

SEA-DOO®

Série SPARK®

Guide du conducteur 2020

Comprend des
informations sur la sécurité,
le véhicule et son entretien



⚠ AVERTISSEMENT

Lire ce guide au complet
Il contient des informations sécuritaires importantes
Âge minimum recommandé pour l'utilisateur 16 ans
Conservez ce guide du conducteur sur la motomarine.

2 1 9 0 0 2 0 4 8 _ F R

Traduction des
instructions originales

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* et des étiquettes de sécurité apposées sur le produit peut causer des blessures graves, voire mortelles!

AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

 **AVERTISSEMENT :** L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un vaisseau motomarine peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproducteur. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule. Pour en savoir davantage, rendez-vous sur www.p65warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle



Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs Inc.(BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées :

ACE^{MC}

iBR^{MC}

iTC^{MC}

Rotax[®]

SPARK^{MC}

D.E.S.S.^{MC}

iControl^{MC}

O.T.A.S.^{MC}

Sea-Doo[®]

XPS^{MC}

AVANT-PROPOS

Guide du conducteur 2020

Spark 900 ACE - 60
Spark 900 ACE - 90
Spark Trixx 900 ACE - 90

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com
Italiano	Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: www.operatorsguides.brp.com
中文	本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问，或者登录 www.operatorsguides.brp.com 查询。
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： www.operatorsguides.brp.com
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com
Русский	Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу www.operatorsguides.brp.com
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté une toute nouvelle motomarine Sea-Doo®. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre embarcation et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre embarcation vous satisfaisait pleinement.

Avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre motomarine :

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE.*

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine, et de visionner attentivement la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* que vous trouverez à <https://www.sea-doo.com/safety>.



Veillez tenir compte des avertissements contenus dans le présent Guide du conducteur. Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

BRP recommande expressément à tous les conducteurs de s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire ou des autorités locales si on donne un tel cours dans votre région.

Dans certaines régions, on doit posséder une carte de qualification pour utiliser une embarcation de plaisance.



AVERTISSEMENT

Familiarisez-vous avec cette motomarine; son rendement peut être supérieur à celui d'autres motomarines utilisées auparavant.

Messages sur la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants :

Ce symbole d'avertissement de sécurité  avertit d'un risque de blessure.



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.



ATTENTION Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS Avertit d'un risque d'endommager gravement des pièces de la motomarine ou la propriété d'autrui si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec l'embarcation, son fonctionnement, son entretien et son utilisation sécuritaire.

Conservez ce Guide du conducteur dans la motomarine afin de pouvoir vous y référer pour le fonctionnement, l'entretien, le dépannage ou la formation d'autres personnes.

Notez également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide, il suffit d'aller sur le site www.operatorsguides.brp.com.

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur doit se trouver dans le véhicule au moment de sa vente.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
AVANT DE PARTIR.....	2
MESSAGES SUR LA SÉCURITÉ.....	2
À PROPOS DE CE GUIDE DU CONDUCTEUR.....	3

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES	10
ÉVITER TOUTE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE.....	10
ÉVITEZ LES FEUX D'ESSENCE ET LES AUTRES DANGERS.....	10
ÉVITER DE SE BRÛLER AVEC DES PIÈCES CHAUDES.....	11
ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS.....	11

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ	12
RAPPELS CONCERNANT L'UTILISATION SÉCURITAIRE.....	12
SPORTS NAUTIQUES (REMORQUAGE AVEC LA MOTOMARINE) (SEULEMENT LES MODÈLES À 3 PLACES).....	17
HYPOTHERMIE.....	20
COURS DE SÉCURITÉ NAUTIQUE.....	20
TRANSPORT DE CHARGES.....	20

TECHNOLOGIES ACTIVES (ICONTROL)	21
INTRODUCTION.....	21
ITC (INTELLIGENT THROTTLE CONTROL).....	21
IBR (FREINAGE ET MARCHÉ ARRIÈRE INTELLIGENTS) (MODÈLES AVEC IBR).....	22

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ	23
ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE.....	23
ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE RECOMMANDÉ.....	26

EXERCICES	27
CHOIX D'UNE AIRE D'EXERCICE.....	27
EXERCICES PRATIQUES.....	27
FACTEURS IMPORTANTS À NE PAS NÉGLIGER.....	28

RÈGLES DE NAVIGATION	29
RÈGLEMENTS DE CIRCULATION.....	29

RAVITAILLEMENT	32
MÉTHODE DE REMPLISSAGE.....	32
SPÉCIFICATIONS D'ESSENCE.....	33

INFORMATION SUR LE REMORQUAGE	35
--	-----------

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE	36
ÉTIQUETTE MOBILE.....	36
ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ.....	38
ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ.....	44

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	47
AVANT DE METTRE LA MOTOMARINE À L'EAU.....	47
UNE FOIS LA MOTOMARINE À L'EAU.....	52

RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

COMMANDES	56
1) GUIDON.....	58
2) BOUTON DE DÉMARRAGE/D'ARRÊT DU MOTEUR.....	58
3) INTERRUPTEUR DE COUPURE DU MOTEUR.....	59
4) MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR.....	60
5) LEVIER IBR (FREINAGE ET MARCHE ARRIÈRE INTELLIGENTS) (MODÈLES AVEC IBR).....	60
6) BOUTON MODE.....	61
7) BOUTON VTS (CORRECTEUR D'ASSIETTE) (MODÈLES TRIXX).....	61
INDICATEUR MULTIFONCTION (ACL)	62
DESCRIPTION DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION.....	62
NAVIGATION SUR L'AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL.....	64
ÉQUIPEMENT	66
1) BOÎTE À GANTS.....	67
2) COMPARTIMENT DE RANGEMENT POUR MATÉRIEL DE SÉCURITÉ.....	67
3) COMPARTIMENT DE RANGEMENT (ENSEMBLE COMMODITÉ).....	68
4) SIÈGE.....	68
5) POIGNÉES DE MAINTIEN DU PASSAGER.....	69
6) MARCHE D'EMBARQUEMENT (ENSEMBLE COMMODITÉ).....	69
7) PLATEFORME D'EMBARQUEMENT.....	70
8) CÈILLETS AVANT ET ARRIÈRE.....	71
9) BOUCHON DE VIDANGE DE LA CALE.....	71
10) STABILISATEURS.....	72
11) REPOSE-PIEDS ARRIÈRE (MODÈLES TRIXX).....	72
12) RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DU GUIDON (MODÈLES TRIXX).....	72
13) SYSTÈME AUDIO (SI ÉQUIPÉ).....	72
PÉRIODE DE RODAGE	76
FONCTIONNEMENT PENDANT LA PÉRIODE DE RODAGE.....	76
CONSIGNES D'UTILISATION	77
EMBARQUEMENT.....	77
COMMENT DÉMARRER LE MOTEUR.....	80
COMMENT ARRÊTER LE MOTEUR.....	81
COMMENT TOURNER AVEC LA MOTOMARINE.....	82
COMMENT PASSER AU POINT MORT (MODÈLES AVEC IBR).....	83
COMMENT PASSER EN MARCHE AVANT (MODÈLES AVEC IBR).....	83
COMMENT PASSER EN MARCHE ARRIÈRE (MODÈLES AVEC IBR).....	84
ACTIVATION ET UTILISATION DU FREIN (MODÈLES AVEC IBR).....	85
COMMENT UTILISER LE CORRECTEUR D'ASSIETTE.....	86
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES.....	88
MODES DE FONCTIONNEMENT (ROTAX 900 ACE - 90)	91
MODE RANDONNÉE.....	91
MODE SPORT.....	91
OPÉRATIONS SPÉCIALES	94

NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE.....	94
FONCTION DE CONTOURNEMENT DE L'IBR (MODÈLES AVEC IBR).....	95
CHAVIREMENT DE LA MOTOMARINE.....	96
MOTOMARINE SUBMERGÉE.....	97
MOTEUR NOYÉ D'EAU.....	98
REMORQUAGE DE LA MOTOMARINE SUR L'EAU.....	98
<i>RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN</i>	
TABLEAU D'ENTRETIEN.....	102
PROCÉDURES D'ENTRETIEN.....	106
HUILE À MOTEUR.....	106
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.....	108
ALIGNEMENT DE LA DIRECTION.....	110
CARROSSERIE CENTRALE.....	111
BATTERIE.....	116
BOBINES D'ALLUMAGE.....	119
BOUGIES.....	119
SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT.....	120
ÉCHANGEUR DE CHALEUR ET GRILLE D'ADMISSION D'EAU.....	122
ANODE SACRIFICIELLE.....	123
FUSIBLES.....	123
SOINS DE LA MOTOMARINE.....	126
SOINS D'APRÈS-UTILISATION.....	126
NETTOYAGE DE LA MOTOMARINE.....	126
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	128
REMISAGE.....	128
PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	131
<i>RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES</i>	
IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE.....	134
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA COQUE.....	134
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU MOTEUR.....	134
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU FABRICANT DU MOTEUR.....	134
CLÉ D.E.S.S. RF (LE CAS ÉCHÉANT).....	135
RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DU MOTEUR.....	136
RESPONSABILITÉ DU FABRICANT.....	136
RESPONSABILITÉ DU CONCESSIONNAIRE.....	136
RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE.....	136
RÉGLEMENTATION DES ÉMISSIONS PAR L'AGENCE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (EPA).....	136
SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION.....	137
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE.....	138
FICHE TECHNIQUE.....	139

DÉPANNAGE

LIGNES DIRECTRICES DE DÉPANNAGE.....146
SYSTÈME DE CONTRÔLE.....152
 INDICATEURS ET AFFICHAGE DE PANNES.....152
 CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE.....154

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA : MOTOMARINES SEA-DOO® 2020.....158
GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.).....163
DÉCLARATION DE GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE ET DANS L'ÉTAT DE NEW YORK POUR LES MOTOMARINES SEA-DOO® 2020.....166
DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION EN CALIFORNIE.....170
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : MOTOMARINES SEA-DOO® 2020.....172
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : MOTOMARINES SEA-DOO® 2020.....177

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS.....184
NOUS JOINDRE.....185
 ASIE.....185
 EUROPE.....185
 AMÉRIQUE DU NORD.....186
 OCÉANIE.....186
 AMÉRIQUE DU SUD.....186
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE.....187

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.

- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.
- Ne vous tenez jamais derrière la motomarine lorsque le moteur est en marche. Une personne qui se tient debout derrière un moteur en marche risque d'inspirer une importante concentration de fumée d'échappement. L'inspiration de fumée d'échappement concentrée risque d'entraîner un empoisonnement au monoxyde de carbone, de graves problèmes de santé ou la mort.

Évitez les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge homologué pour entreposer de l'essence.
- Observez scrupuleusement les directives de la section *RAVITAILLEMENT*.
- Ne démarrez jamais la motomarine s'il y a de l'essence ou une odeur d'essence dans le compartiment moteur.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner si le bouchon du réservoir n'est pas bien verrouillé.

- Ne transportez pas de bidons d'essence dans le compartiment de rangement (si équipé).
- Utilisez uniquement un contenant pour carburant LinQ approuvé par BRP, qui devrait être correctement installé et sécurisé. Ne remorquez jamais un remorqueur un skieur ou un planchiste lorsqu'un contenant pour carburant est installé. Suivez toujours les instructions pour les accessoires LinQ. Ne remplissez jamais le réservoir de carburant de réserve intégré sur la motomarine. Effectuez le remplissage sur la terre ferme.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avalez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

Certains composants peuvent devenir chauds lorsqu'ils fonctionnent. Éviter tout contact pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

Accessoires et modifications

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour connaître la liste des accessoires offerts.

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Rappels concernant l'utilisation sécuritaire

La performance de votre motomarine peut nettement surpasser celle des autres motomarines que vous avez pu conduire auparavant. Familiarisez-vous complètement avec les commandes et la conduite de votre motomarine avant d'entreprendre une première randonnée ou d'y faire monter des passagers. Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire, exercez-vous en conduisant seul dans un endroit approprié, où il y a peu d'embarcations, pour bien connaître la façon dont réagissent les commandes. Familiarisez-vous totalement avec chaque commande avant de naviguer au-delà du régime de ralenti. Ne présumez pas que toutes les motomarines se conduisent de la même façon. Chaque modèle diffère, souvent de façon importante.

N'oubliez jamais que plus l'accélérateur est relâché vers la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le guidon et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation. Ne pas relâcher l'accélérateur pour changer de direction et s'éloigner d'un objet. L'accélérateur est indispensable pour tourner. Si le moteur est éteint, la direction ne répond plus.

Bien que la plupart des motomarines n'aient pas de frein, des avancées technologiques nous permettent désormais d'offrir certains modèles munis du système de freinage et marche arrière intelligents (iBR^{MC}). Exercez-vous à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, pour apprendre à connaître les manœuvres de freinage et la distance d'arrêt de votre motomarine dans diverses conditions.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, du nombre de passagers et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR (freinage et marche arrière intelligents) aura également un effet sur la distance d'arrêt.

Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine. Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Lorsqu'on actionne le levier de commande iBR pendant que la motomarine avance, le mode de freinage s'active et la décélération est proportionnelle à la position du levier iBR. Plus on actionne le levier de commande iBR, plus la puissance de freinage est grande. Prendre soin de tirer graduellement sur le levier de commande iBR pour régler la puissance de freinage et de relâcher simultanément l'accélérateur.

La caractéristique de freinage du système iBR ne peut empêcher votre motomarine de dériver en raison du courant ou du vent. Cette caractéristique n'a aucun effet de freinage sur un mouvement vers l'arrière. De plus, le moteur doit être en marche pour qu'on puisse utiliser le frein.

Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. La turbine peut soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Observez les instructions sur les étiquettes de sécurité. Elles sont destinées à vous aider à faire des randonnées sécuritaires et plaisantes.

Ne rangez aucun objet à des endroits qui ne sont pas conçus pour cela.

Naviguer avec des passagers ou remorquer un skieur, un planchiste ou un accessoire modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.

Tous les modèles de motomarines sont équipés d'œillets de remorquage dont on peut se servir pour l'amarrage, comme points d'arrimage pour le remorquage ou pour fixer un câble de ski, de pneumatique ou de planche nautique. N'utilisez pas ces ancrages ni toute autre partie de la motomarine pour tirer une paravoile ou toute autre embarcation. Cela pourrait entraîner des blessures ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche. Les manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine et qui submergent les ouvertures d'admission d'air

peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Voir les sections *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* et *GARANTIE* de ce guide.

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir de graves problèmes de santé ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Ne faites pas fonctionner la motomarine dans un endroit clos et ne laissez pas s'accumuler le CO à proximité de la motomarine ou dans un endroit clos.

Lorsque la motomarine est amarrée ou lors d'une descente en eaux vives, par exemple, attention aux risques que présente le monoxyde de carbone que laissent échapper les autres embarcations. Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera : les courants, marées, rapides, obstacles inapparents, sillages, vagues, etc. Il n'est pas recommandé de naviguer en eau agitée ou quand la météo est défavorable. En eau peu profonde, manœuvrez avec prudence et à très basse vitesse.

L'échouement ou les arrêts brusques peuvent causer des blessures. La turbine peut aussi soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés. Conduisez de façon responsable et prudente.

Gardez le cordon d'attache fixé au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au VFI du conducteur en tout temps, et tenez-le loin du guidon pour que le moteur s'arrête si le conducteur tombe par-dessus bord. Après la randonnée, enlevez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin d'éviter que des enfants ou toute autre personne l'utilisent sans autorisation. Si vous tombez de la motomarine et que le cordon d'attache

n'est pas attaché conformément aux recommandations, le moteur de la motomarine ne s'arrêtera pas.

Conduisez selon vos limites et vos habiletés.

Faites preuve de bon sens et de courtoisie. Évitez de faire des vagues là où on l'interdit.

Respectez les droits des autres plaisanciers, ainsi que l'environnement. En tant que « capitaine » et propriétaire d'une motomarine, vous êtes responsable des dommages que le sillage de votre motomarine pourrait causer. Ne laissez personne jeter des déchets par-dessus bord.

Bien que votre motomarine puisse atteindre des vitesses élevées, il est fortement recommandé de ne circuler à haute vitesse que dans des conditions idéales et là où c'est permis. La vitesse exige du conducteur de plus grandes habiletés et augmente les risques de blessures graves.

Lorsque vous tournez, manœuvrez dans les sillons ou les vagues, conduisez en eau agitée ou si vous tombez de la motomarine, particulièrement à haute vitesse, la force exercée sur le corps des personnes à bord de l'embarcation peut causer des blessures telles que des fractures ou des blessures plus graves. Demeurez décontracté et évitez de tourner brusquement.

Les motomarines n'ont pas été conçues pour une utilisation nocturne.

Éviter de naviguer en eau extrêmement agitée ou d'effectuer des manœuvres dangereuses telles que sauter les sillons et les vagues.

Avant de prendre la route

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un entretien adéquat, faites toujours l'inspection avant utilisation mentionnée dans ce Guide du conducteur.

Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. La surcharge peut nuire à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de la motomarine. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manœuvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.

Inspectez régulièrement la motomarine, la coque, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. Assurez-vous qu'ils demeurent en bon état.

Avant de partir en randonnée, soyez certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.

Vérifiez si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur (non fourni avec le véhicule), est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrez aux passagers où se trouve l'équipement et assurez-vous qu'ils savent comment s'en servir.

Il existe plusieurs classes d'extincteurs. Pour les applications marines, nous recommandons l'utilisation d'une classe 5 B:C.

De plus, votre extincteur devrait être certifié par ULC, UL ou USCG. Prendre soin de votre extincteur est obligatoire.

Vérifiez souvent si l'extincteur est chargé à sa pression de fonctionnement appropriée et assurez-vous que vous et vos invités savez comment l'utiliser. L'entretien, la répa-

ration et le remplissage doivent être effectués par du personnel qualifié conformément aux instructions du fabricant. Pour l'entretien mensuel de l'extincteur, retournez l'extincteur et secouez-le vigoureusement pour éviter que le produit chimique contenu dans l'extincteur ne durcisse.

Soyez toujours prudent lorsque vous manipulez l'extincteur. Faites attention à ne pas endommager le mécanisme (buse, cadran, poignée, etc.) lors de son stockage sur la motomarine.

Soyez attentif aux conditions météorologiques. Écoutez la météo locale avant de partir. Informez-vous des changements de conditions.

Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.

Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Toujours vérifier le niveau de carburant avant et pendant la navigation. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour revenir et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques et d'autres retards possibles.

Ce que le conducteur et les passagers doivent savoir

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine Sea-Doo, le Guide du conducteur et tous les autres documents traitant de la sécurité, et de visionner attentivement la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* avant de conduire la motomarine.

Respectez les lois en vigueur. Vérifiez les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre motomarine. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation. Vous devez connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

N'oubliez pas que le soleil, le vent, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.

Il N'est PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, la vitesse de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.

Utilisez toujours le cordon d'attache lorsque vous conduisez la motomarine. Assurez-vous que tous les passagers savent s'en servir.

S'assurer que tous les passagers savent nager et remonter sur la motomarine à partir de l'eau. L'embarquement en eau profonde peut être difficile. Exercez-vous dans un endroit où l'eau vous va à la poitrine avant de conduire votre motomarine ou d'y embarquer. Le conducteur et tous les passagers doivent porter un VFI en tout temps et prendre des précautions supplémentaires lors de la navigation.

Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Ne démarrez pas le moteur et n'utilisez pas la motomarine si quelqu'un se trouve dans l'eau ou se trouve près de l'arrière de l'embarcation.

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

Avant le démarrage et en tout temps pendant le déplacement, le conducteur et les passagers doivent être bien assis et avoir une bonne prise sur une poignée de maintien de l'embarcation. Aviser les passagers d'utiliser les poignées de maintien de l'embarcation, ou de tenir la personne assise devant eux par la taille. Un passager n'est bien assis que si ses deux pieds sont placés bien à plat contre les repose-pieds. Lorsque la motomarine franchit une vague, le ou les passagers peuvent se soulever légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lors de freinages ou de décélérations, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lorsque vous accélérez avec une motomarine sur laquelle se trouvent des passagers, que ce soit à partir d'un arrêt complet ou en cours de route, faites-le toujours progressivement. Une accélération soudaine peut faire perdre l'équilibre à vos passagers et les faire tomber derrière la motomarine. Il est important que vos passagers sachent qu'il y aura accélération rapide ou qu'ils puissent l'anticiper.

Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Par conséquent, le port de la partie inférieure d'une

combinaison isothermique est donc fortement recommandé.

Se tenir à l'écart de la grille d'admission quand le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de VFI peuvent se prendre dans les parties mobiles.

Si on appuie sur le levier d'accélérateur tout en freinant, le système iBR désactivera la commande d'accélérateur du conducteur. Lorsqu'on relâche le levier de commande iBR et qu'on appuie encore sur l'accélérateur, la commande de l'accélérateur sera de nouveau en vigueur et l'accélération reprendra après un court délai. Relâchez le levier d'accélérateur si vous n'avez pas à accélérer.

Avant de remonter sur la motomarine, assurez-vous que le moteur est arrêté et que le cordon d'attache est retiré de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Afin de prévenir le démarrage accidentel, enlevez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsque des nageurs embarquent ou se trouvent tout près, ou lorsque vous enlevez des algues ou des débris de la grille d'admission.

En motomarine, ne mettez jamais les pieds ni les jambes dans l'eau pour vous aider à tourner.

Conduite par un mineur

Les mineurs doivent être supervisés par un adulte pour conduire une motomarine. Les lois prévoyant l'âge minimum des conducteurs et les permis pour les mineurs peuvent varier selon la région. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées en ce qui a trait à l'utilisation légale de la motomarine à l'endroit où vous avez l'intention de l'utiliser. BRP recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire une motomarine.

Drogue et alcool

Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues. Conduire une motomarine requiert autant d'attention que conduire une voiture : il faut être attentif, sobre et alerte. Conduire une embarcation sous l'effet de la drogue est dangereux et, qui plus est, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigoureusement appliquée. La consommation de drogue ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.



AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite en état d'ébriété met les passagers, les autres plaisanciers et vous-même en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire une embarcation après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue.

Sports nautiques (remorque avec la motomarine)

(seulement les modèles à 3 places)



AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! La motomarine n'est pas conçue pour tirer une autre embarcation, un paravoile, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif pouvant s'élever dans les airs, et ne doit pas être utilisée à ces fins. Utilisez la motomarine seulement pour des sports nautiques pour laquelle elle a été conçue.

Faire du ski et de la planche nautique ou utiliser des accessoires de sport nautique tiré par une embarcation sont des activités populaires. Quand on fait des activités nautiques, tant le conducteur que les participants doivent user de prudence. Si vous n'avez encore jamais remorqué quelqu'un avec votre motomarine, il serait bon que vous passiez quelques heures avec un conducteur expérimenté pour l'observer, apprendre et vous exercer. Il faut être conscient du niveau d'expérience et d'habileté de la personne qu'on remorque.

Toute personne qui pratique des sports nautiques doit suivre ces règles :

- Conduire avec des passagers ou remorquer un skieur ou un planchiste modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.
- Respectez toujours la sécurité et le confort de vos passagers et celui de la personne sur skis, sur planche ou sur tout autre accessoire nautique que vous tirez.

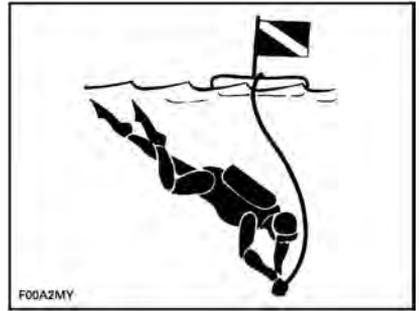
- Ayez toujours à bord un observateur lorsque vous remorquez un skieur, un planchiste ou une personne se trouvant sur un pneumatique : cet observateur a la charge d'informer le conducteur des signaux que cette personne envoie. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite de la motomarine.
- N'allez pas plus vite qu'il le faut et suivez les directives de l'observateur.
- À moins que ce soit absolument nécessaire, ne faites pas de virage serré et n'utilisez pas le système de freinage lorsque vous remorquez un pneumatique, un skieur ou un planchiste. Souvenez-vous que bien que cette motomarine soit manœuvrable et qu'elle puisse freiner (modèles avec iBR), la personne que vous remorquez ne pourra peut-être pas éviter un obstacle ou la motomarine.
- Les personnes qui ne savent pas nager ne devraient pas participer à des sports nautiques.
- Porter un VFI homologué. Un VFI bien conçu permet d'empêcher une personne inconsciente de couler.
- Respectez les autres plaisanciers.
- Le surveillant et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à remorquer. Si la corde se distend, elle peut s'enrouler autour de personnes ou d'objets, surtout quand on fait un virage serré ou qu'on tourne en rond, et causer de graves blessures.
- Évitez de tirer toute personne pratiquant un sport nautique quelconque en utilisant un câble trop court qui l'obligerait à inhaler des gaz d'échappement concentrés. En inhalant ces gaz qui renferment du monoxyde de carbone, cette personne risque de s'empoisonner, de se blesser ou même de périr.
- Utilisez une corde de longueur et de taille suffisantes et assurez-vous qu'elle est bien fixée à votre motomarine. Toujours ranger la corde lorsqu'on ne l'utilise pas, consulter la rubrique *RANGEMENT DE LA CORDE APRÈS USAGE*. Bien que certaines motomarines soient munies d'un mécanisme de remorquage spécial ou qu'on puisse en installer un, évitez de poser un poteau de remorquage sur une motomarine. Celui-ci peut constituer un danger si quelqu'un tombe dessus.
- S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.
- Pour approcher une personne à l'eau, mettez-vous face au vent. Éteindre le moteur avant d'être trop près de la personne.
- Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres embarcations, des canaux, des endroits interdits d'accès, des nageurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.
- Éteindre le moteur et jeter l'ancre avant de se mettre à l'eau.
- Ne nager que dans les endroits reconnus comme sécuritaires. Ces endroits sont délimités par des bouées. Ne pas nager seul ou la nuit.



BOUÉE DÉLIMITANT UNE AIRE DE BAINNADE

- Ne pas faire de ski nautique entre le coucher et le lever du soleil. C'est une pratique illégale dans plusieurs provinces, sans compter qu'elle présente des risques.
- Ne pas conduire la motomarine directement derrière un skieur ou autre. À 40 km/h à l'heure, la motomarine dépassera une personne qui tombe à l'eau 60 m devant votre motomarine en environ 5 secondes.
- Quand quelqu'un est dans l'eau à proximité de la motomarine, éteignez le moteur et retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Tenez-vous au moins à 45 m d'une bouée de plongée.

Évitez les blessures! Ne laissez personne s'approcher du système de propulsion ou de la grille d'admission, même si le moteur est éteint. Les cheveux longs, les vêtements amples, les sangles de VFI, etc., peuvent se prendre dans les pièces mobiles, ce qui peut causer des blessures ou la noyade. En eau peu profonde, les coquillages, le sable, les cailloux, entre autres, peuvent être aspirés et éjectés par la turbine.



BOUÉE DE PLONGÉE

Pour plus de renseignements concernant les sports nautiques approuvés, légaux et sécuritaires, veuillez communiquer avec les autorités locales relativement à la sécurité en matière de sports nautiques pour la région dans laquelle on prévoit s'exercer.

Rangement de la corde après usage

Sortir la corde de l'eau et la ranger dans le véhicule après chaque usage.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours sortir la corde de l'eau et la fixer au véhicule lorsqu'on ne l'utilise pas.

Ranger la corde dans un espace de rangement approprié:

- Si le véhicule est équipé d'un poteau Tow Pro de BRP, fixer la corde à l'aide de la courroie du Tow Pro.
- Si le véhicule n'est pas équipé d'un poteau Tow Pro de BRP, ranger la corde dans le Filet de rangement arrière Spark, ou un équivalent. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT

Ne jamais mettre d'objets lourds, tranchants ou fragiles dans le compartiment de rangement sans les assujettir.

Hypothermie

L'hypothermie, la perte de chaleur corporelle se traduisant par une température corporelle anormalement basse, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d'hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l'isolation qu'il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l'eau est chaude, moins on a besoin d'isolation. Quand on navigue en eau froide (sous 4 °C), on devrait préférer les VFI qui recouvrent une plus grande partie du corps comme un manteau plutôt que ceux qui couvrent moins.

Ce qu'il faut savoir sur l'hypothermie :

- Quand vous flottez dans l'eau, ne tentez pas de nager sauf pour rejoindre une motomarine à proximité, un autre survivant ou un objet flottant sur lequel vous pourriez vous étendre ou grimper. La perte de chaleur augmente quand on nage. En eau froide, il n'est pas recommandé d'utiliser les méthodes de survie où il faut mettre la tête dans l'eau. Gardez la tête hors de l'eau. Cela réduira la perte de chaleur et prolongera votre temps de survie.
- Conservez une attitude positive quant à vos chances de survie et de sauvetage. Cela prolongera votre temps de survie en attendant les secours. Votre désir de vivre peut faire la différence!

- S'il y a plus d'une personne à l'eau, il est recommandé de se blottir les uns contre les autres. Cela réduit la perte de chaleur et prolonge donc le temps de survie.
- Toujours porter votre VFI. Il ne pourra vous aider à combattre l'hypothermie si vous ne le portez pas!

Cours de sécurité nautique

Dans plusieurs pays, on recommande ou on exige de suivre un cours de sécurité nautique. Vérifier auprès des autorités locales.

Vérifiez les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre motomarine. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation. Vous devez connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

Transport de charges

Lorsque vous transportez des objets sur la plateforme arrière de l'embarcation ou sur les accessoires de cargaison, réduisez votre vitesse et adaptez votre comportement au volant pour réduire les risques de chutes de l'embarcation ou pour éviter d'entrer en contact avec la cargaison. Ces situations peuvent causer des blessures.

Introduction

REMARQUE : Certaines fonctions ou caractéristiques décrites dans cette section pourraient ne pas s'appliquer à certains modèles de motomarine ou n'être offertes qu'en option.

Le système iControl^{MC} (systèmes de commande intelligente) permet à l'utilisateur de contrôler plusieurs systèmes sans avoir à lâcher le guidon.

Toutes les commandes sont au bout des doigts du conducteur et s'activent grâce à un bouton ou à un levier. Le conducteur peut donc se concentrer sur le plan d'eau et conduire la motomarine.

Les commandes sont électroniques et fournissent un signal de commande à un module électronique dont la fonction consiste à assurer le bon fonctionnement du système à l'intérieur de paramètres prédéfinis.

Les différents systèmes iControl sont :

- iTC^{MC} (commande d'accélérateur intelligente)
- iBR (freinage et marche arrière intelligents) (si le véhicule en est équipé)
- O.T.A.S. (aide directionnelle par accélération d'appoint) (le cas échéant).

Il est extrêmement important que les utilisateurs lisent toutes les informations contenues dans ce guide afin qu'il se familiarisent avec la motomarine, ses systèmes, commandes, capacités et limites.

iTC (intelligent Throttle Control)

Le système utilise une commande d'accélération électronique (ETC) qui transmet des signaux de commande au module de commande du moteur (ECM). Grâce à ce système, nul besoin de câble d'accélérateur traditionnel.

Le dispositif iTC offre les modes de fonctionnement suivants :

- Mode Randonnée
- Mode sport
- O.T.A.S.^{MC} (si équipé).

Mode Randonnée (Rotax 900 ACE - 90)

En mode randonnée, la puissance du moteur disponible et l'accélération sont réduites lors d'une accélération après arrêt complet et à faible régime dans certaines conditions.

Lorsqu'on appuie sur l'accélérateur, l'accélération obtenue est graduelle, jusqu'à ce que le moteur atteigne la zone de régime lui permettant de développer toute sa puissance. Si les gaz sont suffisamment réduits pendant une assez longue période, la puissance du moteur et l'accélération seront de nouveau réduites.

Mode Sport (Rotax 900 ACE - 90)

En mode Sport, la puissance maximale du moteur est disponible sur toute la plage opérationnelle du moteur.

Reportez-vous à la section *INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL* pour obtenir plus de détails.

Système O.T.A.S.^{MC} (direction assistée sans l'accélérateur) (si équipé).

L'iTC commande également l'O.T.A.S.^{MC} (aide directionnelle par accélération d'appoint).

L'O.T.A.S. (Off-Throttle Assisted Steering) améliore la maniabilité après qu'on ait coupé les gaz.

Le système O.T.A.S. est électroniquement activé lorsque le conducteur effectue un virage complet et qu'il relâche en même temps l'accélérateur.

Limitations

Le système O.T.A.S. ne peut aider à garder la maîtrise ou à prévenir les collisions dans toutes les situations.

Reportez-vous à la section *INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT* pour plus de détails.

iBR (freinage et marche arrière intelligents) (modèles avec iBR)

Cette motomarine est munie d'un système de freinage et de marche arrière nommé système iBR (freinage et marche arrière intelligents).

Le module iBR commande la position du déflecteur iBR pour fournir la poussée avant, la poussée arrière, la puissance de freinage et le point mort.

Le conducteur commande la position du déflecteur iBR au moyen de l'accélérateur pour la position de marche avant et du levier de commande iBR pour le point mort, la marche arrière et le freinage.

REMARQUE : Le levier de commande iBR ne peut être utilisé pour changer la position du déflecteur que si le moteur est en marche.

L'utilisation du système iBR réduit considérablement la distance d'arrêt de la motomarine et peut en accroître la maniabilité puisqu'il peut servir en ligne droite, dans les virages, à haute et basse vitesses ou pour mettre la motomarine en marche arrière pour accoster ou manœuvrer là où il y a peu d'espace.

Idéalement, grâce au système iBR, les conducteurs expérimentés pourront réduire d'environ 33 % la distance d'arrêt de la motomarine depuis une vitesse de 80 km/h.

Limitations

Bien que cette motomarine soit munie du système iBR, elle n'a pas la même capacité de freinage que les véhicules terrestres.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, des courants, des conditions de navigation et de la puissance de freinage.

Le système iBR n'a aucun effet sur le mouvement vers l'arrière.

Il n'empêche pas la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.



AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

Équipement de sécurité obligatoire

Le conducteur et les passagers doivent porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé qui convient aux randonnées en motomarine.

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité au cas où les conditions de navigation les rendraient nécessaires et que le besoin d'en porter se ferait sentir.

Sous l'effet du vent, des éclaboussures, des insectes et de la vitesse, les yeux peuvent larmoyer et la vue se brouiller.

En tant que propriétaire de la motomarine, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de sécurité supplémentaire au besoin. Vérifier les règlements la région, de la province ou de l'État en matière d'équipement de sécurité obligatoire.

L'équipement de sécurité exigé par les règlements est de rigueur. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par une autorité compétente. Les exigences minimales sont les suivantes :

- Vêtements de flottaison individuels (VFI)
- Un halin flottant de 15 m minimum
- Lampe de poche étanche ou des fusées éclairantes approuvées
- Dispositif de signalisation
- Dispositifs de signalisation sonore (avertisseur sonore à air ou sifflet).

Vêtements protecteurs recommandés

Le conducteur et les passagers d'une motomarine doivent porter des vêtements protecteurs, dont :

- La partie inférieure d'une combinaison isothermique ou un vêtement épais, tissé serré et ajusté qui procure une protection équivalente. Un cuissard léger, par exemple, ne serait pas approprié. Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Un maillot de bain normal ne protège pas adéquatement contre l'infiltration d'eau sous pression dans les cavités inférieures du corps des hommes et des femmes.
- On recommande aussi de porter des chaussures, des gants et des lunettes de protection. Une chaussure légère et flexible est conseillée pour réduire le risque de blessure si vous marchez sur des objets coupants. Les risques de blessures sont ainsi réduits lorsque vous marchez sur des objets tranchants.



Vêtements de flottaison individuels (VFI)

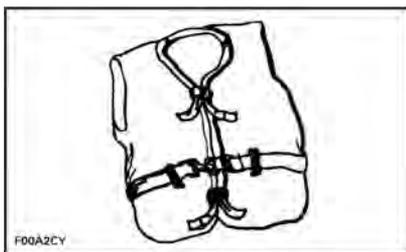
Quiconque prend place sur la motomarine doit porter un VFI en tout temps. S'assurer que les VFI sont conformes aux règlements dans sa région.

Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête et le visage hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. La flottaison fournie par le VFI devrait être suffisante pour soutenir votre poids dans l'eau. La taille du VFI doit être adaptée à la personne. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, conformément aux règlements de la région, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

Types de VFI

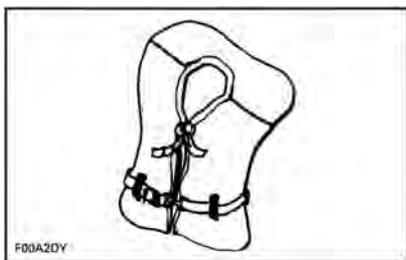
Il y a cinq types de VFI approuvés.

Le **VFI type I** offre la meilleure flottabilité. Sa conception permet de retourner la plupart des personnes inconscientes sur leur dos, en position verticale ou légèrement inclinée en arrière, lorsqu'elles sont dans l'eau. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



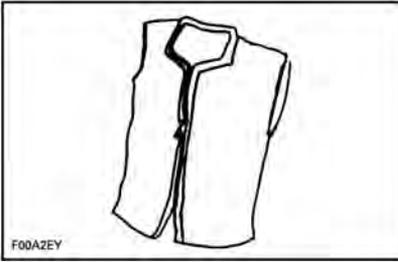
TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

Le **VFI type II** retourne celui qui le porte comme le type I, mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



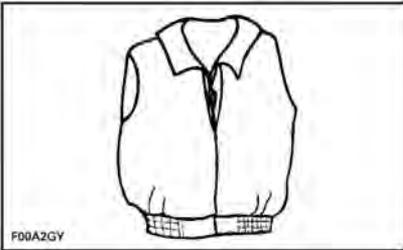
TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

Le **VFI type III** permet à celui qui le porte de se retourner sur le dos, un peu à la verticale. Cependant, ce vêtement ne retournera pas de lui-même la personne. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

Le **VFI type V** doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

Casques

Quelques points importants

Les casques ont pour but d'offrir une certaine protection en cas de coups à la tête. Dans la plupart des sports motorisés, les avantages du port d'un casque excèdent de beaucoup les inconvénients. Cependant, dans le cas des sports motorisés pratiqués dans l'eau comme la motomarine, ce n'est pas nécessairement le cas en raison des risques particuliers associés à l'eau.

Avantages

Le casque aide à réduire les risques de blessure lorsque la tête frappe une surface dure, par exemple une autre embarcation, lors d'une collision. De même, un casque muni d'une mentonnière peut aider à

prévenir les blessures au visage, à la mâchoire et aux dents.

Risques

Par contre, lorsqu'on tombe de la motomarine, les casques ont tendance à prendre l'eau de la même manière qu'un seau. Ceci cause d'extrêmes tensions au niveau du cou et de la colonne vertébrale. Cela peut entraîner un étouffement, de graves ou permanentes blessures au cou et à la colonne vertébrale ou même la mort.

Les casques peuvent également nuire à la vision périphérique et à l'audition, ou accroître la fatigue, ce qui pourrait accroître les risques de collision.

Le pour et le contre

La décision de porter ou non un casque dépend de l'environnement où vous conduirez la motomarine, et de facteurs comme l'expérience personnelle. La densité de circulation sur le cours d'eau et votre style de conduite sont d'autres facteurs dont on doit tenir compte. En résumé

Chaque option permet de réduire certains risques, mais aussi d'en augmenter d'autres.

Vous devez, par conséquent, décider de porter ou non un casque selon la situation qui vous concerne.

Si vous décidez de porter un casque, vous devez alors déterminer le modèle le mieux adapté aux circonstances. Choisissez un casque approuvé conforme aux normes DOT ou Snell et, si possible, qui soit conçu pour les sports nautiques motorisés.

Équipement supplémentaire recommandé

Pour des croisières agréables et en toute sécurité, il est recommandé d'acquérir de l'équipement supplémentaire. Cette liste, qui n'est pas exhaustive, comprend des articles que vous pourriez envisager d'acquérir.

- Cartes
- Trousse de premiers soins
- Câble de remorque
- Fusées éclairantes
- Amarres.

Un téléphone cellulaire rangé dans un contenant hermétique s'est avéré utile dans des situations de détresse ou simplement pour communiquer avec quelqu'un sur la terre ferme.

EXERCICES

Il faut bien se familiariser avec les commandes, les fonctions et les caractéristiques de maniabilité de la motomarine dès la première sortie.

Toujours relier le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur et fixer l'autre extrémité à son vêtement de flottaison individuel (VFI) ou à une dragonne.

Choix d'une aire d'exercice

Trouver une aire d'exercice appropriée. S'assurer qu'elle satisfait aux exigences suivantes :

- Aucune embarcation à proximité
- Aucun obstacle
- Aucun nageur
- Aucun courant
- Espace suffisant pour manœuvrer
- Eau suffisamment profonde.

Exercices pratiques

Exercez-vous **seul** à effectuer les exercices suivants.

Virages

S'exercer à tourner dans les deux sens à basse vitesse. Une fois qu'on se sent à l'aise, accroître le niveau de difficulté en effectuant une figure de huit.

Lorsqu'on maîtrise ces manœuvres, les refaire en circulant plus rapidement.

Distances d'arrêt

Motomarines non munies de l'iBR

S'exercer à arrêter en ligne droite à différentes vitesses et puissances de freinage.

Se souvenir que la résistance de l'eau est le principal facteur qui contribue à réduire la vitesse de la

motomarine et, par conséquent, la distance d'arrêt.

REMARQUE : La vitesse de la motomarine, la charge, le courant de l'eau et le vent influencent également la distance d'arrêt.

Motomarines munies de l'iBR

S'exercer à arrêter en ligne droite à différentes vitesses et puissances de freinage.

Se souvenir que la vitesse de la motomarine, la charge, les conditions et le courant de l'eau tout comme le vent influencent également la distance d'arrêt.

Marche arrière (motomarines équipées de l'iBR)

S'exercer à reculer pour savoir comment la motomarine se comporte en marche arrière et comment il réagit au mouvement du guidon.

REMARQUE : Toujours effectuer cet exercice à basse vitesse.

Contournement d'un obstacle

S'exercer à contourner un obstacle (choisir un point virtuel sur l'eau) en dirigeant la motomarine et en maniant l'accélérateur.

Refaire cette manœuvre, mais cette fois-ci relâcher l'accélérateur en tournant.

Refaites cette manœuvre mais en utilisant cette fois-ci le levier iBR. Veuillez noter que le système iBR prend également le contrôle de la manette des gaz.

REMARQUE : En effectuant cet exercice, on apprend à diriger la motomarine dans une autre direction.

Accostage

Motomarines non munies de l'iBR

REMARQUE : On peut utiliser le bouton de démarrage/d'arrêt pour réduire la vitesse d'accostage.

S'exercer à accoster en utilisant l'accélérateur et le guidon afin de s'y habituer et de pouvoir bien contrôler la motomarine.

Motomarines munies de l'iBR

S'exercer à accoster en utilisant l'accélérateur, le levier iBR et le guidon afin de s'y habituer et de pouvoir bien contrôler la motomarine.

REMARQUE : En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction.

Facteurs importants à ne pas négliger

Il faut également se souvenir que les conditions suivantes influencent le comportement de la motomarine ainsi que la façon dont elle réagit :

- Charge
- Courant
- Vent
- Conditions de l'eau.

Demeurer attentif et adapter sa conduite en présence de ces conditions. Si possible, s'exercer dans ces conditions.

Pour exécuter une manœuvre délicate, il vaut mieux l'effectuer à basse vitesse.

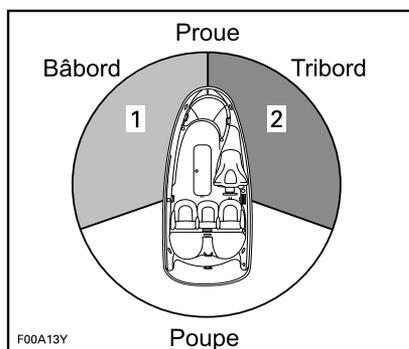
RÈGLES DE NAVIGATION

Règlements de circulation

Conduire une motomarine peut être comparé à conduire sur des autoroutes et des chemins non balisés. Afin d'éviter les plaisanciers et d'empêcher les collisions, il est important de suivre des règles de circulation. Il ne s'agit pas seulement de bon sens. C'est la loi!

En règle générale, gardez la droite, soyez prudent et évitez les collisions en vous tenant à distance des autres embarcations, personnes et objets.

L'illustration montre les différentes parties d'une embarcation servant de points de repère directionnels, la proue étant l'avant de la motomarine. On reconnaît le côté bâbord (côté gauche) de la motomarine grâce au feu ROUGE au niveau de la proue et le côté tribord (côté droit) grâce au feu VERT.



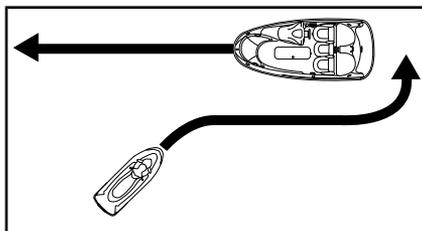
TYPIQUE - POINTS DE REPÈRE DIRECTIIONNELS

1. Feu ROUGE
2. Feu VERT (cédez le passage)

Croisement

Cédez le passage à toute embarcation **devant vous et à votre droite**. Ne jamais couper devant une autre embarcation. Vous devriez voir son feu ROUGE et il devrait voir votre feu VERT (il a la priorité de passage).

Même si les motomarines ne sont pas équipées de feux, elles n'échappent pas à cette règle.



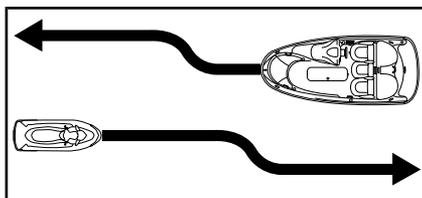
TYPIQUE

Si vous voyez un feu **ROUGE**, comme un feu de circulation, **ARRÊTEZ**, et cédez le passage. L'embarcation située à votre droite **a la priorité de passage**.

Si vous voyez un feu **VERT**, **avancez avec prudence**. Si l'embarcation est située à votre gauche, vous avez la priorité de passage.

Face à face

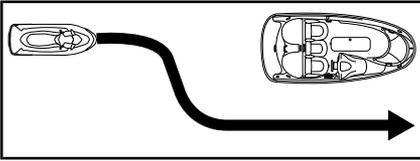
Gardez la droite.



TYPIQUE

Doublage

Cédez le passage aux autres embarcations et écartez-vous.



TYPIQUE

Système de navigation

Les aides à la navigation comme les signaux ou les bouées vous aident à repérer les eaux sûres. Les bouées indiquent si vous devez rester à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée ou quel chenal utiliser. Elles peuvent aussi vous avertir si vous pénétrez une zone réglementée ou contrôlée, comme une zone où il est interdit de laisser de gros sillages ou une zone à vitesse réduite. Les bouées peuvent également désigner des dangers ou fournir de l'information pertinente sur la navigation. Les balises sont sur la rive ou sur l'eau. Elles peuvent aussi indiquer les limites de vitesse, les endroits où il est défendu de naviguer ou d'utiliser un hors-bord, les lieux d'ancrage et d'autres informations utiles. (La forme des balises indique de quelle situation il s'agit.)

Vous devez connaître et comprendre le système de navigation qui s'applique à l'endroit où vous prévoyez naviguer.

Pour éviter les collisions

Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un objet sans utiliser le système de freinage. La puissance du moteur et la poussée de la turbine sont requises pour diriger la motomarine. Surveillez constamment s'il y a d'autres personnes, embarcations ou objets dans l'eau, surtout en

effectuant un virage. Soyez attentif aux conditions pouvant vous rendre moins visible ou vous bloquer la vue.

Respectez les droits des autres usagers de la voie navigable ou des passants, et tenez-vous toujours à distance des autres embarcations, personnes et objets.

Ne sautez pas les sillons ni les vagues. Ne naviguez pas non plus sur la ligne de ressac. N'essayez jamais d'arroser les autres avec votre motomarine. Vous pourriez surestimer les capacités de la motomarine ou votre habileté à conduire, et heurter une embarcation ou une personne.

Votre motomarine peut virer plus brusquement que d'autres embarcations; cependant, sauf en cas d'urgence, ne pas faire de virages brusques à haute vitesse. Ces manœuvres vous rendent difficile à éviter, et il est difficile d'anticiper votre trajectoire. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés de la motomarine.

Modèles avec iBR

Contrairement à la plupart des embarcations, votre motomarine est équipée d'un système de freinage (iBR).

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Lorsque vous circulez rapidement et que vous freinez, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine indiquant que vous effectuez une manœuvre de freinage.

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre

motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation.

Bien que la manœuvre privilégiée pour éviter un obstacle consiste à se diriger dans le sens opposé en accélérant, on peut également utiliser l'iBR afin de freiner complètement et de tourner dans l'autre sens pour éviter l'obstacle.

RAVITAILLEMENT

Méthode de remplissage

AVERTISSEMENT

L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne fumez pas. Restez à l'écart des flammes et des étincelles.

1. Couper le moteur.

AVERTISSEMENT

Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.

2. Ne laisser personne demeurer sur la motomarine.
3. Fixer solidement la motomarine au quai de ravitaillement.
4. S'assurer qu'on a un extincteur (non fourni avec le véhicule) à portée de la main.
5. Retirez le siège. Voir la rubrique *SIÈGE* à la section *ÉQUIPEMENT*.
6. Repérer le bouchon du réservoir d'essence.



1. *Bouchon de réservoir d'essence*
7. Desserrer lentement le bouchon du réservoir d'essence dans le sens antihoraire.

AVERTISSEMENT

Le réservoir d'essence peut être sous pression; des vapeurs d'essence peuvent être relâchées lorsqu'on retire le bouchon du réservoir d'essence.

8. Insérer le bec du distributeur d'essence dans le goulot de remplissage et remplir le réservoir.

AVERTISSEMENT

Pour éviter qu'il y ait un reflux de carburant, faites le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir.

9. Cesser de remplir le réservoir dès que la poignée du distributeur d'essence se relâche, et attendre un instant avant d'enlever le bec. Ne pas reculer le bec pour ajouter davantage d'essence dans le réservoir.

AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser la motomarine exposée au soleil. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

10. Réinstaller le bouchon du réservoir d'essence et le serrer dans le sens horaire jusqu'à ce qu'on entende un cliquetis.

AVERTISSEMENT

Toujours essuyer tout carburant répandu sur l'embarcation.

11. Après avoir fait le plein, s'assurer qu'il n'y a pas de vapeurs d'essence à l'intérieur du compartiment moteur.
12. Pour accéder au compartiment moteur, tournez le bouton du couvercle d'accès gauche de 1/4 de tour dans le sens horaire, ouvrez le couvercle pour détacher la partie arrière puis le glisser vers l'arrière pour le retirer.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

1. Pour déverrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens horaire

**AVERTISSEMENT**

Ne jamais démarrer la motomarine s'il y a un déversement d'essence ou une odeur d'essence.

13. Réinstaller le couvercle d'accès gauche dans l'ordre inverse de la dépose et tourner le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire pour verrouiller.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

1. Pour verrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire

14. Pour savoir comment réinstaller le siège, voir la rubrique SIÈGE à la section ÉQUIPEMENT.

Spécifications d'essence

AVIS Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
 - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
 - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
 - la corrosion des pièces métalliques;
 - des dommages causés aux parties internes du moteur.

- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les essences contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases de l'essence et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Essence recommandée

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol.

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb présentant un indice d'octane de 87 AKI (RON+MON)/2 ou de 91 RON.



AVIS N'utilisez jamais d'autres carburants. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation d'essence étiquetée E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

INFORMATION SUR LE REMORQUAGE

AVIS L'écartement maximal des supports de bois de la remorque, y compris la largeur des supports, devrait être réglé pour que la motomarine soit soutenue sur toute la longueur de la remorque. L'extrémité des supports de bois ne devrait pas dépasser la motomarine.

S'assurer que le centre de gravité de la motomarine se trouve légèrement devant les roues de la remorque pour que le poids de la motomarine soit bien soutenu.



AVERTISSEMENT

Ne jamais incliner la motomarine vers l'arrière en vue du transport. Nous recommandons de la transporter dans sa position normale d'utilisation.

S'informer des lois et règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

- Système de freinage
- Poids du véhicule remorqué
- Rétroviseurs.

Prendre les précautions suivantes lorsqu'on remorque une motomarine.

- Respecter la charge maximale de remorquage du véhicule remorqueur ainsi que la charge admissible au timon recommandée par le fabricant.
- Attacher la motomarine aux œillets avant et arrière (proue et poupe) pour qu'elle soit retenue fermement sur la remorque. Utiliser des sangles d'arrimage supplémentaires si nécessaire.

- S'assurer que le bouchon du réservoir d'essence, le couvercle avant du compartiment de rangement (si le véhicule en est équipé), le couvercle de la boîte à gants ainsi que le siège sont bien verrouillés.
- Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

AVIS Ne pas acheminer les cordes ou les sangles d'arrimage par-dessus le siège ou la poignée de maintien, car elles pourraient causer des dommages permanents. Ne pas utiliser la turbine ou le déflecteur de marche arrière pour acheminer les cordes ou sangles d'arrimage, car ils pourraient subir des dommages permanents. Envelopper les cordes ou les sangles d'arrimage avec des chiffons ou des protecteurs semblables là où elles peuvent entrer en contact avec la motomarine.



AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est bien enclenché avant le remorquage.

Recouvrir la motomarine d'une bâche Sea-Doo, surtout avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par les ouvertures d'admission d'air.



AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS laisser d'équipement sur la motomarine lorsqu'on la remorque.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

Étiquette mobile

Cette motomarine est muni d'une étiquette volante et d'une étiquette contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

**PROGRAMME
D'ENTRETIEN
SEA-DOO®
SANS SOUCI**

TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

MEILLEUR DE SA CATÉGORIE

- PREMIÈRE INSPECTION SEULEMENT APRÈS UNE SAISON COMPLÈTE***
- PREMIER CHANGEMENT D'HUILE SEULEMENT APRÈS 100 HEURES* OU 1 AN***
- AUCUN AJUSTEMENT DU JEU DES SOUPAPES**

Consultez le guide du conducteur pour connaître les exigences d'entretien.

©2016 Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP), tous droits réservés. ® et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées. *Selon des essais internes effectués par BRP. *Basé sur l'évaluation du consommateur moyen. Selon la première identification. Conduisez toujours prudemment de façon responsable. Suivez toutes les directives des guides d'instruction et de sécurité. Portez toujours les vêtements protecteurs appropriés, y compris les ceintures de sécurité appropriées qui le sont. Consultez et approuvez pour l'utilisation d'une motomarine. Ne laissez pas votre bateau et le dinghy se doivent jamais faire partie de votre randonnée en randonnée. Apprenez au Canada. N° 1-800-551-0124.

ARRÊT

iBR®

FREIN ET MARCHÉ ARRIÈRE INTELLIGENTS

SECONDE GÉNÉRATION

- Permet de s'immobiliser jusqu'à 160 pieds plus rapidement* pour une **tranquillité d'esprit inégalée**.
- **Le tout premier et seul véritable frein** sur une motomarine reconnu par la Garde côtière américaine pour son **apport à la sécurité nautique** depuis 2009.
- **Système intuitif qui améliore la maniabilité et facilite les manoeuvres d'accostage.**

SEA-DOO®



L'étiquette Étoile permet de reconnaître des moteurs marins plus propres.

Ce moteur est certifié :



Le symbole des moteurs marins plus propres :

Air et eau plus propres

Pour un environnement et un mode de vie plus sains.

Économie de carburant plus importante

Consomme jusqu'à 30 à 40 % moins de gaz et d'huile que les moteurs deux temps conventionnels à carburateurs; économisant l'argent et les ressources.

Prolongement de la garantie liée aux émissions

Protège le consommateur et lui assure une utilisation sans problème.



Émissions basses Une Étoile

L'étiquette Une Étoile identifie les moteurs de motamarines individuelles, de hors-bords, moteurs de poupe, moteurs intérieurs,

conformes aux normes d'émissions polluantes Air Resources Board 2001 pour les moteurs marins de hors-bord et de motamarines. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 75 % à celles des moteurs deux temps à carburateur conventionnels. Ces moteurs sont équivalents aux normes 2006 de l'EPA pour les moteurs marins.



Émissions très basses Deux Étoiles

L'étiquette Deux Étoiles identifie les moteurs de motamarines individuelles, de hors-bords, moteurs de poupe, moteurs intérieurs,

conformes aux normes d'émissions polluantes Air Resources Board 2004 pour les moteurs hors-bord et de motamarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 20% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.



Émissions ultra faibles Trois Étoiles

L'étiquette Trois Étoiles identifie les moteurs hors-bords et de motamarines conformes aux normes d'émissions polluantes Air Resources Board 2008 ou les normes d'émissions polluantes 2003 pour moteurs marins intérieurs et les moteurs de poupe. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 65% à celles des moteurs à faibles émissions Une étoile.



Émissions super ultra faibles Quatre Étoiles

L'étiquette Quatre Étoiles identifie les moteurs de poupe et les moteurs intérieurs conformes aux normes d'émissions polluantes Air Resources Board 2009. L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs de poupe et en-bord qui respectent les normes d'émission d'échappement 2009 de la « California Air Resources Board ». Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 90% à celles des moteurs à faibles émissions Une étoile.

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
VALCOURT, QUÉBEC, CANADA**

Motamarines plus propres – Les faits 1-800-END-SMOG
www.arb.ca.gov

21980079_FR

⚠ AVERTISSEMENT. L'utilisation, la réparation et l'entretien d'une motamarine peuvent vous exposer à des produits chimiques incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement qui sont reconnus par l'État de la Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement. Réparez la motamarine dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre motamarine.



Pour en savoir davantage, visitez le
www.P65warnings.ca.gov/products/marine

219905280_FR

Étiquettes de sécurité

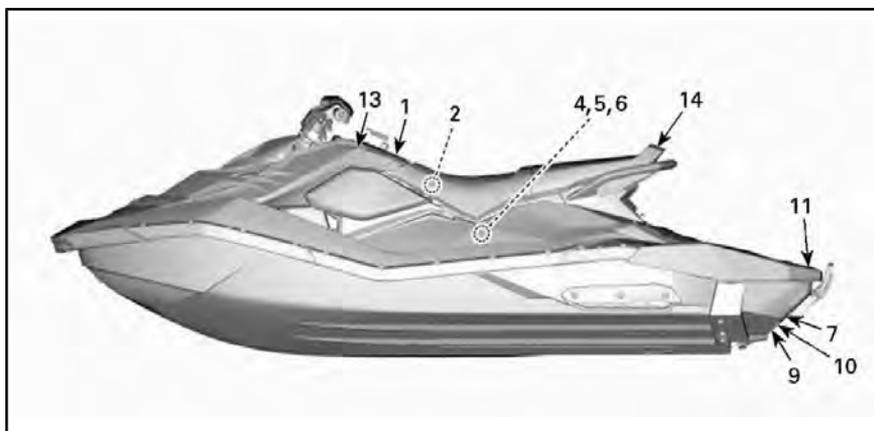
Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur, des passagers et des passants.

Les étiquettes illustrées aux pages suivantes sont apposées sur votre embarcation. Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

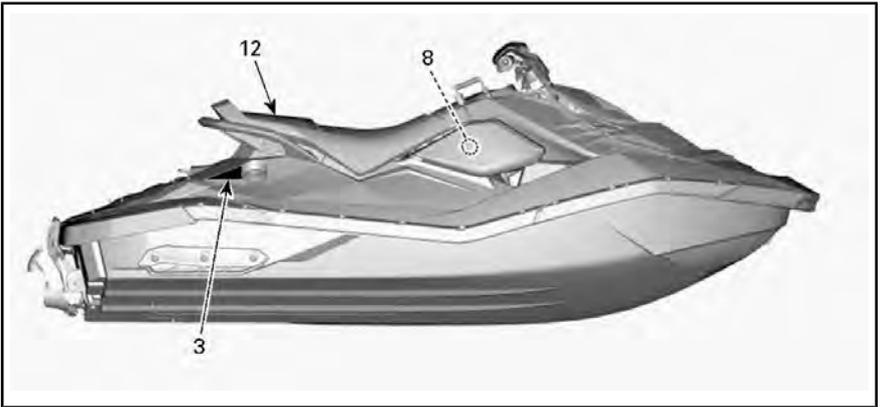
Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser la motomarine.

REMARQUE : La première photo indique où sont les différentes étiquettes. Une ligne pointillée signifie que l'étiquette n'est pas sur la surface extérieure et qu'on doit ouvrir le siège ou un couvercle pour la voir.

REMARQUE : En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.



TYPIQUE - MODÈLES 3 PLACES - VUE AVEC iBR ET ENSEMBLE COMMODITÉ



TYPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Exigez une bonne utilisation de la motomarine

Une mauvaise utilisation de la motomarine peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

Le conducteur doit être qualifié

16+

Assurez-vous que le conducteur est âgé d'au moins 16 ans et a suivi un cours de sécurité nautique. Votre province peut avoir fixé des exigences supplémentaires.

Le conducteur doit absolument éviter les collisions

- ✓ Gardez constamment un œil sur les personnes, les objets et les autres embarcations.

- ✓ Restez à une distance suffisante des autres pour que la motomarine puisse s'immobiliser d'elle-même en toute sécurité.

- ✗ Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un obstacle : comme pour les autres bateaux à moteur, il faut une accélération pour changer de direction.



Lisez le Guide du conducteur

Regardez la vidéo de sécurité. (<https://www.sea-doo.com/owners/safety/safety-video.html>)

Brevets : www.brp.com/en/about-brp/patents.html



Protégez tous les occupants

- ✓ Portez un short en néoprène (matériau des combinaisons humides) et un vêtement de flottaison individuel (VFI) homologué. Reportez-vous à la section Sécurité des occupants de cette étiquette. Demandez aux occupants de lire la section Sécurité des occupants et assurez-vous qu'ils sont convenablement habillés.

- ✗ Ne mettez pas les gaz lorsque quelqu'un embarque ou se trouve à l'arrière de la motomarine.

- ✓ Assurez-vous que les occupants sont correctement assis et se tiennent aux poignées.

- ✓ Évitez les manœuvres brusques, les virages serrés et les accélérations imprévues qui peuvent éjecter des passagers.

- ✗ Ne faites pas des sauts sur les vagues ou le sillage d'autres embarcations. Risque de blessures dorsales ou médullaires (paralysie).

N'autorisez pas les comportements dangereux :

- ✗ Ne vous approchez pas d'autres personnes pour les éblouir, ne passez pas trop près d'autres embarcations et n'allez pas trop vite compte tenu du trafic.

- ✗ Ne conduisez jamais la motomarine sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.



SÉCURITÉ DES OCCUPANTS

Les chutes peuvent être à l'origine de blessures graves, voire mortelles

- ✓ Portez un short en néoprène (matériau des combinaisons humides) pour éviter la pénétration d'eau sous pression dans le rectum ou le vagin lors d'une chute en arrière. Il est arrivé que des plaisanciers non équipés d'un short en néoprène subissent des lésions rectales, vaginales et internes graves et irrémédiables.

- ✓ Portez un VFI (vêtement de flottaison individuel) homologué.

- ✓ Soyez correctement assis(e) et tenez-vous fermement aux poignées. Les occupants peuvent être éjectés d'une motomarine à la suite d'une accélération inattendue ou d'une manœuvre brutale.

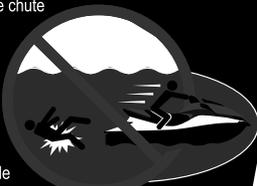
- ✗ Ne conduisez jamais la motomarine sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.

Ne montez pas sur la motomarine si vous n'êtes pas convenablement habillé(e).

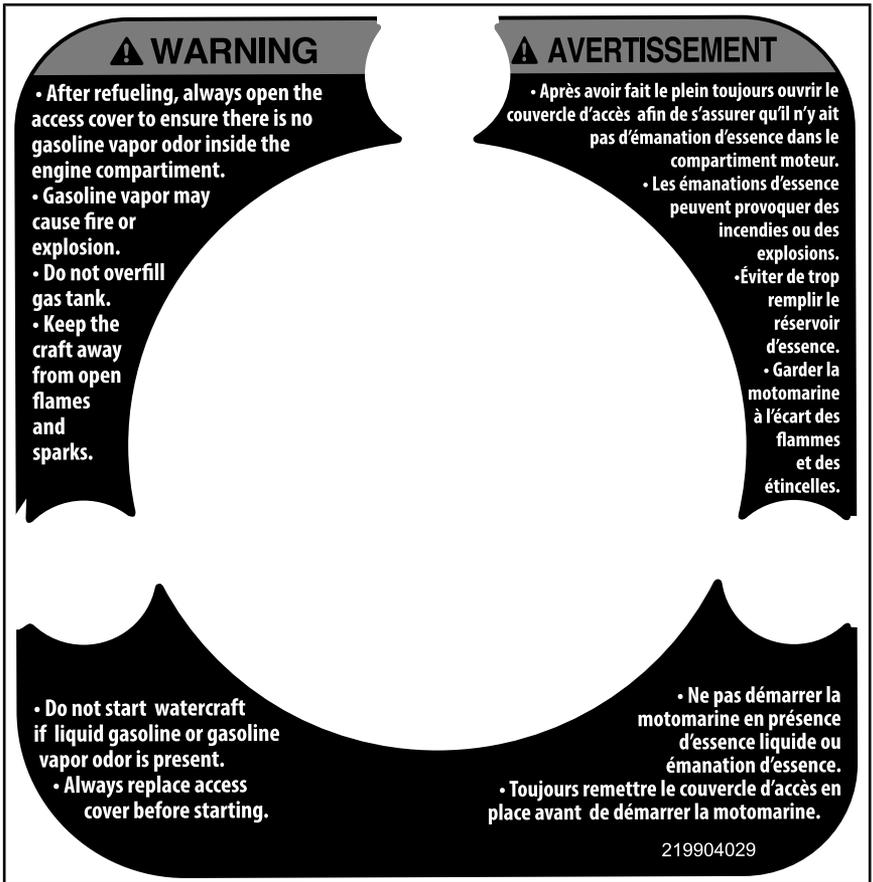


Portez un VFI
Portez un vêtement en néoprène

Reportez-vous au Guide du conducteur



5559_FR



ÉTIQUETTE 2



ÉTIQUETTE 3



ÉTIQUETTE 4



ÉTIQUETTE 8



ÉTIQUETTE 5



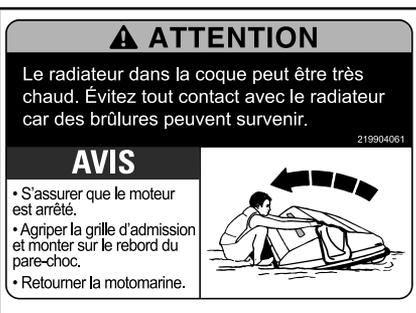
ÉTIQUETTE 9- MODÈLES AVEC iBR



ÉTIQUETTE 6



ÉTIQUETTE 10 - MODÈLES AVEC iBR



ÉTIQUETTE 7

⚠ AVERTISSEMENT

ÉVITER LES BLESSURES GRAVES OU LA MORT:

- Le moteur doit être arrêté avant d'embarquer.
- Se tenir à l'écart du système de propulsion et de la grille d'admission.

EMBARQUEMENT: • Embarquer une personne à la fois. • Rester centré pour garder l'équilibre.

Ne jamais utiliser la marche d'embarquement (si équipée) pour tirer, remorquer, plonger, sauter ou embarquer sur la motomarine si elle n'est pas à l'eau ou pour toute autre activité pour laquelle elle n'a pas été conçue. 219904255B

ÉTIQUETTE 11



ÉTIQUETTE 12 - ESTAMPILLÉ À L'ARRIÈRE DU SIÈGE SUR LES MODÈLES 2 PLACES

iBR INSTRUCTIONS

FONCTIONNEMENT DU FREIN INTELLIGENT ET DE LA MARCHÉ ARRIÈRE iBR:

Comment freiner

- Presser le levier de frein.

Comment reculer

- Maintenir le levier de frein engagé.

Comment avancer

- Presser le levier d'accélérateur pour engager le mouvement vers l'avant à partir de la position neutre. Presser le levier pour accélérer.

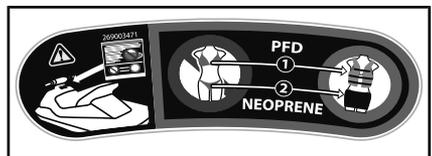
Comment aller au neutre

- Appuyer brièvement sur le levier de frein.

Référez-vous au guide du conducteur pour plus d'information.

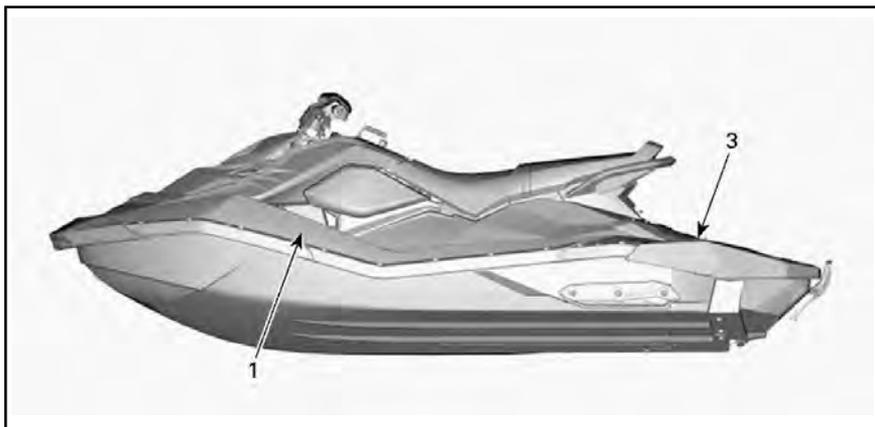
219904656A

ÉTIQUETTE 13 - SITUÉ SUR LA CONSOLE - MODÈLES AVEC iBR

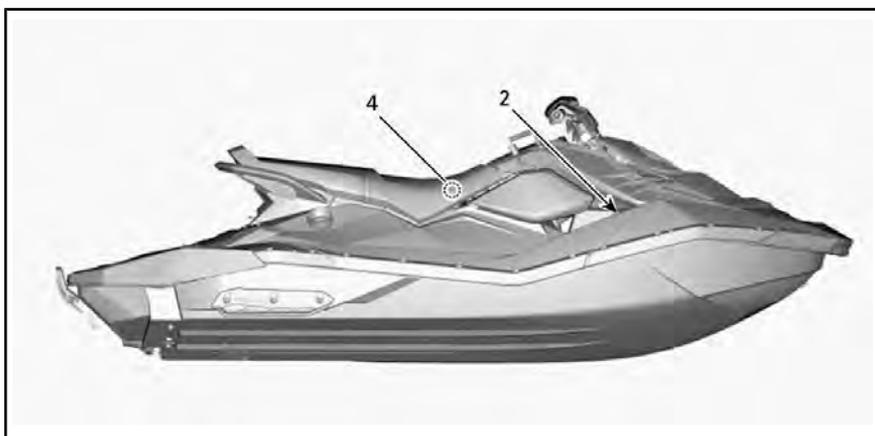


ÉTIQUETTE 14

Étiquettes de conformité



TYPIQUE



TYPIQUE



ÉTIQUETTE 1 - TYPIQUE - CONTRÔLE D'ÉMISSION

CANADIAN COMPLIANCE NOTICE AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES	
Max. = 2	160 kg 352 lbs/lb
Max. + =	160 kg 352 lbs/lb
CATEGORY / CATÉGORIE: C MAXIMUM WAVE / VAGUE MAXIMALE 2.0 m MAXIMUM WIND SPEED / VITESSE DE VENT MAXIMALE 33.0 knots/noeuds	
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC. VALCOURT, QUÉBEC, CANADA (YDV)	
MODEL / MODÈLE: XXXXXXXXX	
THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLIES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED. LE FABRICANT ATTESTE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DU RÉGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU DE SON IMPORTATION.	
MAXIMUM CAPACITIES ABOVE INFORMATION ALSO APPLIES IN THE U.S.A.	CAN ICES-2 / NMB-2"

ÉTIQUETTE 2 - MODÈLES 2 PLACES - TYPIQUE - AVIS DE CONFORMITÉ CANADIENNE (MODÈLES CANADIENS SEULEMENT)

CANADIAN COMPLIANCE NOTICE AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS LIMITES MAX. DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES	
Max. =	kg lb
Max. + =	kg lb
CATEGORY / CATÉGORIE: C MAXIMUM WAVE / VAGUE MAXIMALE 2.0 m MAXIMUM WIND SPEED / VITESSE DE VENT MAXIMALE 33.0 knots/noeuds	
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC. 570 Montagne, Valcourt, Qc, CA, JOE 2LO Skaldenstraat 125, Gent, 9042, BE (YDV)	
MODEL / MODÈLE:	
THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLIES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED. / LE FABRICANT ATTESTE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DU RÉGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU DE SON IMPORTATION.	
MAXIMUM CAPACITIES ABOVE INFORMATION ALSO APPLIES IN THE U.S.A.	

ÉTIQUETTE 2 - MODÈLES DUO - TYPIQUE (MOTOMARINE À L'EXTÉRIEUR DE L'AMÉRIQUE DU NORD)

CANADIAN COMPLIANCE NOTICE	
AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN	
MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES	
Max. = 3	205 kg 450 lbs/lb
Max. + =	205 kg 450 lbs/lb
CATEGORY / CATÉGORIE: C	
MAXIMUM WAVE / VAGUE MAXIMALE	2.0 m
MAXIMUM WIND SPEED / VITESSE DE VENT MAXIMALE	33.0 knots/noeuds
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.	
VALCOURT, QUÉBEC, CANADA (YDV)	
MODEL / MODÈLE: XXXXXXXX	
<p>THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLIES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED.</p> <p>LE FABRICANT ATTESTE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DU RÈGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU DE SON IMPORTATION.</p>	
MAXIMUM CAPACITIES ABOVE INFORMATION ALSO APPLIES IN THE U.S.A.	CAN ICES-2 / NMB-2"

ÉTIQUETTE 2 - MODÈLES 3 PLACES - TYPIQUE - AVIS DE CONFORMITÉ CANADIENNE (MODÈLES CANADIENS SEULEMENT)

CE BATEAU EST FABRIQUÉ PAR BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. PAR 48 U.S.C. 4305 ET L'OCTROI DE L'EXEMPTION DE LA GARDE CÔTIÈRE DES ÉTATS-UNIS (CGB 88-001). LA GARDE CÔTIÈRE DES ÉTATS-UNIS EXEMPTÉ CE NAVIRE D'UN OU PLUSIEURS RÈGLEMENTS DE SÉCURITÉ. CGB 88-001 DÉCLARE QUE CERTAINS RÈGLEMENTS SONT INAPPLICABLES À LA LUMIÈRE DES CARACTÉRISTIQUES DE CE NAVIRE ET QUE L'EXEMPTION N'AURA PAS D'EFFET NÉGATIF SUR LA SÉCURITÉ DES BATEAUX DE PLAISANCE. CE BATEAU EST CONFORME AUX NORMES DE SÉCURITÉ DE LA GARDE CÔTIÈRE DES ÉTATS-UNIS EN VIGUEUR À LA DATE DE LA CERTIFICATION. TOUTES LES PERSONNES DEVRAIENT PORTER UN GILET DE SAUVETAGE (VÊTEMENT DE FLOTTAISON INDIVIDUEL) PENDANT LE FONCTIONNEMENT OU L'UTILISATION DE CETTE MOTOMARINE. ASSEMBLÉ AU MEXIQUE 219905933

ÉTIQUETTE 3 - TYPIQUE

EMISSION CONTROL SYSTEM INFORMATION	
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.	
THIS ENGINE CONFORMS TO U.S. EPA & CALIFORNIA EMISSIONS REGULATIONS FOR MARINE SI ENGINES.	
RENSEIGNEMENT SUR LE DISPOSITIF ANTI-POLLUTION	
CE MOTEUR EST CONFORME AUX NORMES DE L'EPA DES É.-U. POUR LES MOTEURS MARINS À ALLUMAGE COMMANDÉ.	
(EPA)	ENGINE FAMILY / FAMILLE DE MOTEUR
(FEL)	CERTIFICATION STANDARDS
(CA)	NORMES DE CERTIFICATION
(FEL)	EMISSION CONTROL SYSTEM
	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS
<p>MEETS CALIFORNIA EVAP EMISSIONS REGULATIONS FOR SPARK IGNITION MARINE WATERCRAFT, EVAP FAMILY</p> <p>EVAPORATIVE EMISSION CONTROL SYSTEM: SO</p> <p>SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SCHEDULE AND FUEL, OIL AND SPARK PLUG SPECIFICATIONS, VOIR LE CALENDRIER D'ENTRETIEN ET LES SPÉCIFICATIONS D'ESSENCE, D'HUILE ET DE BOUGIE D'ALLUMAGE DANS LE GUIDE DE L'OPÉRATEUR.</p>	
219905703	

ÉTIQUETTE 4 - EN VIGUEUR SUR TOUS LES MODÈLES AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS, EN VIGUEUR SUR LES MODÈLES À L'EXTÉRIEUR DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS LORSQU'ILS SONT ÉQUIVALENTS À UN MODÈLE CERTIFIÉ AUX ÉTATS-UNIS. NORMES DE L'EPA



SITUÉE PRÈS DU BOUCHON DE CARBURANT

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Adressez-vous à un concessionnaire BRP autorisé pour plus de détails. Bien que non requis, il est recommandé qu'un concessionnaire BRP autorisé effectue la préparation de présaison du véhicule. Chaque visite au concessionnaire BRP autorisé est une bonne occasion de vérifier si le véhicule fait partie d'une campagne de sécurité. Nous vous invitons également à visiter un concessionnaire BRP autorisé en temps opportun lorsque vous apprenez l'existence d'une campagne liée à la sécurité.

AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant le fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut vous aider à prévenir l'usure et les dommages, avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision.

Avant d'effectuer l'inspection préalable à l'utilisation, lire et comprendre la section *COMMANDES*.

Avant de mettre la motomarine à l'eau

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur et retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de faire les opérations ci-dessous. Démarrer la motomarine seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

Vérifier les éléments énumérés dans le tableau suivant avant de mettre la motomarine à l'eau.

ÉLÉMENT	FONCTIONNEMENT	✓
La coque	Inspecter la coque, la plaque de promenade et la grille d'admission d'eau et vérifier si elles présentent des dommages.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Bouchon de vidange	Serrer.	
Réservoir d'essence	Remplir.	
Compartment moteur	Vérifier s'il y a des fuites de liquide visibles ou une odeur d'essence.	
Niveau d'huile à moteur	Vérifier et remplir.	
Niveau de liquide de refroidissement	Vérifier et remplir.	
État de l'échangeur de chaleur	Inspecter.	

ÉLÉMENT	FONCTIONNEMENT	✓
Système de direction	Vérifier le fonctionnement.	
Levier iTC	Vérifier le fonctionnement. (Enfoncer et relâcher le levier pour vérifier la liberté de mouvement. Si on ressent de la friction, on doit alors démonter le levier, le nettoyer, vérifier s'il présente des signes d'usure et le lubrifier)	
Levier iBR (modèles avec iBR)	Vérifier le fonctionnement. (Enfoncer et relâcher le levier pour vérifier la liberté de mouvement. Si on ressent de la friction, on doit alors démonter le levier, le nettoyer, vérifier s'il présente des signes d'usure et le lubrifier)	
Couvercle du bac de rangement avant (si équipé), plate-forme d'embarquement et siège	S'assurer qu'ils sont bien fermés et enclenchés.	
Bac de rangement amovible (le cas échéant)	S'assurer qu'il est installé sur la motomarine et qu'il est bien fermé et verrouillé.	
Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	Vérifier le fonctionnement.	
Interrupteur coupe-circuit du moteur et avertisseur sonore	Vérifier le fonctionnement.	
État de la batterie et des connexions	Vérifier le fonctionnement.	
Anode sacrificielle	Inspecter tous les mois (plus souvent si la motomarine est utilisée en eau salée) et la remplacer au besoin.	

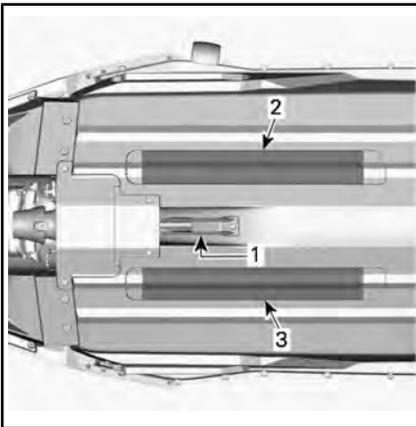
La coque

Vérifier si la coque est fissurée ou autrement endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le groupe propulseur. Nettoyez au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

REMARQUE : Une plaque de renfort du côté gauche de la coque sert à maintenir la symétrie de façon que l'hydrodynamique de la motomarine ne soit pas altérée.

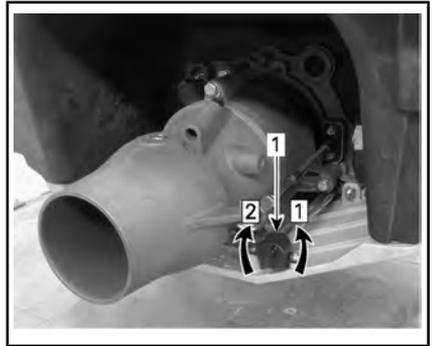


TYPIQUE

1. Admission d'eau
2. Échangeur de chaleur
3. Plaque de renfort

Bouchon de vidange

Remettre le bouchon de vidange de la cale.



TYPIQUE

1. Bouchon de vidange de cale

Étape 1 : Desserrer

Étape 2 : Serrer

! AVERTISSEMENT

S'assurer que le bouchon de vidange de la cale est bien serré avant de mettre la motomarine à l'eau.

Réservoir d'essence

Remplir le réservoir de carburant.

! AVERTISSEMENT

Appliquer à la lettre les instructions relatives au RAVITAILLEMENT.

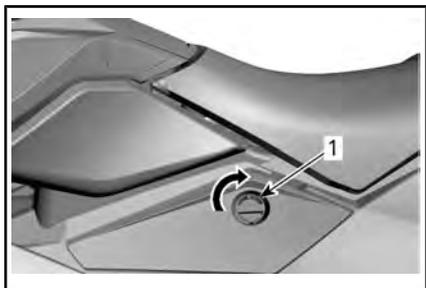
Compartment moteur

Vérifier s'il y a des vapeurs d'essence dans le compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas mettre le système électrique sous tension ni démarrer le moteur s'il y a une fuite ou une odeur de carburant. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

Pour accéder au compartiment moteur, tournez le bouton du couvercle d'accès gauche de 1/4 de tour dans le sens horaire, ouvrez le couvercle pour détacher la partie arrière puis le glisser vers l'arrière pour le retirer.



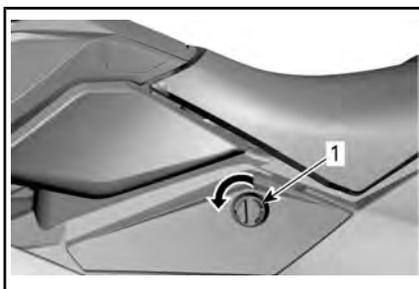
COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

1. Pour déverrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens horaire



COMPARTIMENT MOTEUR - COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE ENLEVÉ

Réinstallez le couvercle d'accès gauche dans l'ordre inverse de la dépose et tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire pour verrouiller.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

1. Pour verrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire

Huile à moteur

Assurez-vous que le niveau d'huile correspond à celui prescrit dans la section **PROCÉDURES D'ENTRETIEN**.

Liquide de refroidissement

Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement correspond à celui prescrit dans la section **PROCÉDURES D'ENTRETIEN**.

Vérifiez s'il y a des fuites de liquide de refroidissement sur le moteur, dans la cale et au niveau de l'échangeur de chaleur.

⚠ ATTENTION Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, le moteur et l'échangeur de chaleur peuvent devenir très chauds. Évitez de toucher aux pièces du moteur et à l'échangeur de chaleur, car il y a risque de brûlures.

Système de direction

Si la direction est désalignée, suivre les instructions d'alignement à la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement.

Lorsque le guidon est à l'horizontale, la tuyère de la turbine doit être bien droite. Tournez le guidon de gauche à droite et vérifiez que le mouvement de la tuyère correspond au mouvement du guidon.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR (modèles avec iBR), tringle-rie, etc.).

Manette d'accélérateur

Vérifier si le levier de commande d'accélérateur électronique (ETC) se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur avant de démarrer le moteur. Si celle-ci offre la moindre résistance, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Levier iBR (freinage et marche arrière intelligents) (modèles avec iBR)

Vérifier si le levier iBR se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du levier iBR avant de démarrer le moteur. Si on ressent de la friction, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Compartiment de rangement (ensemble Commodité), boîte à gants et siège

S'assurer que le couvercle avant du compartiment de rangement (si le véhicule en est équipé), le couvercle de boîte à gants et le siège sont bien fermés et enclenchés.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que le siège, le couvercle de boîte à gants et le couvercle avant du compartiment de rangement (si le véhicule en est équipé) sont bien enclenchés.

Interrupteur coupe-circuit du moteur et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Installer le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Appuyer sur le bouton de démarrage/ d'arrêt pour démarrer le moteur et l'arrêter en appuyant de nouveau sur le bouton.

REMARQUE : Le moteur va toujours démarrer si le capuchon du cordon d'attache est bien installé. L'ECU s'éteindra après 3 minutes mais si on appuie sur le bouton de démarrage, il s'activera et fera démarrer le moteur.

Redémarrer le moteur, puis l'arrêter en débranchant le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

AVERTISSEMENT

Remplacer le capuchon du cordon d'attache s'il a du jeu ou se détache continuellement de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin de prévenir l'utilisation non sécuritaire de la motomarine. Si retirer le capuchon du cordon d'attache ou appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt n'arrête pas le moteur, ne pas utiliser la motomarine. Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Une fois la motomarine à l'eau

Vérifier les éléments du tableau suivant après avoir mis la motomarine à l'eau et avant de l'utiliser.

ÉLÉMENT	FONCTIONNEMENT	✓
Indicateur multifonction	Vérifier le fonctionnement.	
Freinage et marche arrière intelligents (iBR) (modèles avec iBR)	Vérifier le fonctionnement.	
Correcteur d'assiette (VTS) (le cas échéant)	Vérifier le fonctionnement.	

Indicateur multifonction

1. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur et brancher le capuchon du cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
2. Pendant que l'indicateur multifonctionnel effectue son autovérification, s'assurer que tous les affichages s'allument.

AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache à son VFI ou à son poignet (au moyen d'une dragonne).

Système iBR (modèles avec iBR)

AVIS Pour éviter les collisions, voir à ce qu'il y ait assez d'espace devant et derrière la motomarine pour pouvoir vérifier le système iBR en toute sécurité. La motomarine se déplacera durant la vérification.

1. Retirer les amarres qui retiennent la motomarine au quai.
2. Démarrer le moteur et s'assurer que la motomarine est immobile.
3. Sur la gauche du guidon, enfoncer complètement le levier iBR; la motomarine devrait reculer lentement.

4. Relâcher le levier iBR, il ne devrait y avoir aucune poussée arrière.

**AVERTISSEMENT**

Toujours s'assurer que le système iBR fonctionne normalement avant de partir en randonnée.

Correcteur d'assiette (VTS) (le cas échéant)

Lorsque le moteur est en marche avant, utiliser le correcteur d'assiette pour déplacer la tuyère de turbine vers le haut, puis vers le bas afin de vérifier le fonctionnement du correcteur d'assiette. Vérifier l'affichage de la position du correcteur sur l'indicateur multifonctionnel.

Vérifier également les pré réglages du correcteur d'assiette en double-cliquant sur le bouton VTS à flèches HAUT/BAS.

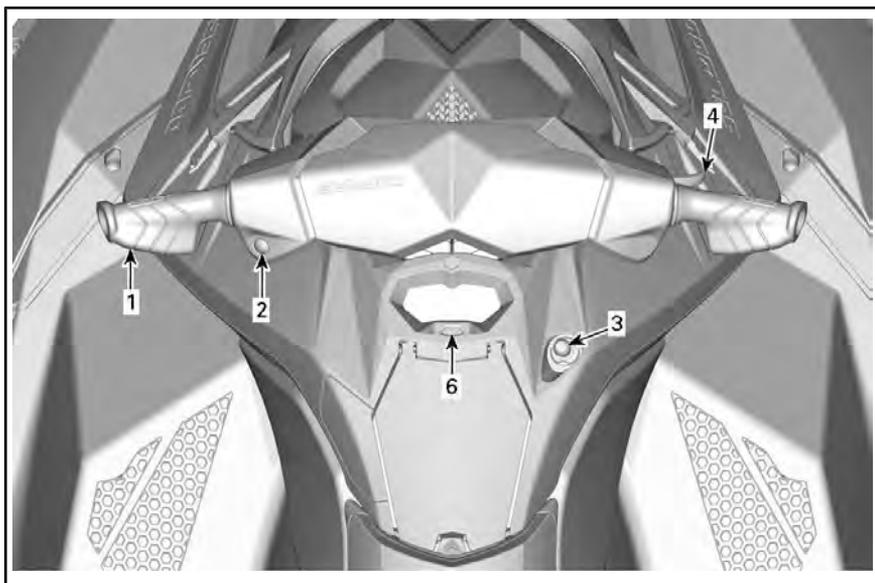
Consultez les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

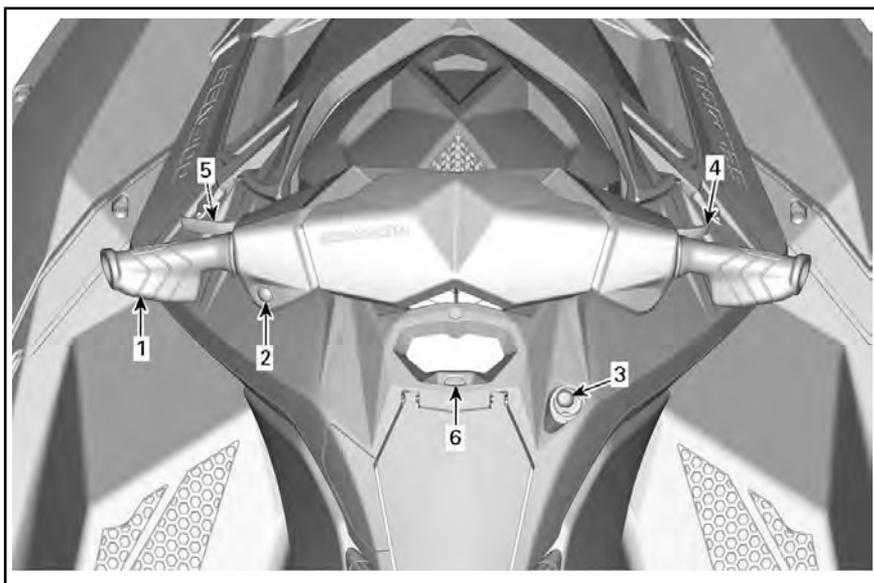
RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

COMMANDES

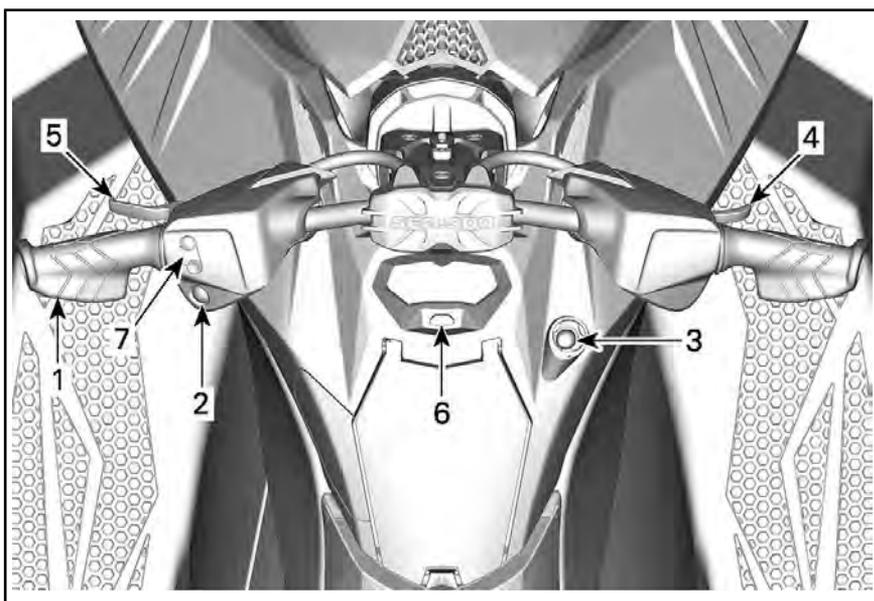
REMARQUE : Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations au sujet des étiquettes de sécurité du véhicule, consultez la section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LA MOTOMARINE*.



TYPIQUE - MODÈLES SANS iBR



TYPIQUE - MODÈLES AVEC iBR



MODÈLES TRIXX

1) Guidon

Le guidon contrôle la direction de la motomarine. En marche avant, lorsqu'on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne vers la droite et vice versa.



TYPIQUE

1. Guidon



TYPIQUE

1. Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Démarrage et arrêt du moteur

Consultez les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

Mise sous tension du système électrique

Appuyer une seule fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur sans brancher le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Le système électrique se mettra sous tension; l'indicateur multifonctionnel fera un autotest, puis s'éteindra après quelques secondes.

Le système électrique demeurera sous tension pendant environ 3 minutes après qu'on a appuyé sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur.

REMARQUE : Si on appuie sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur et qu'on le maintient ainsi sans que le cordon d'attache soit branché, l'affichage de l'indicateur multifonctionnel restera allumé tant que le bouton de démarrage/d'arrêt est enfoncé.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin du système de propulsion.

Modèles avec iBR

En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Si on tourne le guidon vers la droite en marche arrière, la motomarine tourne à gauche. Consultez les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

2) Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur est situé sur la gauche du guidon.

3) Interrupteur de coupure du moteur

L'interrupteur coupe-circuit du moteur se trouve à droite de l'indicateur multifonctionnel.



TYPIQUE

1. Interrupteur coupe-circuit du moteur

Pour que le moteur démarre, le capuchon du cordon d'attache doit être solidement fixé à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur.



TYPIQUE

1. Capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur
2. Cordon d'attache fixé au VFI du conducteur

Pour arrêter le moteur, retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand le moteur est arrêté, la fonction de freinage (modèles avec iBR) et la manœuvrabilité de la motomarine sont perdues.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours débrancher le cordon d'attache quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Système de sécurité à encodage numérique à radiofréquence (D.E.S.S. RF) (ensemble Commodité)

Le capuchon du cordon d'attache renferme une clé D.E.S.S. programmée pour que le numéro de série soit unique. Cela en fait une clé comme n'importe quelle autre.

Le système D.E.S.S. lit le numéro de série de la clé dans le capuchon du cordon d'attache installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur et le démarrage ne se fait que s'il reconnaît la clé.

Le système D.E.S.S. est d'une grande flexibilité. On peut se procurer des cordons d'attaches supplémentaires et faire programmer les clés D.E.S.S. pour sa motomarine.

Il est possible de programmer dix clés D.E.S.S. pour une même motomarine.

Pour faire programmer une clé pour sa motomarine, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

RF D.E.S.S. Types de clé

Deux types de clés peuvent être utilisés :

- Clé normale
- Clé d'apprentissage.

La couleur du flotteur du cordon d'attache varie pour qu'on puisse facilement reconnaître la clé.

TYPE DE CLÉ	COULEUR DU FLOTTEUR
Normal	Jaune
Apprentissage	Vert

L'indicateur multifonctionnel affiche le type de clé utilisé (CLÉ NORMALE ou CLÉ D'APPRENTISSAGE).

La clé d'apprentissage Sea-Doo limite la vitesse de la motomarine et le couple du moteur. Les conducteurs novices ou peu expérimentés peuvent ainsi apprendre à conduire une motomarine tout en acquérant la confiance et la maîtrise nécessaires.

4) Manette d'accélérateur

Le levier d'accélérateur sur la droite du guidon commande électroniquement le régime du moteur.

Pour accélérer ou maintenir la vitesse de la motomarine, actionner le levier avec la main.

Pour réduire la vitesse de la motomarine, relâcher le levier d'accélérateur.



TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur

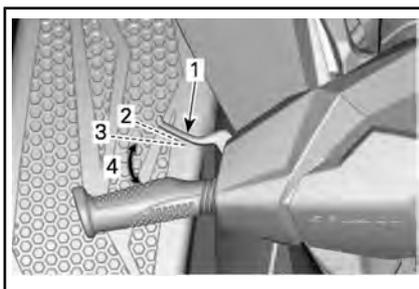
Le levier d'accélérateur est à ressort et devrait revenir en position initiale (ralenti) lorsqu'on le relâche.

5) Levier iBR (freinage et marche arrière intelligents) (modèles avec iBR)

Le levier iBR sur la gauche du guidon commande électroniquement :

- Marche arrière
- Point mort
- Le freinage.

REMARQUE : Actionner le levier à au moins 25 % de sa course pour activer les fonctions iBR.



TYPIQUE - LEVIER iBR

1. Levier iBR
2. Levier en position initiale
3. Levier à environ 25 % de sa course pour activer une fonction iBR
4. Plage de fonctionnement

À une vitesse inférieure à 7 km/h, tirer le levier iBR activera la marche arrière.

À une vitesse supérieure à 7 km/h, tirer le levier iBR activera le frein.

Lorsqu'on relâche le levier iBR après avoir freiné ou être passé en marche arrière, le point mort s'active.



AVERTISSEMENT

Si on actionne le levier d'accélérateur alors qu'on relâche le levier iBR, la poussée avant s'amorcera après un court instant. Si une accélération vers l'avant n'est pas souhaitée, relâcher le levier d'accélérateur.

Consultez les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

REMARQUE : La force de freinage est proportionnelle à la position du levier iBR.

6) Bouton Mode

Le bouton MODE se trouve juste sous l'indicateur multifonctionnel.



TYPIQUE

1. Bouton MODE

Rotax 900 ACE - 60

On l'utilise pour faire défiler les affichages multifonctionnels.

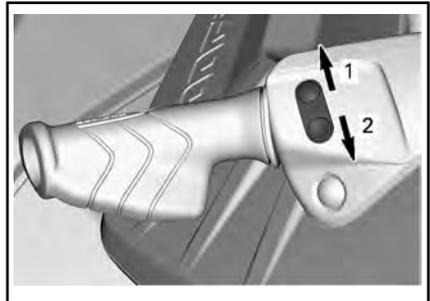
Rotax 900 ACE - 90

On l'utilise pour activer ou désactiver le mode SPORT et pour faire défiler les affichages multifonctionnels.

Reportez-vous à la section *INDICATEUR MULTIFONCTION* pour obtenir plus de détails.

7) Bouton VTS (correcteur d'assiette) (modèles Trixx)

Le bouton VTS se trouve sur la gauche du guidon.



BOUON DE COMMANDE DU VTS

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

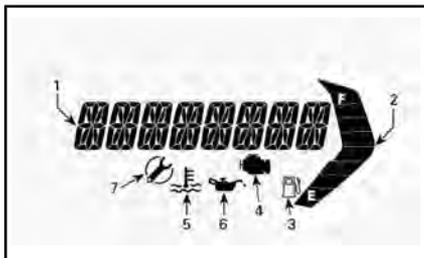
Le bouton de commande du VTS est utilisé pour régler l'attitude de conduite de la motomarine.

Reportez-vous à la section *INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT* pour plus de détails.

INDICATEUR MULTIFONCTION (ACL)

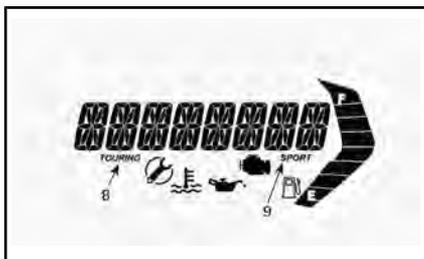
L'indicateur multifonctionnel (ACL) se situe au-dessus de la boîte à gants.

Description de l'indicateur multifonction



1. Affichage multifonctionnel
2. Affichage du niveau d'essence
3. Indicateur de bas niveau d'essence
4. Indicateur d'anomalie de moteur
5. Indicateur de température du moteur
6. Indicateur de basse pression d'huile
7. Indicateur de rappel d'entretien

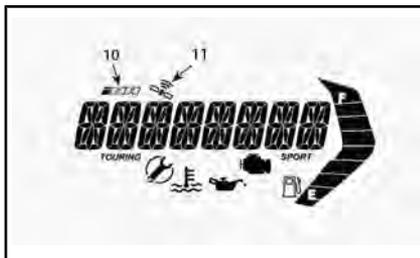
Rotax 900 ACE - 90



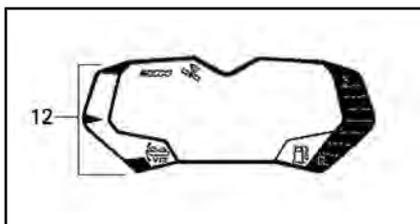
TYPIQUE

8. Indicateur de mode randonnée
9. Indicateur de mode sport

Modèles avec iBR



10. Indicateur de défaillance iBR
11. Indication de lien du GPS avec le satellite



12. Affichage de la position du VTS

1) Affichage multifonction

L'affichage multifonction sert à :

- Afficher le message de bienvenue lorsque le système électrique est mis sous tension.
- Activer et à régler les modes de fonctionnement.
- Afficher les messages défilant faisant état de l'activation d'une fonction ou de la défaillance d'un système.
- Afficher les messages de pannes.

2) Affichage du niveau d'essence

Cet affichage à barres indique la quantité d'essence qu'il reste dans le réservoir tout au long de la randonnée.



1. Affichage du niveau d'essence
2. Segment supérieur
3. Segment inférieur

Lorsque le réservoir est plein, 8 segments (barres) de l'indicateur sont allumés.

Lorsque le réservoir d'essence est presque vide, les deux segments du bas et l'indicateur de bas niveau d'essence se mettent à clignoter.

3) Indicateur de bas niveau d'essence



Lorsque cet indicateur commence à clignoter, cela signifie qu'il ne reste qu'environ 12 L d'essence dans le réservoir.

4) Indicateur d'anomalie de moteur



Lorsque cet indicateur s'allume, cela signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Voir le message qui apparaît sur l'affichage multifonctionnel.

Lorsque ce témoin clignote, cela signifie que le **MODE PROTECTION** est en fonction.

Lorsque l'indicateur d'anomalie moteur s'allume, on peut s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la ré-

paration ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à la section **DÉPANNAGE**.

5) Température du moteur



Lorsque cet indicateur s'allume, cela signifie que le moteur ou que le système d'échappement surchauffe.

6) Indicateur de basse pression d'huile



Lorsque cet indicateur s'allume, cela signifie que la pression d'huile est basse. Voir le message qui apparaît sur l'affichage multifonctionnel.

7) Indicateur de rappel d'entretien



L'indicateur de rappel d'entretien s'allume lorsque l'entretien est requis.

Lorsque cet indicateur s'allume, on peut s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

8) Indicateur Mode Randonnée (Rotax 900 ACE - 90)

Lorsque l'indicateur de mode randonnée est allumé, le mode randonnée est actif.

REMARQUE : L'indicateur de mode randonnée s'éteint lorsqu'on active le mode sport et se rallume lorsqu'on désactive le mode sport.

9) Indicateur Mode Sport (Rotax 900 ACE - 90)

L'indicateur de mode sport est normalement éteint.

Lorsqu'on sélectionne le mode sport, l'indicateur de mode sport s'allume. Il reste allumé jusqu'à ce qu'on désactive le mode sport ou qu'on éteigne la motomarine.

10) Indicateur de défaillance de l'iBR (modèles avec iBR)



L'indicateur de défaillance iBR s'allume lorsqu'une défaillance du système iBR est décelée.

Reportez-vous à la section *DÉPANNAGE* pour obtenir plus de détails.

11) Indicateur de GPS actif (si équipé)



Un GPS intégré à l'indicateur multifonctionnel fournit la vitesse à l'affichage multifonctionnel.

Cela est confirmé lorsque l'indicateur de GPS actif apparaît à l'écran numérique.

12) Indicateur VTS (modèles avec VTS)



L'indicateur VTS s'allume lorsque le VTS est en fonction.

L'indicateur à barres de gauche s'allume pour indiquer la position approximative de la proue de la motomarine.

Navigation sur l'affichage multifonctionnel

AVERTISSEMENT

Ne pas régler l'affichage tout en conduisant; vous pourriez perdre la maîtrise de la motomarine.

Sélection des fonctions

Lorsque le système électrique est mis sous tension et que l'indicateur a terminé l'autovérification, un message vous souhaitant la bienvenue à bord défilera pendant quelques secondes. Par la suite, la dernière option choisie s'affichera.

REMARQUE : Vous pouvez sauter le message de bienvenue en appuyant sur le bouton MODE.

L'affichage multifonctionnel affiche aussi un menu de sélection de diverses fonctions, qui permettent de modifier les indications de l'affichage numérique, les modes de fonctionnement du système (Rotax 900 ACE - 90), et les messages d'erreurs du système.

REMARQUE : Pour changer l'unité de mesure ou la langue d'affichage, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

1. Pour sélectionner les différentes options offertes par l'affichage multifonctionnel, appuyer rapidement à répétition sur le bouton MODE jusqu'à ce que les options d'affichage soient visibles :
 - VITESSE
 - TR/MIN
 - HEURE

Description des options

Vitesse

La VITESSE peut s'afficher en km/h ou MPH selon le réglage des unités de mesure.

Modèles avec iBR

L'indication de vitesse est basée sur un GPS (système mondial de localisation) intégré à l'indicateur multifonctionnel.

En cas de perte de signal du GPS, un mode par défaut permet de calculer la vitesse au moyen de l'information d'autres systèmes, ce qui permet d'obtenir la vitesse estimée de la motomarine.

TR/MIN

Le régime du véhicule s'affiche sous forme numérique.

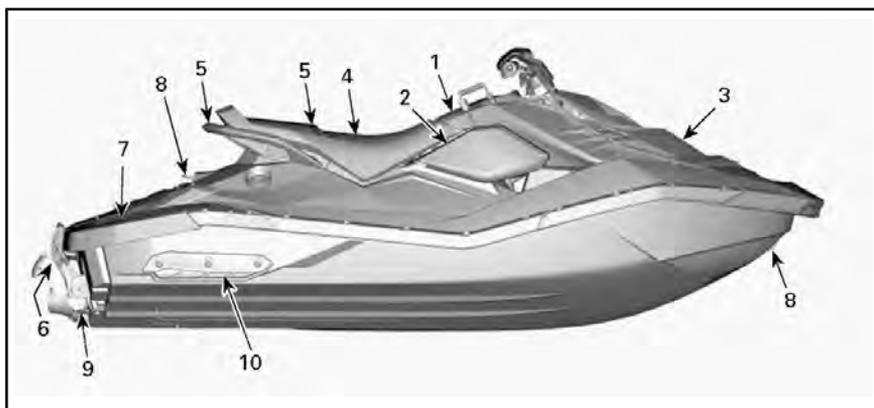
Heure

La fonction HEURE sert à afficher le cumul des heures de fonctionnement du moteur.

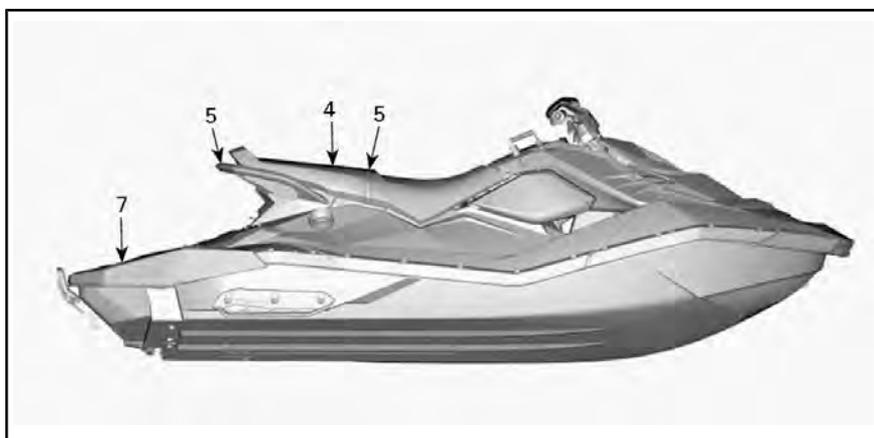
ÉQUIPEMENT

REMARQUE : Les illustrations peuvent ne pas être précises pour chaque modèle et sont uniquement fournies comme référence visuelle.

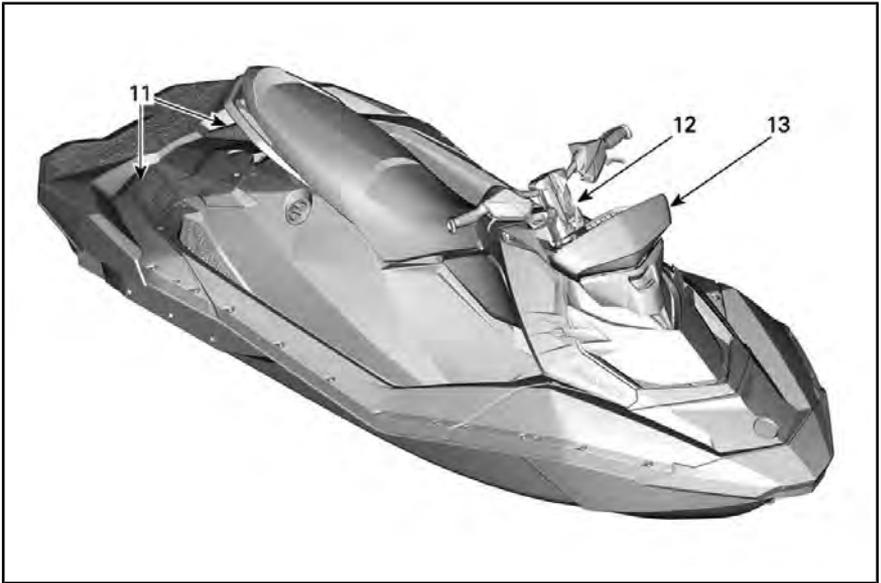
REMARQUE : Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations au sujet des étiquettes de sécurité du véhicule, consultez la section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LA MOTOMARINE*.



TYPIQUE - MODÈLES 2 PLACES



TYPIQUE - MODÈLE 3 PLACES



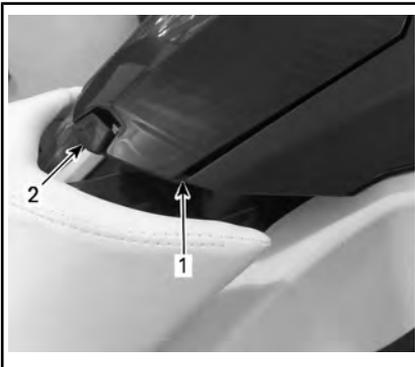
TYPIQUE - MODÈLES TRIXX ET SYSTÈME AUDIO

1) Boîte à gants

Petit compartiment de rangement pour mettre des objets personnels ainsi que le *DVD DE SÉCURITÉ*, situé à l'avant du siège.

REMARQUE : La boîte à gants n'est pas étanche.

Pousser la patte vers l'avant pour ouvrir la boîte à gants.



1. Boîte à gants
2. Tab

2) Compartiment de rangement pour matériel de sécurité

Ce petit compartiment sert à ranger une trousse de matériel de sécurité ou de premiers soins seulement (non fournie avec le véhicule).

AVIS Ce compartiment ne doit pas servir au rangement d'articles divers. Ne rangez pas d'autres articles à cet endroit. Ranger d'autres articles à cet endroit peut endommager le véhicule.

Pour ouvrir ce compartiment de rangement, libérer à la main et retirer le panneau latéral droit.



1. Flanc droit

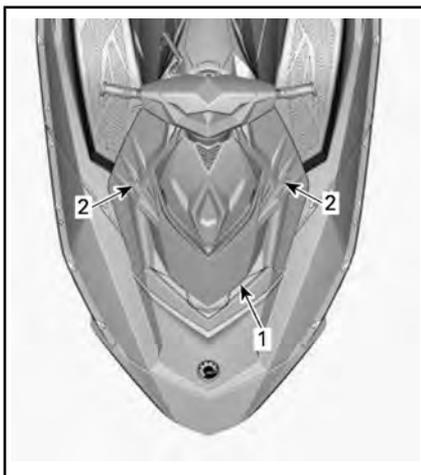


TYPIQUE - PANNEAU LATÉRAL DROIT ENLEVÉ

3) Compartiment de rangement (ensemble Commodité)

Emplacement pratique pour transporter des effets personnels.

Pour ouvrir le couvercle avant du compartiment de rangement, décrocher les crochets du couvercle de chaque côté. Toujours fermer et enclencher le couvercle avant de circuler avec le véhicule.



TYPIQUE

1. Couvercle avant
2. Crochets du couvercle

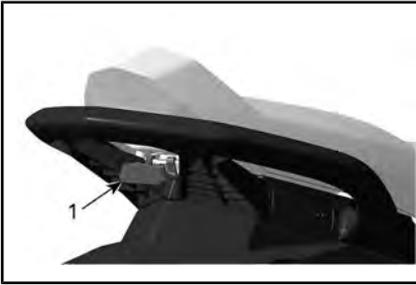
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais mettre d'objets lourds, tranchants ou fragiles dans le compartiment de rangement sans les assujettir. Ne pas excéder la charge maximale de 2,5 kg. Ne jamais utiliser la motomarine lorsque le couvercle avant du compartiment de rangement est ouvert. Ce compartiment n'est pas étanche.

4) Siège

Le loquet du siège est situé sous l'arrière de ce dernier.

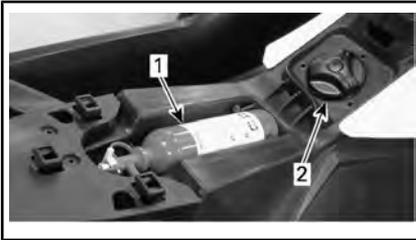
Pour retirer le siège, pousser sur la poignée du loquet. Libérer la poignée et faire glisser le siège vers l'arrière.



TYPIQUE - LOQUET DE SIÈGE

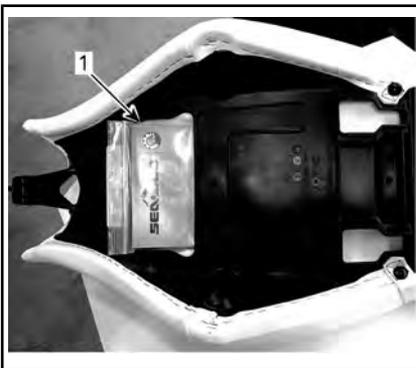
1. Poignée de loquet de siège

Enlever le siège permet d'accéder au compartiment de rangement arrière (modèles 3 places seulement), au guide du conducteur, à l'extincteur (non fourni avec le véhicule) et au bouchon du réservoir d'essence.



TYPIQUE - SIÈGE ENLEVÉ

1. Extincteur
2. Bouchon du réservoir



TYPIQUE - ENVERS DU SIÈGE RETIRÉ

1. Guide du conducteur

Pour installer le siège, mettre le siège à sa place et le pousser vers

l'avant jusqu'à ce que le loquet s'enclenche.

Tirer la partie arrière du siège vers le haut afin de s'assurer qu'il est bien verrouillé.

5) Poignées de maintien du passager

La courroie du siège offre une bonne prise pour un passager, et aide ce dernier à se maintenir dans le véhicule lors des déplacements.

Les poignées de maintien moulées latérales à l'arrière du siège offrent également une bonne prise pour un passager.

AVIS Ne jamais se servir de la poignée de maintien moulée pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever la motomarine.



TYPIQUE - POIGNÉES DE MAINTIEN DU PASSAGER

1. Sangle du siège
2. Poignée de maintien moulée

La poignée de maintien moulée arrière offre aussi une bonne prise pour monter sur la motomarine à partir de l'eau et sert de point d'appui à l'observateur (modèles 3 places).

6) Marche d'embarquement (ensemble Commo-dité)

La marche sert à embarquer sur la motomarine à partir de l'eau.



TYPIQUE

1. Marche d'embarquement

⚠ AVERTISSEMENT
 S'assurer que le moteur est éteint avant d'utiliser la marche d'embarquement pour embarquer sur la motomarine.

Abaisser la marche et la maintenir jusqu'à ce qu'on y pose le genou.



MARCHE D'EMBARQUEMENT MAINTENUE EN PLACE POUR EMBARQUER SUR LA MOTOMARINE À PARTIR DE L'EAU

AVIS

- Ne pas utiliser la marche d'embarquement pour monter sur une motomarine hors de l'eau.

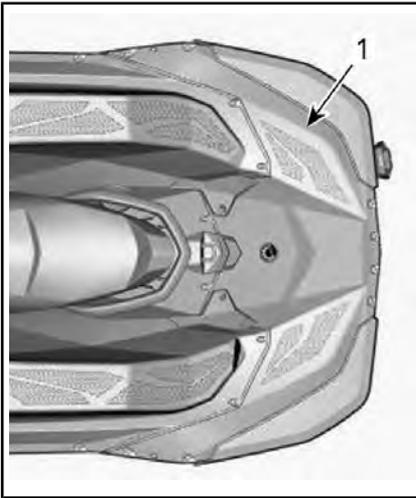
- La marche ne doit jamais servir à tirer, à remorquer, à plonger, à sauter à l'eau ou à toute autre fonction; l'utiliser seulement pour embarquer sur la motomarine.
- Une personne à la fois sur la marche.
- Monter sur la marche avec le genou seulement, pas avec le pied.

Modèles avec iBR

⚠ AVERTISSEMENT
 Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

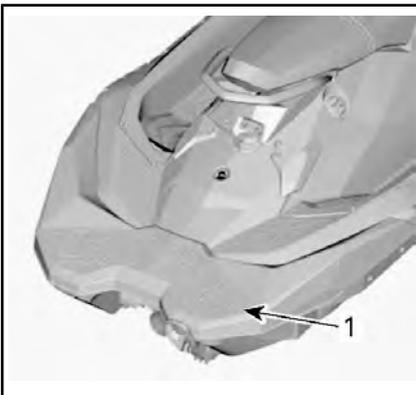
7) Plateforme d'embarquement

L'arrière du pont sert de plateforme d'embarquement.



TYPIQUE - MODÈLE 2 PLACES

1. Plateforme d'embarquement



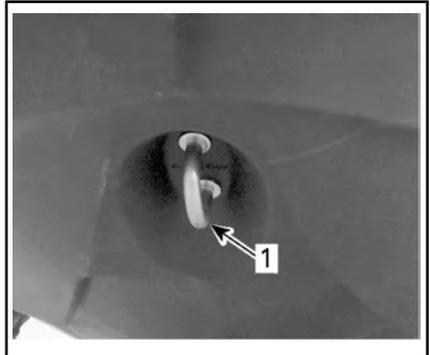
TYPIQUE - MODÈLE 3 PLACES

1. Plateforme d'embarquement

8) Œillets avant et arrière

Les œillets servent à amarrer la motomarine, à la remorquer ou à l'attacher lorsqu'on la transporte sur une remorque. Ils peuvent également servir à tirer un skieur (modèles 3 places), un planchiste ou un accessoire nautique (modèles 3 places).

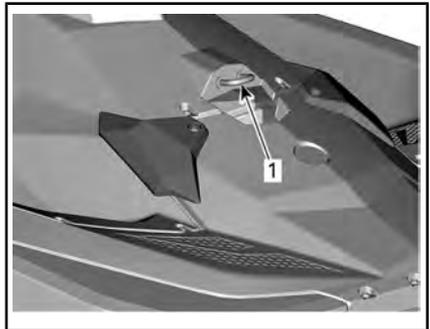
Œillet avant



TYPIQUE

1. Œillet avant

Œillet arrière

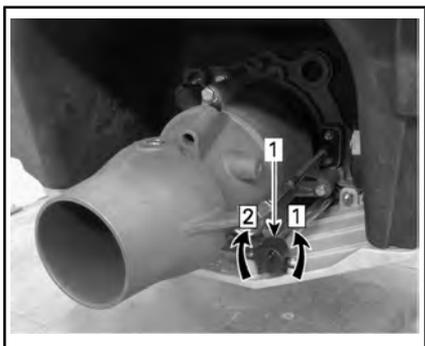


TYPIQUE

1. Œillet arrière

9) Bouchon de vidange de la cale

Desserrer le bouchon de vidange lorsque la motomarine est sur la remorque. Cela permet à l'eau accumulée dans la cale de s'écouler et contribue à réduire la condensation.

**TYPIQUE**

1. Bouchon de vidange

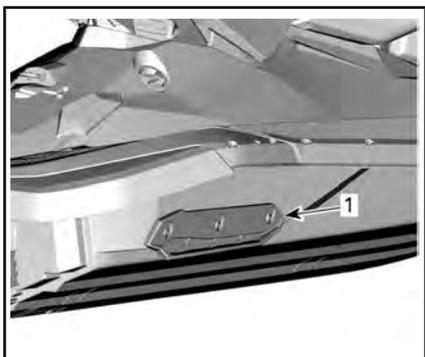
Étape 1 : Desserrer

Étape 2 : Serrer

AVIS S'assurer que le bouchon de vidange est bien vissé avant de mettre la motomarine à l'eau.

10) Stabilisateurs

Deux stabilisateurs fixes, un de chaque côté de l'arrière de la coque, aident à assurer la stabilité de la motomarine. Les stabilisateurs ne se règlent pas.



1. Stabilisateur

11) Repose-pieds arrière (modèles Trixx)

Repose-pieds à angle utilisés pour un meilleur contrôle lorsqu'on souève intentionnellement la proue.

12) Réglage de la hauteur du guidon (modèles Trixx)

La hauteur du guidon peut être réglée selon les préférences du conducteur.

1. Déverrouiller le mécanisme à l'aide du levier.



2. Régler le guidon à la hauteur désirée.

3. Verrouiller le mécanisme à l'aide du levier.

**13) Système audio (si équipé)**

Certains modèles sont équipés d'un système audio portable.

Le système audio BRP est composé de deux enceintes étanches, de deux haut-parleurs d'aigus, d'un radiateur passif, d'un clavier, d'un port de charge et d'un orifice d'aération. Le système se connecte par le biais de Bluetooth à un téléphone intelligent.

Lorsque vous appuyez sur le bouton **Lecture/Pause/Alimentation**, le système est alimenté.

Mode de jumelage Bluetooth - Lorsque la motomarine est enclenchée, le système essaie automatiquement de se connecter avec le dernier appareil connecté ou ira en mode de jumelage si aucun appareil n'est détecté. Lorsque le système est en mode de jumelage, tous les témoins des boutons clignotent. Pour saisir manuellement le mode de jumelage, maintenez enfoncé le bouton **Lecture/Pause/Alimentation** pendant 1 seconde. Les boutons clignotent pour indiquer que le mode association est actif. Cherchez **Système Son BRP** dans le menu Bluetooth de votre dispositif. 3 bips indiquent un jumelage réussi.

Une fois jumelé, sélectionnez une liste de musiques ou une autre source de musiques à partir de votre téléphone intelligent.

Mode de jumelage NFC - Pour jumeler avec la technologie NFC, placez votre téléphone intelligent près du logo NFC sur le dessus de l'appareil.

Ne jumelez jamais un téléphone intelligent ou ne changez pas la liste de musiques ou la source de musiques sur l'appareil lorsque vous naviguez.

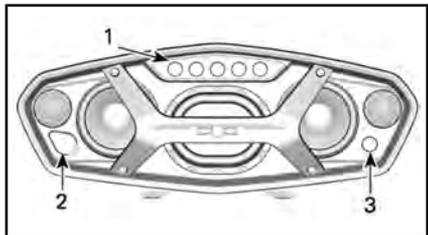
REMARQUE : Sur les appareils applicables.

AVERTISSEMENT

Utiliser un téléphone intelligent ou essayer de jumeler un appareil pendant la conduite peut distraire le conducteur de l'embarcation. Utilisez toujours les boutons avec prudence et soyez toujours vigilant lorsque vous naviguez. Gardez en tout temps un contact visuel avec votre environnement.



1. Système audio



1. Clavier
2. Port de charge
3. Orifice d'aération



1. Lecture/Pause/Alimentation
2. Augmenter le volume
3. Diminuer le volume
4. Morceau précédent
5. Morceau suivant

Lecture/Pause/Alimentation - Le bouton Lecture/Pause/Alimentation vous donne la possibilité de jouer ou de mettre en pause la musique avec une simple touche. Appuyer sur le bouton Lecture/Pause/Alime-

ntation allumera l'appareil s'il est actuellement éteint ou maintenir le bouton Lecture/Pause/Alimentation pendant 3 secondes éteindra l'appareil s'il est actuellement allumé. L'appareil émettra 4 petits bips pour indiquer quand l'alimentation est coupée.

Augmenter et diminuer le volume - Ces boutons augmentent et diminuent le volume. Lorsque l'appareil a atteint le volume minimal ou maximal, l'appareil émet un bip pour indiquer qu'aucun autre réglage n'est possible.

COMMANDES AUDIO		
ÉTAT	RETOUR AUDIO	RETOUR VISUEL
Mise sous tension	Apparition en fondu	Blanc
Mise hors tension	Disparition en fondu	-
Mode de jumelage	-	Tous les boutons clignotent en blanc
Mode de jumelage réussi	3 bips	-
Volume maximum	1 long bip	-
Volume minimum	1 long bip	-
En pause	-	Bouton Lecture/Alimentation clignote en blanc
Batterie faible	-	Bouton Lecture/Alimentation s'allume en rouge fixe

COMMANDES AUDIO		
ÉTAT	RETOUR AUDIO	RETOUR VISUEL
En charge	-	Bouton Lecture/Alimentation s'allume en bleu fixe
Batterie entièrement chargée	-	Bouton Lecture/Alimentation s'allume en blanc fixe
Batterie trop faible pour la mise sous tension	-	Bouton Lecture/Alimentation clignote en rouge 3 fois
Niveau de batterie	-	De 0 à 20 % : 1 bouton s'allume en blanc fixe
		De 21 à 40 % : 2 boutons s'allument en blanc fixe
		De 41 à 60 % : 3 boutons s'allument en blanc fixe
		De 61 à 80 % : 4 boutons s'allument en blanc fixe
		De 81 à 100 % : 5 boutons s'allument en blanc fixe

REMARQUE : Le bouton Lecture/Pause/Alimentation clignote rapidement (rouge et bleu) pendant 5 secondes, suivi d'un arrêt indiquant que l'appareil ne fonctionne pas à la température appropriée.

Ce système est complètement autonome et n'a pas de connexion électrique à la motomarine. Il doit être connecté à une prise électrique domestique de 110 V pour être chargé.

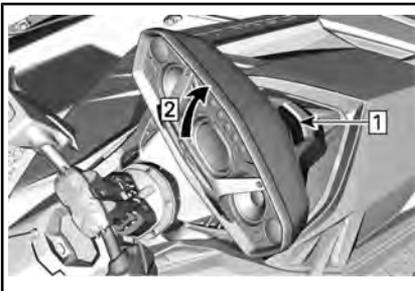
AVIS Utilisez uniquement l'adaptateur de charge fourni pour charger le système audio.

Niveau de batterie : Pour afficher le niveau de la batterie; maintenez les deux boutons de volume simultanément.

Lorsqu'il n'est pas utilisé, l'appareil s'arrête après 10 minutes.

Pour le retirer :

1. Appuyez sur le bouton
2. Levez la poignée



Étape 1 : Appuyez sur le bouton
Étape 2 : Levez la poignée

Pour l'installer, assurez-vous que les languettes de verrouillage avant sont correctement engagées avant l'abaisser.



ATTENTION Une exposition prolongée à des volumes très élevés peut endommager vos oreilles.

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant la période de rodage

Il est recommandé d'assurer une période de rodage de 5 heures avant d'utiliser la motomarine à plein régime de manière continue.

Pendant cette période, l'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 à 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

AVIS Pendant la période de rodage, les accélérations intenses, le fonctionnement prolongé et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes peuvent avoir des effets néfastes.

CONSIGNES D'UTILISATION

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours faire l'*INSPECTION DE PRÉUTILISATION* avant de se servir de la motomarine. Lire les sections *INFORMATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ* et *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE* et voir à bien connaître la technologie iControl.

Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Embarquement

Comme pour toute autre motomarine, l'embarquement doit se faire avec précaution, alors que le moteur est arrêté.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur **DOIT** être arrêté et le cordon d'attache retiré lorsqu'on monte sur la motomarine ou qu'on utilise la marche d'embarquement. Ne jamais utiliser les composants du système de propulsion comme point d'appui pour monter sur la motomarine.

Modèles avec iBR

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le déflecteur d'iBR comme marche ou point d'appui pour monter sur la motomarine. Faire attention à ne pas se cogner sur le déflecteur pendant l'embarquement.

Embarquement à partir d'un quai

Pour embarquer à partir d'un quai, placer doucement un pied sur le marchepied de la motomarine installée le long du quai tout en tenant le guidon, et transférer simultanément

le poids du corps de l'autre côté afin d'équilibrer la motomarine.

Passer ensuite l'autre pied au-dessus du siège et le placer de l'autre côté du marchepied. Éloigner ensuite la motomarine du quai.



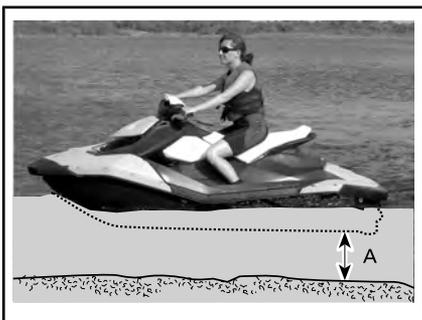
Embarquement à partir de l'eau

⚠ AVERTISSEMENT

- Garder les membres à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission.
- Ne jamais se servir du système de propulsion comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.

S'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque.

Tenir compte que la coque calera une fois que les passagers auront pris place sur la motomarine. S'assurer que l'eau est assez profonde pour éviter que du sable et des cailloux soient aspirés par le système de propulsion.



A. Se tenir à au moins 90 cm sous la partie arrière la plus basse de la coque une fois que les passagers ont pris place sur la motomarine

AVIS Démarrer le moteur ou circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager les composants du système de propulsion.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans le cas d'une motomarine munie d'un système iBR :

- Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.
- Ne jamais se servir du déflecteur iBR comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.

Conducteur seul

Modèles sans marche d'embarquement

1. D'une main, saisir la poignée arrière.
2. Avec l'autre main sur la plateforme d'embarquement, se soulever jusqu'à ce que l'on

puisse mettre un genou sur la plateforme.



3. Placer l'autre genou sur la plateforme d'embarquement.



4. Agripper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-pieds de chaque côté du siège.



Chevaucher le siège.

Modèles avec plateforme d'embarquement

Abaisser la marche d'embarquement d'une main.

Avec l'autre main, saisir le rebord de la plateforme d'embarquement, puis se soulever afin de mettre ses genoux sur la marche d'embarquement.

AVIS

- Ne jamais utiliser les composants du système de propulsion pour monter sur la motomarine.
- Monter sur la marche avec le genou seulement, pas avec le pied.

Se déplacer vers l'avant et agripper d'une main la poignée moulée derrière le siège, puis mettre le genou sur la marche d'embarquement.



Tout en tenant la poignée de maintien à l'arrière du siège, monter sur la plateforme d'embarquement.



Agrapper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-pieds de chaque côté du siège.



Chevaucher le siège.

Conducteur avec passager

Le conducteur prend place de la façon indiquée précédemment.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur **DOIT** être arrêté et le cordon d'attache retiré lorsqu'on monte sur la motomarine ou qu'on utilise la marche d'embarquement. Ne jamais utiliser les composants du système de propulsion comme point d'appui pour monter sur la motomarine.

En eau agitée, le passager se trouvant dans l'eau peut retenir la motomarine pour aider le conducteur à monter.



Le passager monte ensuite sur la motomarine alors que le conducteur la maintient en équilibre et s'assoit le plus près possible de la console.



Comment démarrer le moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, le conducteur et les passagers doivent toujours :

- Être assis sur le siège de la motomarine.
- Avoir une bonne prise ou tenir par la taille la personne assise devant.
- Porter des vêtements de protection appropriés, y compris un vêtement de flottaison individuel, approuvé par les autorités locales, ainsi que la partie inférieure d'une combinaison isothermique.
- Sur les modèles sans iBR, la motomarine se mettra à avancer dès le démarrage du moteur.

AVIS Avant de démarrer le moteur, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord. Sinon, des dommages au système de propulsion pourraient survenir.

1. Fixez le cordon d'attache à son VFI ou au poignet (au moyen d'une dragonne).
2. Tenez fermement le guidon avec la main gauche et placez les deux pieds sur le marche-pied.
3. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
4. Appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour lancer le moteur.
5. Relâchez le bouton de démarrage/d'arrêt immédiatement après le démarrage.

AVERTISSEMENT

Gardez le cordon d'attache fixé au VFI du conducteur ou au poignet (au moyen d'une dragonne) lorsqu'on démarre le moteur ou pendant une randonnée.

AVIS Pour empêcher la surchauffe du démarreur, n'appuyez pas sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur plus de 10 secondes. Laissez refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage.

Comment arrêter le moteur

Modèles avec iBR

AVERTISSEMENT

Afin de garder le contrôle de la direction de la motomarine, laissez le moteur fonctionner jusqu'à ce que la motomarine soit au ralenti.

Modèles sans iBR

AVERTISSEMENT

Le moteur doit être éteint pour que la motomarine puisse s'arrêter complètement.

Tous les modèles

Il y a deux méthodes pour arrêter le moteur :

- Appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
- Retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

AVERTISSEMENT

Toujours retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Comment tourner avec la motomarine



Lorsqu'on tourne le guidon, on fait pivoter la tuyère de la turbine, ce qui dirige la motomarine. Si on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne à droite, et elle tourne à gauche lorsqu'on tourne le guidon à gauche. Il faut appuyer sur l'accélérateur pour faire tourner la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Appuyer sur l'accélérateur et tourner le guidon pour donner à la motomarine une nouvelle direction. L'efficacité de la direction varie selon la pression exercée sur l'accélérateur, le nombre de passagers, la charge et l'état de l'eau ainsi que d'autres facteurs ambiants comme le vent.

À la différence d'une voiture, il faut appuyer sur l'accélérateur pour pouvoir tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur, et carrément impossibles lorsque le moteur est arrêté.

La maniabilité de la motomarine varie et nécessite plus de dextérité lorsqu'on a un passager. Les passagers devraient toujours tenir la courroie du siège ou la poignée moulée, ou s'agripper à la personne assise devant eux par la taille. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les eaux agitées avec un passager.

Virages serrés et autres manœuvres spéciales

Quand on effectue des virages serrés ou des manœuvres spéciales qui font en sorte que les ouvertures d'admission d'air sont submergées pendant un certain temps, de l'eau pénètre dans la cale.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche.

AVIS Quand les ouvertures sont submergées, ce qui peut arriver quand on fait des manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine, l'eau peut pénétrer dans la cale et peut occasionner de sérieux dommages aux composants internes du moteur. Voir la section **GARANTIE** du présent guide.

Système O.T.A.S.^{MC} (direction assistée sans l'accélérateur) (si équipé).

L'O.T.A.S. (Off-Throttle Assisted Steering) améliore la maniabilité après qu'on ait coupé les gaz.

Si le conducteur relâche l'accélérateur en amorçant un virage complet, le système O.T.A.S. est activé électroniquement et il augmente légèrement la vitesse du moteur à un régime préprogrammé pour faciliter le virage.

Lorsqu'on ramène le guidon au centre, l'accélérateur revient au ralenti.

Se familiariser avec cette caractéristique avant de partir en randonnée pour la première fois.

Comment passer au point mort (modèles avec iBR)



AVERTISSEMENT

L'arbre de transmission et la turbine tournent constamment lorsque le moteur est en marche, même au point mort. Se tenir à l'écart du système de propulsion de la motomarine.

Au démarrage de la motomarine, le système iBR engage automatiquement le déflecteur iBR au point mort.

Pour revenir au point mort depuis la marche avant, appuyer un coup sur le levier iBR.

Pour revenir au point mort depuis la marche arrière, relâcher le levier iBR et le levier d'accélérateur.

Comment régler la position de point mort de l'iBR (si équipé avec VTS)

Si la motomarine se déplace légèrement vers l'avant ou l'arrière au point mort, corriger le système iBR.

REMARQUE : Le vent ou le courant de l'eau peut causer le mouvement de la motomarine lorsqu'elle est au point mort.

Pour accéder au mode Réglage du point mort, vérifiez que le moteur est au ralenti et maintenez enfoncé le bouton BAS VTS pendant 1,5 secondes.

Le message **Neutral Adjust** (réglage du point mort) s'affiche.

Pour régler la position de point mort :

- Si l'embarcation se déplace vers l'avant, appuyer sur le bouton VTS BAS pour ajuster.
- Si l'embarcation se déplace vers l'arrière, appuyer sur le bouton VTS HAUT pour ajuster.

Ajuster jusqu'à neutraliser tout mouvement lorsque le moteur est au régime de ralenti.

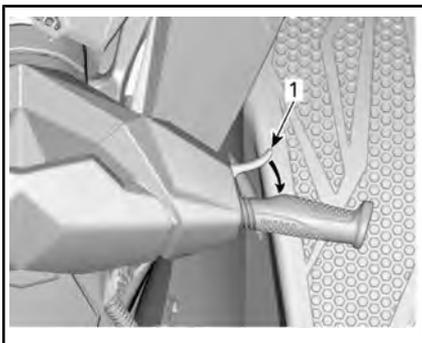
Pour sortir du menu **Régler point mort**, appuyez sur le bouton MODE ou attendez 25 secondes ou exercez une pression longue sur l'accélérateur ou le levier de frein.

Comment passer en marche avant (modèles avec iBR)

Pour passer en marche avant depuis le point mort, appuyer un coup sur le levier d'accélérateur. La motomarine accélérera en marche avant.

Pour passer de la marche avant à la marche arrière, relâcher le levier iBR, puis appuyer légèrement sur le levier d'accélérateur.

Pour revenir en marche avant après avoir freiné, actionner le levier d'accélérateur tout en relâchant le levier iBR. Après un court délai, la motomarine avancera en accélérant.



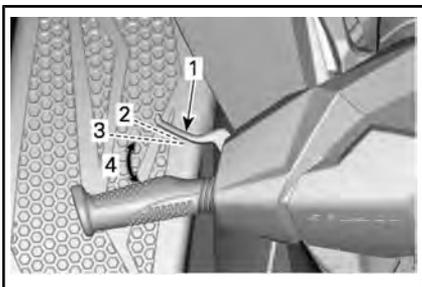
TYPIQUE - PASSAGE AU POINT MORT

1. Manette d'accélérateur

Comment passer en marche arrière (modèles avec iBR)

La marche arrière ne peut s'engager qu'entre le régime de ralenti et la vitesse au seuil de 7 km/h.

Pour passer en marche arrière, actionner le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25 % de sa course.



TYPIQUE - LEVIER iBR

1. Levier iBR
2. Levier relâché
3. Levier à environ 25 %
4. Plage de fonctionnement

Lorsqu'on actionne le levier iBR en marche arrière, le levier d'accélérateur peut servir à contrôler le régime, et par conséquent la poussée arrière est produite.

Lorsqu'on utilise l'accélérateur, la poussée arrière se contrôle avec plus de précision. Un régime excessif entraînera une turbulence dans l'eau et réduira l'efficacité en marche arrière.

REMARQUE : La puissance du moteur est réduite chaque fois que la position du levier iBR est modifiée.

Relâcher le levier iBR pour ne plus reculer.

Après avoir relâché le levier iBR, actionner suffisamment le levier d'accélérateur pour mettre fin au mouvement vers l'arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Le frein ne fonctionne pas à reculons.

La puissance du moteur disponible est restreinte en marche arrière, ce qui limite la vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne reculer qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, toujours s'assurer qu'il n'y a aucun objet, aucun obstacle ni aucune personne derrière la motomarine.

En marche arrière, tourner le guidon dans le sens opposé à la direction que l'on veut prendre.

Par exemple, pour entraîner l'arrière de la motomarine à bâbord (gauche), tourner le guidon à tribord (droite).



TYPIQUE - DIRECTION DANS LE SENS OPPOSÉ EN MARCHÉ ARRIÈRE

⚠ ATTENTION La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant. Pour diriger la poupe à bâbord (gauche) en marche arrière, tourner le guidon à tribord (droite). Pour diriger la poupe à tribord (droite), tourner le guidon à bâbord (gauche). On devrait s'exercer à reculer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine avant de reculer dans un endroit restreint.

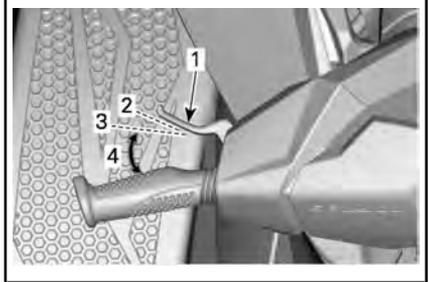
Activation et utilisation du frein (modèles avec iBR)

⚠ AVERTISSEMENT

- Le moteur doit tourner pour qu'on puisse utiliser le frein.
- Le frein ne fonctionne qu'en marche avant et n'a aucun effet à reculons.
- Le frein ne peut empêcher la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.

Le freinage ne peut s'engager qu'en marche avant, à une vitesse égale ou supérieure à 7 km/h.

Le frein est actionné lorsqu'on tire le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25 % de sa course.



TYPIQUE - LEVIER iBR

1. Levier iBR
2. Levier relâché
3. Levier à environ 25 %
4. Plage de fonctionnement

⚠ AVERTISSEMENT

Il serait bon de s'exercer à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, à une vitesse grandissante afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine.

Lorsque le levier iBR est actionné, le levier d'accélérateur est neutralisé et la commande de l'accélérateur du moteur dépend de la position du levier. Le freinage ne peut varier qu'avec le levier iBR.

La décélération de la motomarine est proportionnelle à la puissance de freinage. Plus on actionne le levier iBR, plus la puissance de freinage sera grande.

REMARQUE : Voir à actionner graduellement le levier iBR afin de régler l'intensité de la puissance de freinage et relâcher en même temps le levier d'accélérateur.

⚠ ATTENTION Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être

déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération. Le conducteur doit toujours avoir les deux mains sur le guidon et les passagers doivent s'agripper à une poignée de maintien ou tenir la taille de la personne devant eux.

AVERTISSEMENT

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR a également un effet sur la distance d'arrêt. Toujours régler son style de conduite en conséquence.

Lorsque la motomarine ralentit à moins de 7 km/h, le mode de freinage cesse de fonctionner et le mode marche arrière est engagé. Relâcher le levier iBR une fois que la motomarine s'est immobilisée. Sinon, la motomarine se mettra à reculer.

 **ATTENTION** Lorsque la motomarine s'immobilise, le sillage qu'elle crée la rattrapera et peut la pousser vers l'avant. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni baigneur à l'avant.

Si le levier d'accélérateur est toujours actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la motomarine avance en accélérant après un court délai. L'accélération est proportionnelle à la position du levier d'accélérateur.

AVERTISSEMENT

Si on ne veut pas avancer lorsqu'on relâche le levier de frein, relâcher le levier d'accélérateur.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine.

AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Freinage dans un virage

On peut freiner dans un virage en se servant du levier iBR de la façon décrite précédemment. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque la motomarine traverse le sillage.

 **ATTENTION** Lorsque la motomarine ralentit pour s'arrêter dans un virage, le sillage créé la rattrapera et la poussera latéralement. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque le sillage rattrape la motomarine.

Comment utiliser le correcteur d'assiette

Le correcteur d'assiette (VTS) modifie l'angle de la tuyère de turbine.

Aux premières utilisations, le conducteur devrait utiliser le correcteur d'assiette à différentes vitesses et dans différentes conditions nautiques pour se familiariser avec ce dispositif. Ce n'est qu'avec l'expérience que le conducteur apprendra à utiliser le correcteur en fonction

des différentes conditions. Il serait bon de se familiariser avec le correcteur d'assiette pendant la période de rodage (moment où on recommande de circuler à basse vitesse).

Le système VTS permet de régler manuellement la position d'assiette de la tuyère, ou de sélectionner trois positions d'assiette prédéterminées.

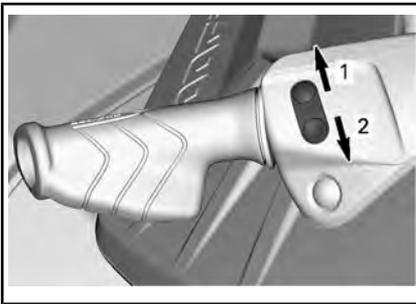
Réglage manuel du correcteur d'assiette

Il y a neuf positions du correcteur d'assiette.

La motomarine étant en marche avant, procéder comme suit.

Appuyer et relâcher la flèche vers le HAUT ou vers le BAS du bouton VTS afin de déplacer le correcteur d'assiette d'une position.

Si on appuie sur la flèche vers le HAUT ou vers le BAS du bouton VTS et qu'on la maintient enfoncée, la tuyère se déplacera jusqu'à ce qu'on relâche le bouton.

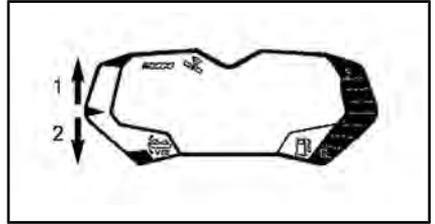


BOUTON DE COMMANDE DU VTS

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

Appuyer sur le bouton VTS lorsque le moteur est éteint modifiera l'indication dans le cadran, mais ne modifiera pas la position de la tuyère. Celle-ci changera de position la prochaine fois que le moteur sera démarré et que la motomarine se mettra en marche avant.

La position du correcteur d'assiette s'affiche dans l'indicateur multifonctionnel.



1. Affichage VTS HAUT
2. Affichage VTS BAS

CONSIGNES DE RÉGLAGE DU VTS

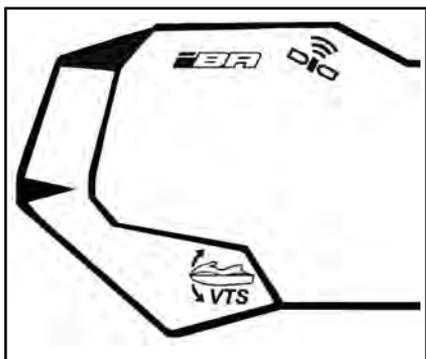
RÉGLAGE	UTILISATION
Central	Conduite à haute vitesse
Bas	Compenser pour une charge, obtenir une attitude neutre, réduire le marsouinage
Légèrement élevé	Obtenir une attitude neutre
Élevé	Soulève intentionnellement la proue

ATTENTION La conduite à haute vitesse lorsque le VTS est à un réglage élevé peut affecter la maniabilité de la motomarine.

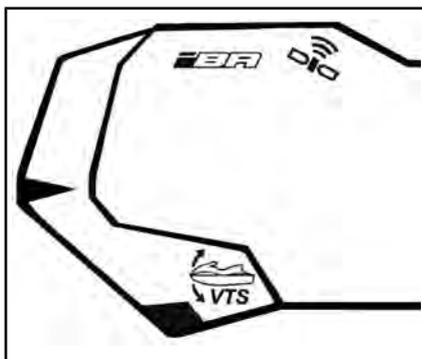
Utilisation des pré-réglages du correcteur

Trois positions d'assiette pré-réglées sont disponibles (bas, centre, haut).

Pour sélectionner la position la plus élevée, double-cliquer sur la flèche du haut du bouton du correcteur (proue relevée).



Pour sélectionner la position la moins élevée, double-cliquer sur la flèche du bas sur le bouton (proue abaissée).



REMARQUE : Les positions d'assiette préprogrammées ne sont pas modifiables.

⚠ ATTENTION La conduite à haute vitesse lorsque le VTS est à un réglage élevé peut affecter la maniabilité de la motomarine.

Recommandations générales

Conduite en eau agitée ou avec visibilité réduite

Éviter d'utiliser la motomarine dans de telles conditions. Si c'est indispensable, naviguer avec prudence et à une vitesse minimale.

Façon d'aborder les vagues

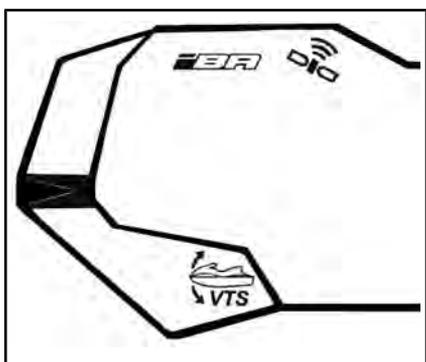
Le conducteur doit agripper fermement le guidon et garder les deux pieds sur les marche-pieds.

Le passager doit tenir les poignées de maintien avec les deux mains et garder les deux pieds sur les marche-pieds.

Réduire la vitesse de la motomarine.

Toujours être prêt à diriger la motomarine et à maintenir son équilibre au besoin.

Lorsque la motomarine franchit une vague, soulevez-vous légèrement



La position d'assiette intermédiaire doit être sélectionnée en fonction de la position d'assiette réelle. Double-cliquez sur le bouton HAUT VTS si la position est en dessous de l'assiette intermédiaire ou double-cliquez sur le bouton BAS VTS si la position est au dessus de l'assiette intermédiaire.

du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lorsque la motomarine aborde le sillage d'une embarcation, toujours maintenir une bonne distance avec cette dernière.

⚠ AVERTISSEMENT

Ralentir lorsqu'on aborde une vague ou le sillage d'une embarcation. Le conducteur et le ou les passagers doivent bien s'agripper et se mettre en position semi-accroupie afin d'absorber les chocs. Ne pas sauter les sillons ni les vagues.

Arrêt ou accostage au quai

Lorsque le levier d'accélérateur est relâché, la résistance de l'eau sur la coque a pour effet de ralentir la motomarine. La distance d'arrêt varie en fonction de la taille de la motomarine, de sa vitesse, du poids qu'elle transporte, des conditions de l'eau, du vent et du courant.



Le conducteur devrait s'exercer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions et à différentes vitesses.

Modèles sans iBR

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur doit être éteint pour que la motomarine puisse s'arrêter complètement.

Modèles avec iBR

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours s'exercer à freiner dans un endroit sûr où il y a peu d'embarcations, surtout à l'arrière. D'autres utilisateurs du plan d'eau peuvent ne pas pouvoir manœuvrer ou freiner à temps pour vous éviter si vous vous immobilisez devant eux.

Le système iBR peut également être utilisé pour freiner ou arrêter plus rapidement ainsi que pour accroître la manœuvrabilité, surtout lors de l'accostage. S'exercer à arrêter au moyen du système iBR en ligne droite et dans des virages afin de se familiariser avec les caractéristiques de maniabilité de la motomarine lorsqu'on freine partiellement ou complètement.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulève derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui vous suit de voir votre motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Le conducteur devrait également s'exercer à accoster à un quai ima-

ginaire en se servant des commandes (leviers iBR et d'accélérateur).

Relâcher la manette d'accélérateur à une distance suffisante du lieu d'accostage.

Ralentir jusqu'à la vitesse de ralenti.

Pour manœuvrer, se servir du levier iBR, du levier d'accélérateur, du levier sélecteur au point mort, en marche arrière ou en marche avant selon le cas.

Se souvenir qu'en marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Tourner le guidon à gauche fait tourner l'arrière à droite, et vice versa.



AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur ou que le moteur est arrêté. La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant.

Accostage sur une plage

AVIS Il n'est pas recommandé de conduire la motomarine jusqu'au rivage.

S'approcher lentement de la plage. Arrêter le moteur avant que la profondeur sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à 90 cm. Débarquer ensuite de la motomarine et la tirer jusqu'à la plage.

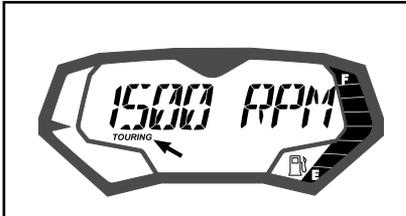
AVIS Circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager les composants du système d'échappement. Toujours arrêter le moteur avant que la profondeur sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à 90 cm et ne jamais utiliser la marche arrière ou le frein.

MODES DE FONCTIONNEMENT (ROTAX 900 ACE - 90)

Mode Randonnée

Au démarrage, la motomarine se règle par défaut en mode randonnée.

L'indicateur multifonction affiche un indicateur RANDONNÉE pour confirmer l'activation de ce mode.



INDICATEUR DE MODE RANDONNÉE

Mode Sport

Lorsque le mode SPORT est actif, la réponse de l'accélérateur est instantanée et les accélérations plus promptes qu'en mode randonnée.

L'indicateur multifonctionnel affiche un indicateur de mode SPORT pour confirmer l'activation de ce mode.

Lorsque le mode SPORT est activé, il le demeurera tant que le conducteur ne l'aura pas désactivé ou que le moteur est éteint. Le mode RANDONNÉE s'activera alors de nouveau automatiquement.

Activation du mode sport

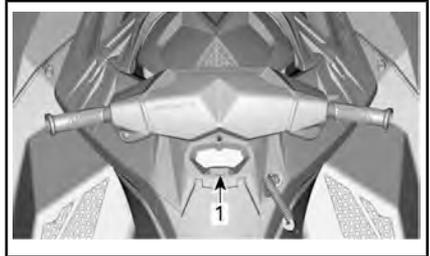
Pour activer le mode sport, faites comme suit :

⚠ AVERTISSEMENT

Portez attention aux autres embarcations, aux obstacles et aux baigneurs lorsque vous vous apprêtez à activer le mode sport.

1. Démarrer le moteur.

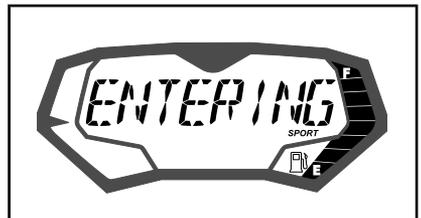
2. Maintenez le bouton MODE enfoncé pendant au moins 3/4 de seconde.



TYPIQUE

1. Bouton Mode

Deux bips se feront entendre et le message suivant défilera à l'écran de l'indicateur multifonctionnel :



MESSAGE AFFICHÉ

MODE SPORT - PLUS GRANDE
ACCELERATION - AVERTISSEZ LES
PASSAGERS DE BIEN SE RETENIR - APPUYEZ
SUR LE BOUTON MODE

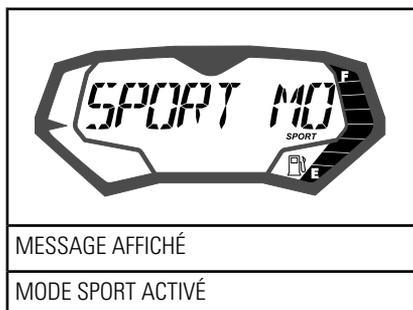
⚠ AVERTISSEMENT

Informez les passagers que le mode sport offre une accélération accrue et qu'ils doivent se cramponner.

3. Appuyez sur le bouton MODE de nouveau pour valider le message et activer le mode sport.

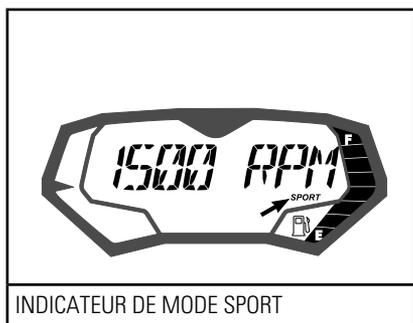
Un bip se fera entendre et un message défilant confirmera momenta-

nément que le mode sport a été activé.



REMARQUE : L'indicateur revient à son affichage normal après quelques secondes.

- Vérifier que l'indicateur de mode sport est allumé.



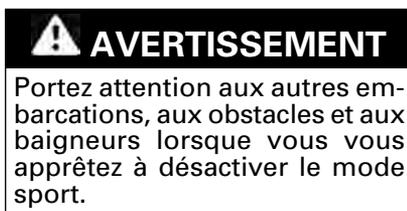
REMARQUE : L'indicateur de mode sport s'allumera et demeurera allumé tant et aussi longtemps que le mode sport est activé. Si l'accélérateur n'est pas complètement relâché et que le moteur n'est pas au ralenti, on ne peut pas activer le mode SPORT. Le message suivant apparaîtra alors.



Relâchez l'accélérateur. Lorsque le moteur sera retourné au ralenti, le mode SPORT s'activera.

Désactivation du mode sport

Pour désactiver le mode sport, faites comme suit :



- Maintenez le bouton MODE enfoncé pendant au moins 3/4 de seconde.

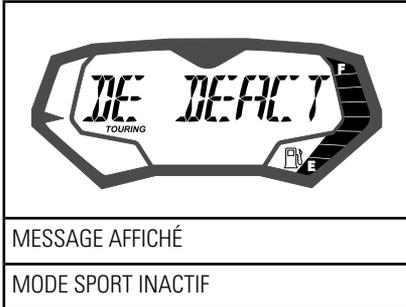
REMARQUE : Le message suivant défilera à l'écran : MODE SPORT INACTIF.



TYPIQUE

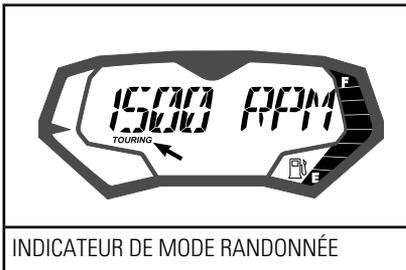
- Bouton MODE

REMARQUE : Le message suivant défilera à l'écran : MODE SPORT INACTIF.



REMARQUE : L'indicateur multifonctionnel revient à son affichage normal après quelques secondes.

2. Vérifiez que l'indicateur de mode randonnée est allumé.



OPÉRATIONS SPÉCIALES

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

AVERTISSEMENT

Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de votre vêtement de flottaison individuel, par exemple, peuvent s'emmêler dans les pièces mobiles.

Les algues, coquillages et autres débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, l'arbre de transmission ou l'hélice. Certains problèmes peuvent survenir lorsque l'admission d'eau est obstruée. Par exemple :

- **Cavitation** : Le moteur tourne rapidement, mais la motomarine se déplace lentement à cause d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
- **Surchauffe** : Étant donné que la pompe à jet contrôle le débit d'eau pour refroidir le système d'échappement, une prise bouchée entraînera une surchauffe des gaz d'échappement et endommagera les composants d'échappement.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante :

AVERTISSEMENT

S'il faut retirer un objet coincé du système de propulsion, **RETIRER** le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Nettoyage sur l'eau

Balancer la motomarine plusieurs fois. La plupart du temps, cela permettra de dégager la partie obstruée. Démarrer le moteur, puis s'assurer que la motomarine fonctionne normalement.

AVIS Avant de démarrer le moteur, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord. Sinon, des dommages au système de propulsion pourraient survenir.

Modèles avec iBR

Si le système est toujours obstrué, procéder de la façon suivante :

- Le moteur étant en marche et avant d'appuyer sur l'accélérateur, mettre le levier iBR en marche arrière et appuyer rapidement sur la manette d'accélérateur à plusieurs reprises.
- Répéter l'opération au besoin.

Tous les modèles

Si le système est toujours obstrué, sortir la motomarine de l'eau pour la nettoyer. Consulter *NETTOYAGE À L'EAU SUR LA PLAGE*.

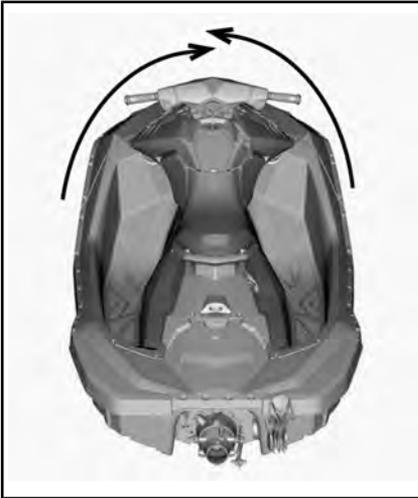
Nettoyage à l'eau sur la plage

AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer les composants du système de propulsion, il faut **ABSOLUMENT RETIRER** le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Placer un carton ou un tapis près de la motomarine afin d'éviter de l'égratigner en la retournant pour la nettoyer.

Retourner la motomarine sur un côté pour la nettoyer.



TYPIQUE - MODÈLE 2 PLACES SANS iBR

Nettoyer l'admission d'eau. En cas de difficulté, confier cette tâche à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Modèles avec br : Pour accéder facilement à la turbine, déplacer l'iBR en position avant. Consultez la section *FONCTION DE CONTOURNEMENT DE L'iBR* pour obtenir plus de renseignements.

Fonction de contournement de l'iBR (modèles avec iBR)

Lorsque la fonction de contournement de l'iBR est activée, l'utilisateur peut déplacer électroniquement le déflecteur iBR et la tuyère sur toute leur course au moyen du bouton de commande VTS.

REMARQUE : La fonction de retournement de l'iBR n'est disponible que le moteur étant arrêté.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on déplace le déflecteur iBR en se servant de la fonction de contournement de l'iBR, s'assurer qu'il n'y a personne derrière la motomarine. On peut se faire coincer les doigts par le déflecteur en mouvement.

AVIS Si un objet ou un outil reste coincé dans le système iBR lorsqu'on utilise la fonction de contournement, les composants iBR risquent d'être endommagés. Retirer tout objet rigide qui pourrait nuire au mouvement du déflecteur iBR avant de déplacer ce dernier.

⚠ AVERTISSEMENT

Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes :

- Retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendez au moins 5 minutes.
- N'appuyez pas sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

Activation de la fonction de contournement de l'iBR

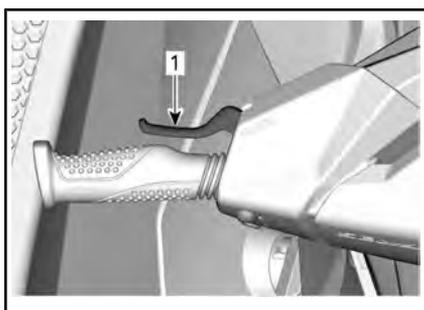
Pour activer la fonction de contournement de l'iBR, procéder comme suit.

1. Mettre le système électrique sous tension en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

2. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

REMARQUE : Le cordon d'attache doit être installé pour éviter que l'indicateur multifonctionnel s'éteigne après son autovérification. L'alimentation électrique demeurera sous tension pendant environ 1 heure.

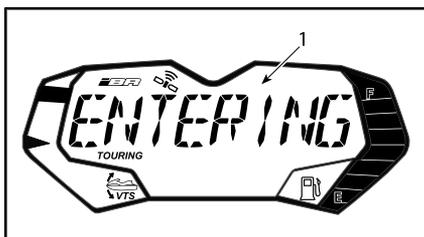
3. Appuyer sur le levier iBR et le tenir pendant toute la procédure.



1. Levier iBR actionné et tenu
4. Lorsque le message suivant est affiché sur l'indicateur multifonction, appuyez sur le bouton MODE.

MESSAGE DE L'INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

« ENTRER EN MODE DE NEUTRALISATION - APPUYEZ SUR LE BOUTON MODE »



TYPIQUE

1. Message de la jauge multifonctionnelle

Après quelques secondes, le message suivant défilera à répétition dans l'indicateur multifonctionnel.

MESSAGE DE L'INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

IBR MANUEL ACTIF - RELÂCHER LEVIER POUR QUITTER

5. Tout en retenant toujours le levier iBR, appuyer sur le bouton HAUT/BAS du correcteur d'assiette pour déplacer le déflecteur iBR. S'assurer que l'indication du VTS dans l'indicateur multifonctionnel change à mesure que le déflecteur iBR se déplace. Si le déflecteur iBR monte, l'indication monte aussi.
6. Relâchez le levier iBR.
7. Retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

AVERTISSEMENT

Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes :

- Retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendez au moins 5 minutes.
- N'appuyez pas sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

Chavirement de la motomarine

La motomarine est conçue de façon qu'il soit difficile de la chavirer. Il y a un stabilisateur de chaque côté de la coque, ce qui améliore la stabilité de la motomarine. Dans le cas d'un chavirement, la motomarine restera dans cette position.

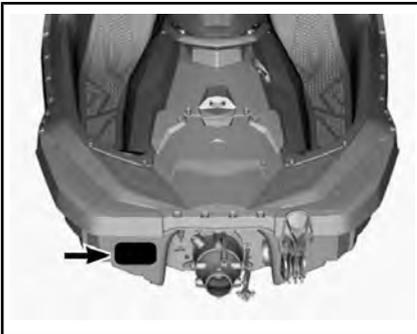
⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la motomarine est chavirée, ne pas essayer de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers doivent toujours porter des vêtements de flottaison individuels approuvés.

⚠ ATTENTION L'échangeur de chaleur dans la coque peut devenir brûlant. Éviter de toucher à l'échangeur puisqu'on pourrait se brûler.

Pour remettre la motomarine à l'endroit, s'assurer que le moteur est arrêté et que le cordon d'attache **N'EST PAS** installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur. Saisir la grille d'admission, placer le pied sur le pare-chocs latéral et, en utilisant le poids de son propre corps, tourner la motomarine dans votre direction.

REMARQUE : Il y a une étiquette sur la poupe près du raccord de rinçage qui explique comment remettre la motomarine à l'endroit. L'étiquette est à l'envers pour qu'on puisse la lire lorsque la motomarine a chaviré.



Lorsqu'on ramène la motomarine dans sa position de fonctionnement normale, on peut alors faire démarrer le moteur normalement.

REMARQUE : On recommande de conduire le véhicule pendant environ 5 minutes à un régime inférieur à 5 000 tr/min afin d'évacuer toute eau qui aurait pu s'accumuler dans la cale. Ne dépassez jamais les 5 000 tr/min. Sinon, de l'eau pourrait entrer dans le moteur.

AVIS Si une motomarine reste chavirée plus de 5 minutes, ne pas tenter de lancer le moteur afin d'éviter toute ingestion d'eau qui pourrait endommager le moteur. Adressez-vous dès que possible à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Si le moteur refuse de tourner, cesser immédiatement toute tentative. Sinon, le moteur pourrait être endommagé. Adressez-vous dès que possible à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Dès que possible, vérifiez la présence d'eau dans la cale. Drainez selon les besoins lorsque vous êtes de retour sur la rive.

Motomarine submergée

Pour limiter les dommages au moteur, faire ce qui suit dès que possible.

Vider la cale.

Si la motomarine était submergée dans de l'eau salée, vaporiser de l'eau douce sur la cale et les composants avec un boyau d'arrosage pour contrer l'effet corrosif du sel.

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants.

Moteur noyé d'eau

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants. À défaut de soumettre la motomarine à un entretien adéquat, le moteur pourrait subir de graves dommages.

Remorquage de la motomarine sur l'eau

Des mesures de précaution spéciales doivent être prises lors du remorquage d'une motomarine Sea-Doo sur l'eau.

La vitesse de remorquage maximale recommandée est de 21 km/h.

Cette opération empêchera le système d'échappement et, éventuellement, le moteur de se remplir d'eau. En effet, lorsque le moteur est arrêté, il n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

Si vous devez remorquer la motomarine à une vitesse supérieure à la vitesse maximale recommandée, fermez le tuyau d'arrivée d'eau dans le compartiment du moteur.

Pour accéder au boyau d'alimentation d'eau, tourner le bouton du couvercle d'accès gauche de 1/4 de tour dans le sens horaire, ouvrir le couvercle pour détacher la partie

arrière puis le glisser vers l'arrière pour le retirer.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

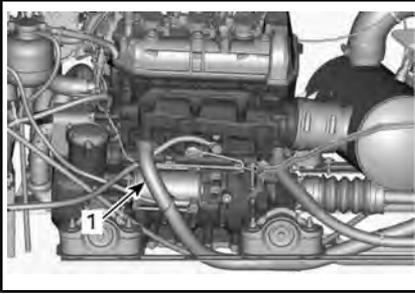
1. Pour déverrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens horaire

⚠ AVERTISSEMENT

Certains composants du compartiment moteur peuvent être chauds. Pour éviter de se blesser, attendre que le moteur refroidisse.

⚠ **ATTENTION** S'assurer que le boyau est correctement pincé avant de remorquer la motomarine. Si le boyau n'est pas correctement pincé lorsque le moteur ne tourne pas, de l'eau s'accumulera dans le système d'échappement, entrera dans le moteur et causera des dommages.

AVIS À défaut de suivre ces recommandations, le moteur pourrait être endommagé. Si la motomarine ne fonctionne plus et qu'il faut la remorquer sur l'eau, ne dépassez pas la vitesse de remorquage maximale de 21 km/h.



1. Boyau d'alimentation d'eau

Réinstallez le couvercle d'accès gauche dans l'ordre inverse de la dépose et tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire pour verrouiller.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

1. Pour verrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire

***Cette page est
vierge intentionnellement***

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation de la motomarine demeure sécuritaire. Procéder à l'entretien de la motomarine tel que recommandé dans le tableau d'entretien.



AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)

Un atelier de réparation ou une personne au choix du propriétaire peut procéder à l'entretien, au remplacement ou à la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Les opérations ci-dessous ne requièrent pas de composants ou d'entretien de la part de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Bien qu'un concessionnaire autorisé Sea-Doo ait une connaissance technique approfondie et des outils pour l'entretien de votre véhicule, la garantie sur les systèmes antipollution n'est pas conditionnée par l'utilisation d'un concessionnaire autorisé Sea-Doo ou de tout autre établissement avec qui BRP a une relation commerciale.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une demande de garantie peut être refusée si, entre autres choses, le propriétaire ou l'exploitant a causé le problème à cause d'un mauvais entretien ou utilisation.

Pour les réclamations de garantie reliées aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation des pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo. Pour plus d'informations, reportez-vous à la **GARANTIE DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION SELON L'EPA DES É.-U.** dans la section de ce document portant sur la **GARANTIE**.

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol avec ce moteur peut endommager le système antipollution.

Ne pas tenir compte de l'information relative au système suivant si la motomarine n'en est pas munie :

- iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Effectuer tous les éléments d'entretien énumérés dans le tableau au moment indiqué dans les colonnes.

REMARQUE : Par exemple, après 200 heures ou 2 ans, effectuer tous les éléments de cette colonne AINSI QUE ceux de la colonne TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE.

Le programme d'entretien ne dispense pas de faire l'inspection avant randonnée.

APRÈS CHAQUE UTILISATION DANS DE L'EAU SALÉE OU SALE

Rincer le compartiment moteur avec de l'eau fraîche et vidanger l'eau salée

Rincez le système d'échappement

CHAQUE MOIS DANS L'EAU SALÉE OU SALE

Vaporiser un lubrifiant anticorrosion sur les composants métalliques dans le compartiment moteur (toutes les 10 heures si la motomarine est utilisée en eau salée)

Vérifier l'anode sacrificielle

CHAQUE ANNÉE LORS DE LA PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE OU TOUTES LES 100 HEURES (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)

Vérifier l'anode sacrificielle

Vérifiez les codes d'erreur

Effectuer toutes les étapes de la vérification de réutilisation et d'entretien après utilisation.

Changer l'huile de moteur et le filtre

Inspecter les supports moteur en caoutchouc

CHAQUE ANNÉE LORS DE LA PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE OU TOUTES LES 100 HEURES (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)
Inspecter le système de refroidissement (niveau du liquide de refroidissement, présence de fuites au niveau des boyaux et des attaches)
Inspecter visuellement la connexion entre le carter de papillon et la tubulure d'admission
Vérifiez si l'admission d'air présente des dommages au niveau des boyaux et des colliers
Inspectez les bougies et les bobines d'allumage.
Inspecter les connexions électriques et attaches (systèmes d'allumage et de démarrage, injecteurs, boîte à fusibles, etc.)
Vérifier le fonctionnement de l'O.T.A.S. (si équipé)
Inspecter visuellement l'hélice et le manchon
Inspectez visuellement l'hélice et la bague d'usure qui ne doit porter aucune rayure profonde, ou trace d'impact.
Retirer le couvercle de l'hélice et inspecter les signes éventuels d'infiltration d'eau
Inspecter visuellement l'état du câble de direction et des connexions
Inspectez visuellement si le jeu du palier de marche arrière n'est pas excessif (selon équipement).
Inspectez le capuchon du réservoir d'essence, le goulot de remplissage, le réservoir d'essence, les sangles du réservoir d'essence, les conduites d'essence et les connexions pour des signes de fuites.

TOUS LES 2 ANS OU TOUTES LES 200 HEURES (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)
Remplacer les bougies
Inspectez le pare-flammes.
Vérifiez le bon état du roulement de pompe à jet en faisant pivoter manuellement l'hélice qui ne doit avoir aucun jeu et ne faire aucun bruit.
Vérifier et lubrifier les cannelures de l'arbre de transmission et de l'hélice

**TOUS LES 2 ANS OU TOUTES LES 200 HEURES
(SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)**

Inspectez et lubrifiez les cannelures de l'arbre de transmission/côté PDM.

Il faut effectuer l'étape suivante toutes les 200 heures (peu importe le nombre d'années) :

Inspectez et lubrifiez le manchon PDM. Remplacez l'anneau d'étanchéité pour l'huile ainsi que les deux anneaux d'étanchéité pour l'eau. (Vérifier s'il y a des fuites ou des dommages au niveau des trois anneaux d'étanchéité (un pour l'huile et deux pour l'eau) ou de la surface du manchon de PDM. Lubrifier la chambre de graissage entre les deux anneaux d'étanchéité pour l'eau.) (Moteurs 900 ACE - 60 and 900 ACE - 90)

**TOUS LES 5 ANS OU TOUTES LES 300 HEURES
(SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)**

Remplacer le liquide de refroidissement

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

REMARQUE : Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations au sujet des étiquettes de sécurité du véhicule, consultez la section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LA MOTOMARINE*.

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et suivez ces procédures lors d'un entretien. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous risquez d'être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.

AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autobloquantes, etc.), toujours le remplacer par un neuf.

AVIS Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ni dans la cale.

Huile à moteur

Huile moteur recommandée

Les moteurs Rotax® ont été développés et validés à l'aide de l'huile XPSMC. BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile XPS ou d'une huile équivalente. Ne pas ajouter d'additifs à l'huile recommandée. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur ou en ajoutant un additif peuvent ne pas

être couverts par la garantie limitée BRP.

HUILE MOTEUR XPS RECOMMANDÉE

Scandinavie	HUILE À MÉLANGE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (EUR) (N/P 779290)
Autres pays	HUILE À MÉLANGE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (N/P 779133)

SI L'HUILE À MOTEUR XPS
RECOMMANDÉE N'EST PAS DISPONIBLE

Utilisez une huile SAE pour moteur 4 temps 5W40 qui répond ou excède les exigences de l'industrie.

Vérifiez toujours l'étiquette de certification API du conteneur, qui doit présenter au moins une des normes indiquées.

- **Classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API**

Niveau d'huile moteur

AVIS Contrôler régulièrement le niveau et faire l'appoint, si nécessaire. Évitez tout remplissage excessif. Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur.

ATTENTION Beaucoup de composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

Le niveau d'huile se vérifie dans l'eau ou hors de l'eau.

La motomarine étant hors de l'eau

AVIS Le véhicule doit être sur une surface de niveau.

ATTENTION Lorsque le moteur fonctionne la motomarine étant hors de l'eau, l'échangeur de chaleur peut devenir brûlant. Éviter

de toucher à l'échangeur puisqu'on pourrait se brûler.

1. Soulever la languette de la remorque et l'immobiliser de façon que le rail du pare-chocs soit de niveau.
2. Brancher un boyau d'arrosage au raccord de rinçage du système d'échappement. Procéder de la façon décrite dans le paragraphe *SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT* dans cette section.

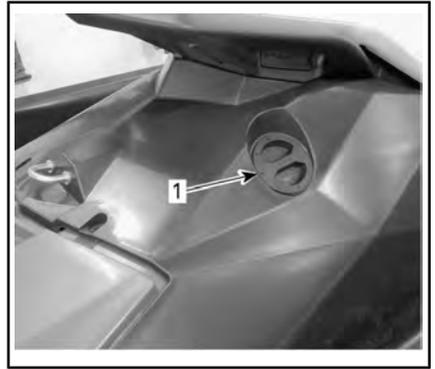


ATTENTION

- Ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau. Si on ne refroidit pas le système d'échappement, il peut subir de graves dommages.
 - Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau. De plus, la chaleur extrême causera des dommages au moteur. En outre, d'extrêmes températures endommageront le moteur.
3. Lorsque le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement, laissez-le **tourner au ralenti pendant 30 secondes**, puis arrêtez-le.
 4. Laissez reposer l'huile dans le moteur pendant au moins 30 secondes.

La motomarine étant à l'eau ou hors de l'eau

5. Pour vérifier le niveau d'huile, retirer le couvercle d'accès qui se trouve à l'arrière de la motomarine du côté droit; pour ce faire, le tourner dans le sens antihoraire.

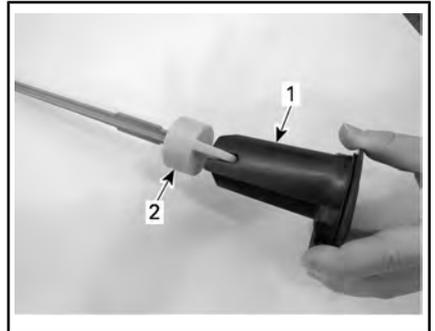


TYPIQUE

1. Couvercle d'accès droit

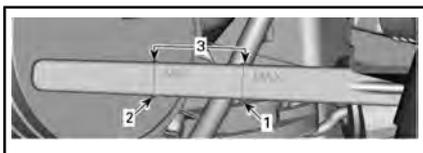
6. Dévisser la jauge, la sortir et l'essuyer.

REMARQUE : La paroi interne du couvercle d'accès droit est munie d'une rallonge pour faciliter le dévissage de la jauge.



1. Couvercle d'accès droit - côté rallonge
2. Jauge d'huile

7. Réinsérez la jauge et poussez-la à fond.
8. Sortez de nouveau la jauge et lisez le niveau d'huile. Il doit se situer entre les marques MAX et MIN.



1. *Maximum*
 2. *Minimum*
 3. *Plage de fonctionnement*
9. Sinon, ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les marques.

AVIS Évitez tout remplissage excessif.

Pour ajouter de l'huile :

- Mettre un entonnoir dans l'orifice du goulot de remplissage.
- Ajouter la quantité d'huile recommandée pour atteindre le bon niveau.

REMARQUE : Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, il faut suivre de nouveau toutes les étapes décrites précédemment. Sinon, le niveau d'huile lu sera erroné.

10. Bien replacer la jauge et le couvercle d'accès droit.

Vidange d'huile moteur et remplacement du filtre à huile

La vidange de l'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement recommandé

PAYS	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT RECOMMANDÉ
Scandinavie	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (EUR) (N/P 779223)
Tous les autres pays	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (N/P 779150)
Produit de remplacement ou si non disponible	Si le liquide de refroidissement recommandé n'est pas disponible, utilisez un liquide de refroidissement prémélangé (50 %, 50 %) à base d'éthylène glycol ayant une faible teneur en silicate et étant spécialement formulé pour les moteurs à combustion interne en aluminium.

AVIS Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Pour éviter que l'antigel se détériore, toujours utiliser la même marque et le même grade. Ne jamais mélanger différents grades ou marques à moins de purger complètement le système de refroidissement avant de le remplir.

Niveau de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. N'ajoutez jamais de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

⚠ ATTENTION Beaucoup de composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

Pour accéder au réservoir d'expansion, tournez le bouton du couvercle d'accès gauche de 1/4 de tour dans le sens horaire, ouvrez le couvercle pour détacher la partie arrière puis le glisser vers l'arrière pour le retirer.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

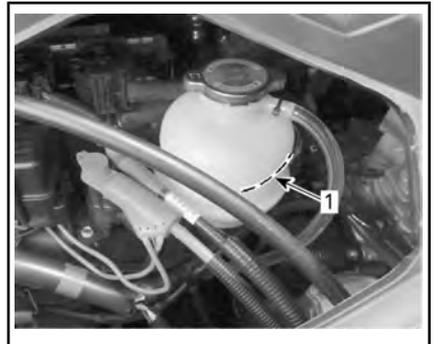
1. Pour déverrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens horaire

Repérer le bouchon du réservoir d'expansion du système de refroidissement.



1. Bouchon de réservoir d'expansion

Lorsque la motomarine se trouve sur une surface horizontale et que le moteur est froid, ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à ce qu'on puisse le voir mais sans dépasser la marque de niveau FROID du réservoir.



1. Marque de niveau froid

REMARQUE : La motomarine est de niveau lorsqu'elle est dans l'eau. Sur une remorque, soulever la languette de la remorque et l'immobiliser à la position où le rail du pare-chocs est de niveau.

Ajouter du liquide de refroidissement prémélangé (voir les spécifications dans la section *LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR*, pour ajuster le niveau entre les marques au besoin. Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. Évitez tout remplissage excessif.

Remettre en place et bien visser le bouchon du réservoir d'expansion, puis réinstaller le couvercle d'accès gauche dans l'ordre inverse de la dépose et tourner le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire pour verrouiller.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

1. Pour verrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire

REMARQUE : Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide de refroidissement, cela est l'indication d'une fuite ou d'une anomalie du moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

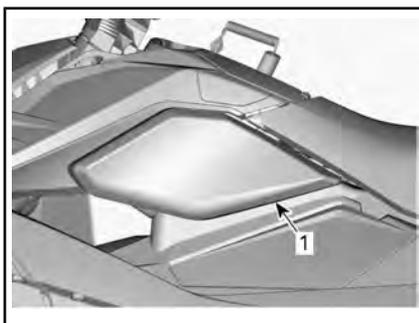
Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

Le remplacement du liquide de refroidissement devrait être effectué par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

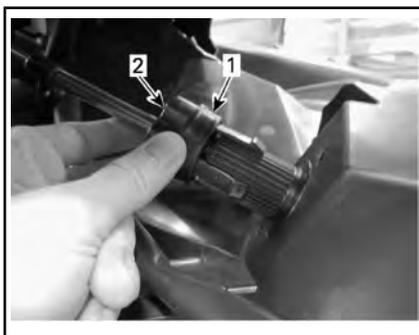
Alignement de la direction

1. Libérer à la main et retirer le protège-genoux gauche.

REMARQUE : Cette ouverture ne sert qu'à accéder au câble de direction. Ne pas utiliser comme compartiment de rangement.



1. Protège-genoux gauche
2. Détacher le câble de direction en poussant l'anneau vers le haut en direction de l'écrou.



CÂBLE DE DIRECTION DÉTACHÉ

1. Anneau
2. Écrou
3. Mettre la tuyère de turbine en position bien droite.
4. Dévisser l'écrou pour tourner le guidon vers la droite.
5. Visser l'écrou pour tourner le guidon vers la gauche.
6. Une fois l'alignement de la direction terminé, attacher le câble de direction en poussant l'anneau vers le bas, puis réinstaller le protège-genoux gauche.

Carrosserie centrale

Dépose de la carrosserie centrale

Lorsque c'est nécessaire, retirer la carrosserie centrale de la façon suivante :

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter de soulever seul la carrosserie centrale. La soulever uniquement avec de l'aide ou avec un dispositif de levage approprié. Si on la soulève seul, on peut gravement se blesser.

1. Tournez le bouton du couvercle d'accès gauche de 1/4 de tour dans le sens horaire, ouvrir le couvercle pour détacher la partie arrière puis le glisser vers l'arrière pour le retirer.



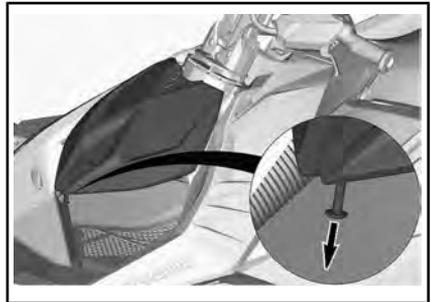
COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

1. Pour déverrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens horaire
2. Débrancher le connecteur de direction.

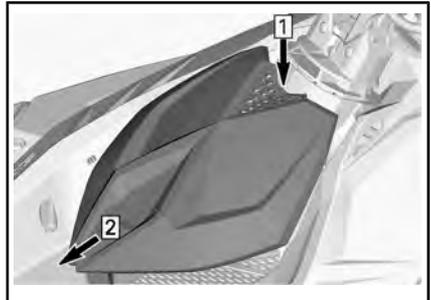


1. Connecteur

3. Enlever la vis de fixation de la garniture avant.



4. Enlever la garniture avant.



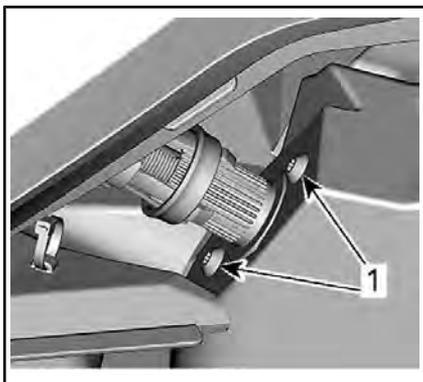
Étape 1 : Poussez le loquet

Étape 2 : Faites coulisser vers l'avant

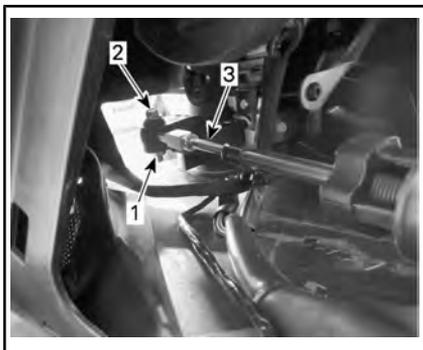
5. Débrancher le câble de direction.



1. Boulon de fixation du câble de direction
6. Retirer les deux vis du câble.



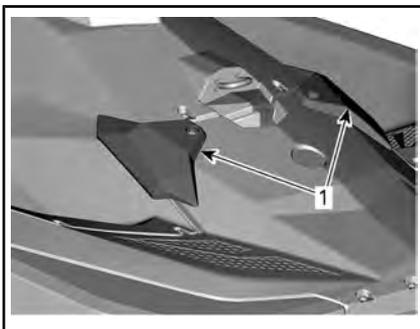
1. Vis du câble
7. Enlever l'écrou, le boulon et la rondelle pour détacher la tige de la colonne de direction.



1. Écrou et rondelle
2. Boulon
3. Tige

Tous les modèles sauf les modèles Trixx

8. Enlever les deux vis autotarau-deuses de chaque garniture de panneau arrière à l'arrière du véhicule.
9. Pour retirer les garnitures de panneau arrière, les glisser vers l'extérieur de la moto-marine.



TYPIQUE

1. Garnitures de panneau arrière

Modèles Trixx

10. Enlever les deux repose-pieds arrière.



VUE DU CÔTÉ GAUCHE

1. Repose-pieds

Tous les modèles

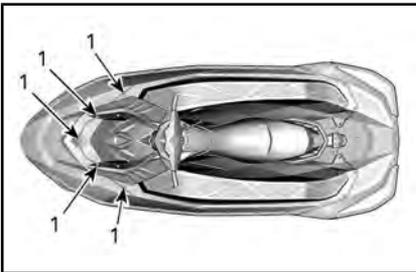
11. Enlevez le siège. Reportez-vous à la rubrique **SIÈGE** de la section **ÉQUIPEMENT**.
12. Enlever les trois vis autotarau-deuses autour du bouchon du réservoir d'essence.



1. Vis

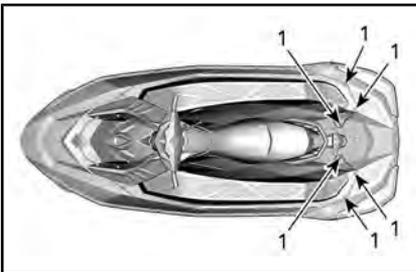
13. Enlevez les cinq (5) vis autotaraudeuses à l'avant de la carrosserie centrale.

REMARQUE : Si le véhicule est équipé d'un compartiment de rangement, ouvrir le compartiment d'abord. Référez-vous à la section *COMPARTIMENT DE RANGEMENT*.



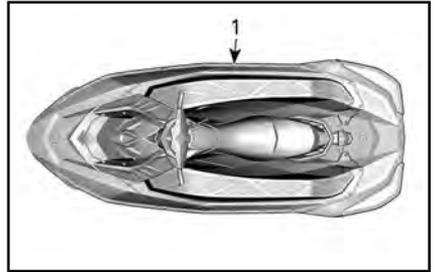
1. Vis autotaraudeuses

14. Enlevez les six (6) vis autotaraudeuses à l'arrière de la carrosserie centrale.



1. Vis autotaraudeuses

15. Enlevez les dix (10) écrous et vis M6 des deux côtés de la carrosserie centrale.



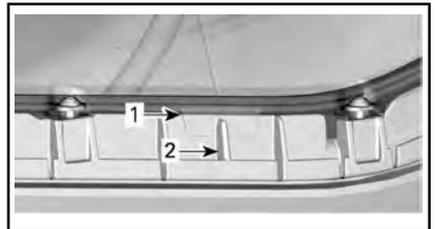
1. Écrous et vis

16. Avec précaution, sortir la carrosserie centrale de la coque à l'aide d'une courroie de levage.

REMARQUE : Pour soulever la carrosserie centrale, faire passer la courroie autour des poignées du guidon. Si on fait passer la courroie ailleurs sur la carrosserie centrale, celle-ci pourrait subir des dommages.

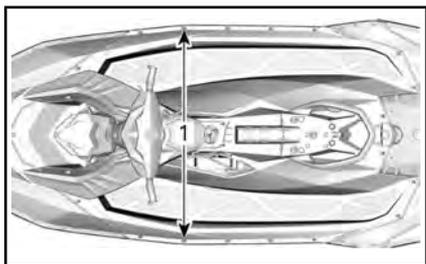
Installation de la carrosserie centrale

1. Bien positionner les pattes d'alignement de la carrosserie centrale sur la coque.

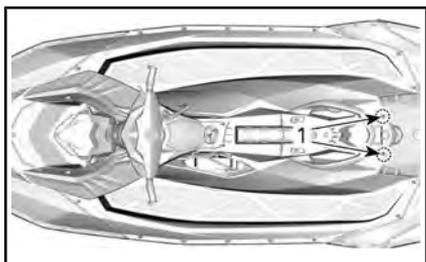


CARROSSERIE CENTRALE - VUE DU CÔTÉ TRIBORD

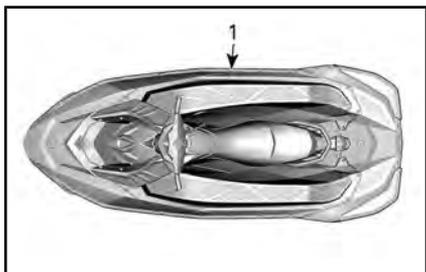
1. Patte d'alignement cannelée sur la carrosserie centrale
2. Nervure dans la coque
2. Installer d'abord les vis à côté des pattes d'alignement afin de s'assurer que les pattes restent bien engagées.



1. Vis à côté des pattes d'alignement
3. Installer les deux vis sur le support arrière.



1. Vis sur le support arrière
4. Installer les vis puis serrer les écrous de chaque côté de la carrosserie centrale au couple recommandé.

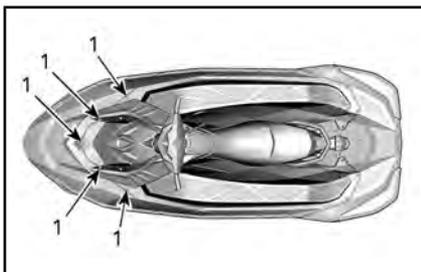


1. Écrous et vis

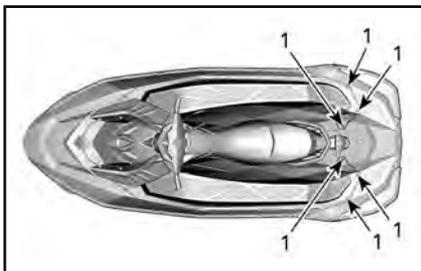
COUPLE DE SERRAGE

Écrous M6	3,5 Nm ± 0,5 Nm
-----------	-----------------

5. Installer les vis à l'avant et l'arrière de la carrosserie centrale et les serrer au couple recommandé.



1. Vis autotaraudeuses

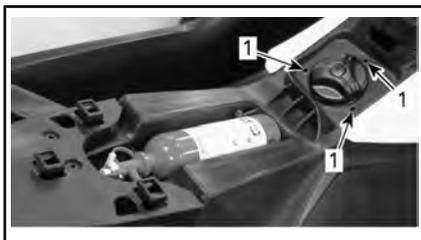


1. Vis autotaraudeuses

COUPLE DE SERRAGE

Vis autotaraudeuse	5,5 Nm ± 0,5 Nm
--------------------	-----------------

6. Installer les vis autotaraudeuses autour du bouchon du réservoir d'essence et les serrer au couple recommandé.



1. Vis

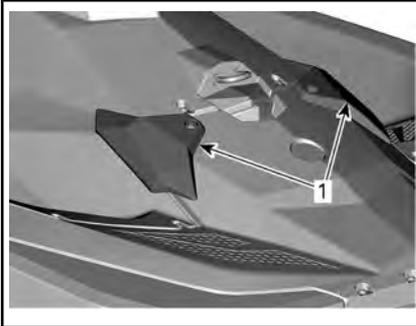
COUPLE DE SERRAGE

Vis autotaraudeuse	4,5 Nm ± 0,5 Nm
--------------------	-----------------

7. Réinstallez le siège. Reportez-vous à la rubrique *SIÈGE* de la section *ÉQUIPEMENT*.

Tous les modèles sauf les modèles Trixx

- Mettre les garnitures de panneau arrière à leur place en les glissant vers l'intérieur de la motomarine, puis installer les vis autotaraudeuses. Ser- rer au couple recommandé.



TYPIQUE

- Garnitures de panneau arrière

Modèles Trixx

- Installer les repose-pieds ar- rière.

Tous les modèles

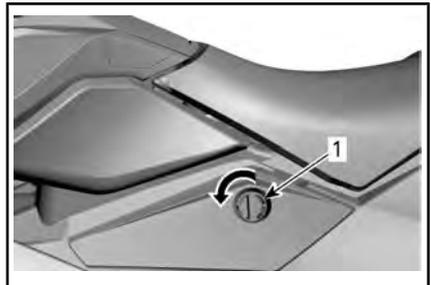
COUPLE DE SERRAGE	
Vis autotaraudeuse (repose-pieds ou garnitures de panneau arrière)	5,5 Nm ± 0,5 Nm

- Brancher le connecteur de di- rection.



- Connecteur

- Branchez le câble de direction dans l'ordre inverse de la dé- pose.
- Fermez le couvercle d'accès gauche, et tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire pour verrouiller.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

- Pour verrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire

- Installez la garniture avant.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis de fixation de garniture avant	3,5 Nm ± 0,5 Nm

Batterie

Accès à la batterie

Tournez le bouton du couvercle d'accès gauche de 1/4 de tour dans le sens horaire, ouvrir le couvercle pour détacher la partie arrière puis le glisser vers l'arrière pour le retirer.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

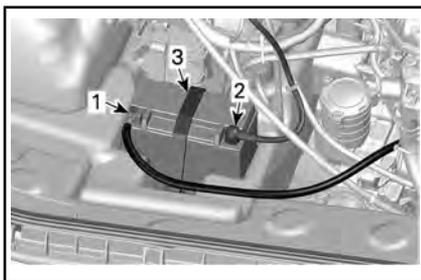
1. Pour déverrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens horaire

Dépose de la batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours débrancher le câble NOIR (-) de la batterie en premier et le rebrancher en dernier. Ne jamais charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est dans la motomarine.

1. Débranchez le câble NOIR (-) de la batterie.
2. Glissez le protecteur ROUGE en caoutchouc pour l'enlever du raccord de câble ROUGE (+) et débranchez ce dernier de la borne de la batterie.
3. Réinstaller les boulons pour retenir les écrous de fixation lors de la dépose.
4. Détacher la sangle de retenue.



CARROSSERIE CENTRALE RETIRÉE À DES FINS DE CLARTÉ

1. Câble NOIR (-)
2. Câble ROUGE (+)
3. Sangle de retenue

5. Retirer la batterie du véhicule.

AVIS Nettoyer immédiatement tout électrolyte renversé avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau, puis rincer à grande eau.



Nettoyage de la batterie

Avec un mélange d'eau et de bicarbonate de soude, nettoyer le boîtier de la batterie, les câbles et les bornes.

Avec une brosse métallique, enlevez la rouille sur les cosses de câbles et les bornes de la batterie.

Nettoyer le dessus de la batterie avec une brosse souple et un mélange d'eau et de bicarbonate de soude ou de savon dégraissant.

Rincer le tout à l'eau et bien sécher.

Inspection de la batterie

Vérifier si le boîtier de la batterie est fissuré, présente des fuites ou est autrement endommagé.

Une décoloration, un gauchissement ou un couvercle surélevé indiquent une surcharge ou une surchauffe de la batterie.

Si le boîtier est endommagé, remplacer la batterie et nettoyer à fond le support de batterie et les environs avec un mélange d'eau et de bicarbonate de soude.

⚠ ATTENTION Si le boîtier de la batterie est endommagé, portez des gants non absorbants lors de la dépose de la batterie.

Vérifier si les bornes de la batterie sont solidement fixées.

Remisage de la batterie

AVIS Bien remiser la batterie est important si on veut qu'elle dure longtemps. Le fait de charger régulièrement la batterie pendant qu'elle est remisee prévient la sulfatation de l'élément. Le fait de garder la batterie dans le véhicule pendant le remisage peut entraîner la dégradation et/ou la corrosion des contacts et causer des dommages s'il gèle. Une batterie déchargée gèlera et se fissurera dans les régions froides où le point de congélation est atteint. Les fuites d'électrolyte endommagent les parties avoisinantes. Pour un résultat optimal, toujours extraire la batterie du véhicule en vue du remisage et la charger régulièrement.

Nettoyer les bornes de la batterie et les connexions des câbles avec une brosse métallique.

Appliquer sur les bornes une mince couche de graisse diélectrique.

Nettoyer le boîtier de la batterie avec un mélange d'eau et de bicarbonate de soude.

Rincer la batterie à l'eau et bien sécher avec un chiffon propre.

Conservez la batterie dans un endroit frais et sec. Ces conditions réduisent l'autodécharge et l'évaporation de liquide. N'exposez pas la batterie à la rosée, à l'humidité et aux rayons directs du soleil.

La fréquence des recharges dépend de l'état de la batterie et de la température de remisage. Maintenir la batterie conformément au tableau suivant.

REMARQUE : Toujours remiser la batterie alors qu'elle est complètement chargée.

TEMPÉRATURE AMBIANTE	FRÉQUENCE DE CHARGE
Ci-dessous 16 °C	Tous les mois
Ci-dessus 16 °C	Toutes les deux semaines

Charger une batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est installée dans la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours porter des lunettes de sécurité et charger la batterie dans un endroit ventilé. Ne jamais charger ou survolter une batterie installée dans le véhicule. Ne pas enlever les capuchons étanches pendant la charge. Ne pas mettre la batterie près d'une flamme.

AVIS Si la batterie devient chaude au toucher, la laisser refroidir avant de poursuivre la charge.

REMARQUE : Les batteries VRLA sont munies d'une soupape de sécurité interne. Si la pression à l'intérieur de la batterie monte à la suite d'une surcharge, la soupape s'ouvre pour laisser échapper la pression et prévenir les dommages à la batterie.

Effectuez un **TEST DE LA BATTERIE DÉCHARGÉE** à l'aide d'un voltmètre tel que décrit dans cette section. Suivez ensuite les directives ci-dessous.

Se servir d'un chargeur automatique s'avère la façon la plus rapide et la plus commode de charger correctement la batterie.

Si on se sert d'un chargeur à courant constant, charger la batterie selon les données du tableau ci-dessous.

Tension de la batterie inférieure à 12,8 V et supérieure à 11,5 V

YTX20L-BS	DURÉE	CHARGE
CHARGE STANDARD (recommandée)	4 à 9 heures	2 A
CHARGE RAPIDE	50 minutes	10 A

Tension de la batterie inférieure à 11,5 V

Une batterie avec une tension inférieure à 11,5 V requiert une procédure spéciale pour la recharger. Lorsqu'on charge une batterie trop déchargée, il est possible que sa résistance interne soit trop élevée pour la charger avec une tension normale.

Réglez le chargeur à un régime de charge de 10 A et surveillez le taux de charge pendant environ 30 minutes. Si le courant ne change pas ou que la batterie est chaude, la durée de vie utile de la batterie est vraisemblablement terminée et il faut la remplacer.

Installation de la batterie

1. Installez la batterie dans la motomarine et la retenir à l'aide de la sangle de retenue.



AVERTISSEMENT

Toujours brancher les câbles de la batterie dans l'ordre indiqué, soit le câble ROUGE (+) en premier et le câble NOIR (-) en dernier.

2. Branchez le câble positif ROUGE (+).
3. Branchez en dernier le câble négatif NOIR (-).
4. Enduisez les bornes de la batterie de graisse diélectrique.
5. Vérifiez le trajet des câbles et les attaches.
6. Réinstallez les pièces enlevées.

Entretien de la batterie

Ces batteries requièrent peu d'entretien pour fonctionner parfaitement. Faites ces quelques simples vérifications pour assurer un rendement optimal de la batterie :

- Vérifiez la tension tous les 3 mois avec un voltmètre.
- Maintenez la batterie chargée à 100 % (12,8 V ou plus après l'avoir laissée reposer pendant 2 heures).
- Vérifiez et rechargez la batterie si la tension chute en dessous de 12,5 V.

- Assurez-vous qu'il n'y a pas de saleté sur le dessus de la batterie.
- Nettoyer les bornes et les connecteurs au besoin.
- Lors du remisage, retirer la batterie ou débrancher les câbles de batterie.

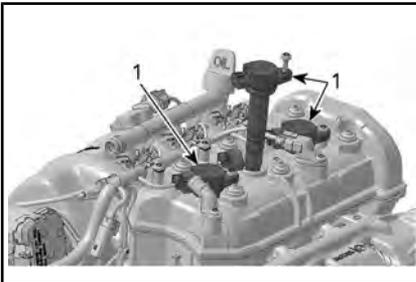
Bobines d'allumage

Dépose de la bobine

1. Pour accéder aux bobines d'allumage, enlevez la carrosserie centrale. Consultez la section *DÉPOSE DE LA CARROSSERIE CENTRALE*.

AVIS N'enlevez pas la bobine d'allumage avant de débrancher le connecteur d'entrée, sinon les fils pourraient subir des dommages. Ne forcez pas la bobine avec un tournevis; cela l'endommagerait.

2. Débranchez le connecteur de la bobine d'allumage.
3. Enlevez la vis de fixation de la bobine d'allumage.
4. Enlevez la bobine de la bougie en tournant la bobine d'un côté à l'autre tout en la tirant vers le haut.



1. Bobines d'allumage

Installation de la bobine

1. Aligned l'orifice de la vis de fixation de la bobine avec l'orifice fileté sur le couvercle de soupape.

2. Installez la bobine sur la bougie et l'enfoncer jusqu'à ce qu'elle repose contre le couvercle de soupape.
3. Installez la vis de fixation et la serrer au couple spécifié.

VIS DE FIXATION DE LA BOBINE D'ALLUMAGE	
Couple de serrage	11 Nm

4. Branchez le connecteur de bobine d'allumage.

Bougies

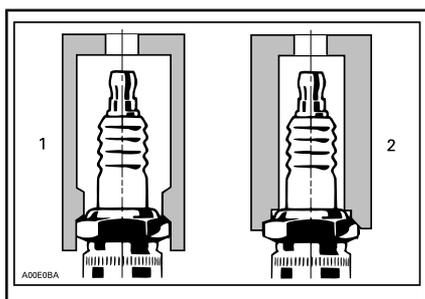
Dépose des bougies

1. Débranchez le connecteur d'entrée de la bobine d'allumage.
2. Enlevez la bobine d'allumage. Consultez la section *DÉPOSE DE LA BOBINE D'ALLUMAGE*.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne déconnectez jamais une bobine d'allumage d'une bougie sans d'abord la débrancher du faisceau de fils. Il se peut que des vapeurs inflammables se trouvent dans la cale. Si le cordon d'attache est installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur, une étincelle pourrait être générée dans la bougie, ce qui risquerait de provoquer une explosion.

3. À l'aide d'une douille à bougie, relâcher le couple appliqué aux bougies.



1. Douille approuvée
2. Douille inadéquate
4. Nettoyez les bougies et la culasse à l'air comprimé.
5. Dévissez les bougies, puis utilisez la bobine d'allumage pour retirer les bougies de leur trou.

Installation des bougies

Avant d'installer les bougies, assurez-vous que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.



AVERTISSEMENT

Ne réglez pas l'écartement des électrodes de ce type de bougie. Les électrodes négatives pourraient en être affaiblies, ce qui pourrait mener à un bris des électrodes et à de graves dommages au moteur.

1. À l'aide d'une jauge d'épaisseur à fils, réglez l'écartement des électrodes conformément à la valeur indiquée dans les *FICHES TECHNIQUES*.
2. Appliquez du LOCTITE 767 (LUBRIFIANT ANTIGRIPPAGE) (N/P 293 800 070) sur les filets des bougies pour éviter tout risque de grippage.
3. Serrez les bougies à la main dans la culasse. Ensuite, serrez les bougies dans le sens horaire au couple spécifié à

l'aide d'une douille à bougie approuvée.

BOUGIE	COUPLE
NGK CR8EB (ou équivalent)	13 Nm \pm 1 Nm

4. Installez la bobine d'allumage. Consultez la section *INSTALLATION DE LA BOBINE*.

Réinstallez la carrosserie centrale. Consultez la section *INSTALLATION DE LA CARROSSERIE CENTRALE*.

Système d'échappement

Rinçage du système d'échappement

Il est essentiel de rincer le système d'échappement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à dégager le sable, le sel, les coquillages et les autres particules des chemises d'eau ou des boyaux.

Le rinçage doit être fait après chaque journée d'utilisation ou chaque fois que la motomarine est remise à l'eau pendant une période prolongée.

REMARQUE : Répéter la procédure de rinçage du côté tribord de la poupe lorsqu'on a utilisé la motomarine dans des eaux où l'on trouve de longs débris tels des plantes ou des algues.



AVERTISSEMENT

Faire l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

Procédez comme suit :

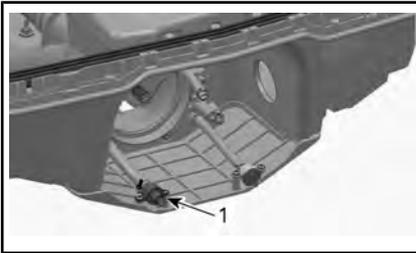
Vaporiser de l'eau à l'admission et la sortie pour nettoyer le système de propulsion, puis appliquer une

couche de lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent.

ATTENTION Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur peut devenir très chaud. Éviter tout contact avec l'échangeur afin de prévenir les brûlures.

Brancher un tuyau d'arrosage au raccord situé à l'arrière de la motomarine (à bâbord de la poupe). Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.

AVIS Toujours faire démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Sinon, de l'eau pénétrera dans ce dernier.



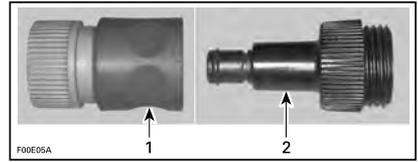
TUYÈRE DE TURBINE ENLEVÉE À DES FINS DE CLARTÉ

1. Emplacement du raccord de rinçage (avec adaptateur de tuyau en option illustré)

REMARQUE : On conseille de servir de l'outil recommandé lorsqu'on utilise un adaptateur à branchement rapide pour faciliter l'utilisation d'un boyau d'arrosage.

OUTIL RECOMMANDÉ

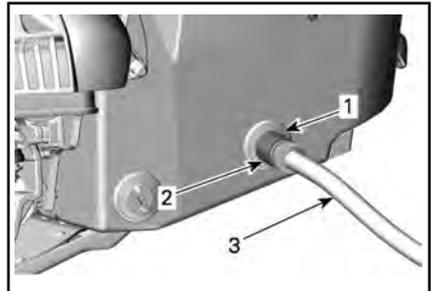
ADAPTATEUR DE RACCORD DE RINÇAGE (N/P 295 500 473)



1. Adaptateur à branchement rapide
2. Adaptateur de raccord de rinçage



TYPIQUE - ADAPTATEUR DE TUYAU À BRANCHEMENT RAPIDE



TYPIQUE

1. Adaptateur de tuyau (en option, non obligatoire)
2. Raccord de tuyau à branchement rapide (en option, non obligatoire)
3. Tuyau d'arrosage

Pour rincer le système d'échappement, démarrer le moteur puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

ATTENTION Beaucoup de composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures. Ne toucher à aucune pièce électrique ni aucun composant du système de propul-

sion et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

AVIS Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe.

Laissez tourner le moteur pendant 90 secondes au ralenti.

AVIS Lorsque la motomarine est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau.

S'assurer que l'eau s'écoule par la turbine lors du rinçage. Sinon, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour l'entretien.

AVIS Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau. De plus, la chaleur extrême causera des dommages au moteur.

Fermer le robinet du boyau d'arrosage, faire tourner le moteur à 5 000 tr/min pendant 5 secondes et puis arrêter le moteur.

AVIS Toujours fermer le robinet du boyau d'arrosage avant d'arrêter le moteur. Sinon, de l'eau pénétrera dans ce dernier.

AVIS Retirer l'adaptateur à branchement rapide (si on en a utilisé un) une fois le rinçage terminé.

Échangeur de chaleur et grille d'admission d'eau

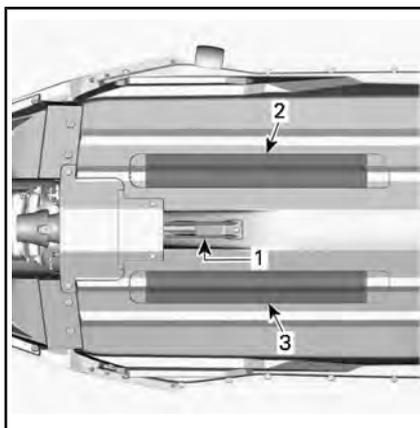
Inspection de l'échangeur de chaleur et de la grille d'admission d'eau

Vérifier si l'échangeur de chaleur et la grille d'admission d'eau sont fissurés ou autrement endommagés. Faire réparer ou remplacer les composants endommagés par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'inspecter la grille d'admission d'eau, toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

REMARQUE : Une plaque de renfort du côté gauche de la coque sert à maintenir la symétrie de façon que l'hydrodynamique de la motomarine ne soit pas altérée.

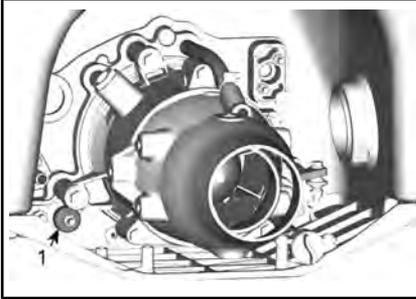


1. Admission d'eau
2. Échangeur de chaleur
3. Plaque de renfort

Anode sacrificielle

Inspection de l'anode

Vérifier si l'anode est usée. Si l'usure dépasse la moitié de l'anode, la remplacer.



1. Emplacement de l'anode sacrificielle

Dépose de l'anode

Dévisser l'écrou de fixation de l'anode sacrificielle puis retirer l'anode.

Installation de l'anode

L'installation s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

COUPLE DE SERRAGE

9 Nm \pm 1 Nm

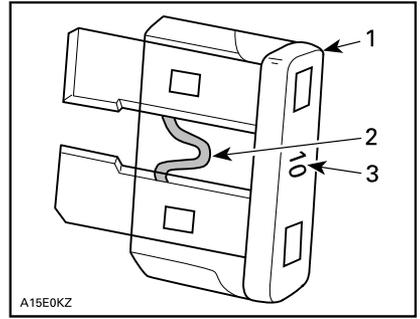
Fusibles

Dépose et installation des fusibles

Utiliser l'outil de dépose et d'installation compris dans la boîte à fusibles pour faciliter le retrait des fusibles.

Vérification des fusibles

Si un problème électrique survient, vérifier les fusibles. Si un fusible est grillé, le remplacer par un autre de même calibre.



1. Fusible
2. Vérifiez s'il est fondu
3. Calibre Ne pas utiliser de fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer de graves dommages.



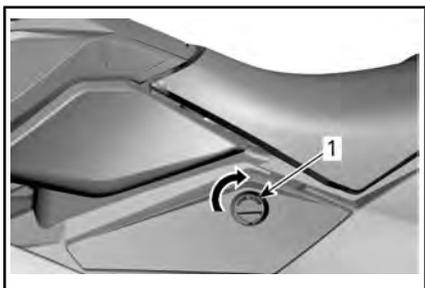
AVERTISSEMENT

N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer des dommages importants. Si un fusible est grillé, déterminer la cause et réparer avant de redémarrer. Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Emplacement des fusibles

Les fusibles sont regroupés dans une seule boîte à fusibles.

Pour accéder à la boîte à fusibles, tournez le bouton du couvercle d'accès gauche de 1/4 de tour dans le sens horaire, ouvrez le couvercle pour détacher la partie arrière puis glissez-le vers l'arrière pour le retirer.

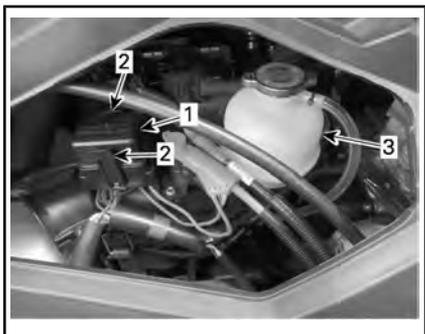


COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

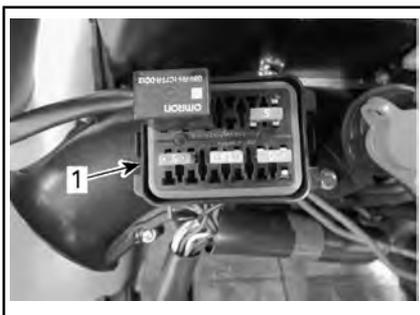
1. Pour déverrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens horaire

La boîte à fusibles se trouve à gauche du réservoir d'expansion.

Pour retirer le couvercle de la boîte à fusibles, écrasez ensemble et tenez les languettes de chaque côté de la boîte. Retenez le couvercle de la boîte pour l'ouvrir.



1. Couvercle de boîte à fusibles
2. Pattes de verrouillage
3. Réservoir d'expansion



TYPIQUE - COUVERCLE DE BOÎTE À FUSIBLES ENLEVÉ

1. Boîte à fusibles

REMARQUE : Le calibre des fusibles et leur position sont illustrés sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Pour réinstaller le couvercle de la boîte à fusibles et le couvercle d'accès gauche, inversez les étapes de la dépose et tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire pour verrouiller.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

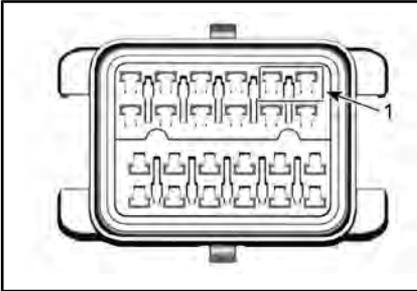
1. Pour verrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire

Description des fusibles

FUSIBLE	CALIBRE	DESCRIPTION
1	10 A	ECM, indicateur, solénoïde de démarreur, O.T.A.S. (si équipé) et CAPS

FUSIBLE	CALIBRE	DESCRIPTION
2	5 A	Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur
3	15 A	Batterie
4	30 A	Charge
5	30 A	iBR
*	3 A	Pompe de cale (si équipée)

* La pompe de cale se situe au-dessus du fusible no 1 ACC (10 A).



1. *Emplacement de la pompe de cale (si équipée)*

SOINS DE LA MOTOMARINE

Sortir la motomarine de l'eau tous les jours.

Soins d'après-utilisation

Rinçage du système d'échappement

Le rinçage du système d'échappement doit être fait quotidiennement si la motomarine est utilisée en eau salée ou sale.

Voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau sale ou salée

Lorsque la motomarine est utilisée en eau sale, et surtout en eau salée, on recommande d'y apporter des soins supplémentaires pour la protéger, tout comme ses composants.

Rincer la cale de la motomarine à l'eau douce.

N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression pour nettoyer la cale. **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION SEULEMENT (avec un tuyau d'arrosage par exemple).**

Une pression élevée pourrait causer des dommages aux systèmes électriques ou mécaniques.

⚠ ATTENTION Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

AVIS Si le rinçage de la motomarine, le rinçage du système d'échappement et le traitement anticorrosion ne sont pas faits lorsque la motomarine est utilisée en eau salée, cette dernière sera endommagée, tout comme ses composants. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil.

Nettoyage de la motomarine

Carrosserie et coque

À l'occasion, laver la coque et les différents composants de la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et à la coque. Il est possible de nettoyer les surfaces sales avec du NETTOYANT ET DE LA CIRE XPS (BATEAU/MOTOMARINE) (N/P 219 701 711) ou du NETTOYANT ET DÉGRAISSANT PRO C1 (N/P 779262), ou un produit équivalent, qui n'endommage pas le plastique texturé.

AVIS Ne nettoyez jamais les pièces de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone ou de détergents contenant une forte concentration d'agents chimiques ou du pétrole, comme le produit de NETTOYAGE ET POLISSAGE XPS (N/P 219 701 706), car ces produits pourraient endommager le plastique texturé.

On peut éliminer les taches sur le siège au moyen du NETTOYEUR DE SERVICE INTENSE BRP (N/P 293 110 001) ou l'équivalent, un produit qui n'abîme pas les surfaces de vinyle ou de métal.

AVIS N'utilisez jamais le NETTOYEUR DE SERVICE INTENSE BRP (N/P 293 110 001) sur les pièces en plastique. Ce produit peut endommager le plastique texturé.

 **AVERTISSEMENT**

Ne jamais appliquer de protecteur à plastique ou à vinyle sur la surface texturée des marches-pieds ou sur le siège, car cela les rendrait glissants et les occupants pourraient tomber de la motomarine.

Respectez l'environnement en veillant à ce qu'aucun carburant, huile, liquide de refroidissement ou solution nettoyante ne soit déversé dans les cours d'eau.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Remisage

AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix de vérifier l'intégrité du système d'alimentation tel qu'il est spécifié dans le tableau d'entretien périodique.

Dans le cas du remisage, on recommande que la motomarine soit révisée par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix; toutefois, les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

REMARQUE : Effectuer les opérations dans l'ordre indiqué dans cette section.

AVIS Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Système de propulsion

Nettoyage de la turbine

Nettoyez la pompe à jet en pulvérisant de l'eau à son entrée et à sa sortie, puis appliquez une couche de LUBRIFIANT ET ANTI-CORRO-SIF (N/P 779168) ou équivalent.

AVERTISSEMENT

Toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de nettoyer les composants du système de propulsion pour empêcher le démarrage accidentel du moteur. Le moteur doit être arrêté lors de cette opération.

Inspection de la turbine

Enlever le couvercle du carter d'hélice (cône arrière) et vérifier si la turbine est contaminée d'eau. Si c'est le cas, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Circuit de carburant

Protection du système d'alimentation

Du STABILISATEUR D'ESSENCE (N/P 779171) (ou équivalent) doit être ajouté dans le réservoir pour éviter la détérioration du carburant et l'encrassement du système d'alimentation. Se conformer aux indications du fabricant du stabilisateur pour bien utiliser ce produit.

AVIS On recommande fortement d'ajouter le stabilisateur d'essence au moment du remisage pour protéger les composants du système d'alimentation. Ajoutez le stabilisateur avant de lubrifier le moteur et de remplir le réservoir de carburant pour protéger les composants du système d'alimentation contre la formation de vernis.

Remplissez complètement le réservoir d'essence tel qu'expliqué à la section *RAVITAILLEMENT*. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'eau dans le réservoir.

AVIS S'il y a de l'eau dans le réservoir d'essence, le système d'injection d'essence subira de graves dommages internes.

Moteur et système d'échappement

Rinçage du système d'échappement

Procédez de la façon décrite à la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

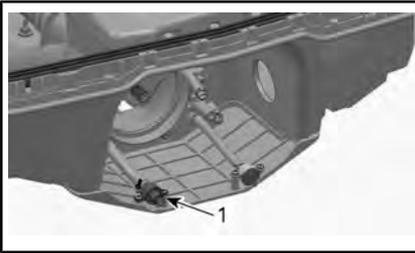
Vidange de l'huile à moteur et remplacement du filtre

La vidange de l'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Vidange du système d'échappement

Dans les régions où les températures descendent sous le point de congélation, vidanger l'eau du système d'échappement.

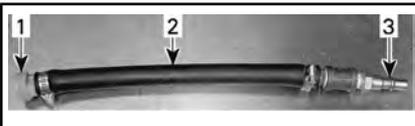
Au moyen du raccord de rinçage situé à bâbord (gauche) de la poupe, injecter de l'air comprimé (environ 379 kPa) dans le système jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'écoule par la turbine.



TUYÈRE DE TURBINE ENLEVÉE À DES FINS DE CLARTÉ

1. Raccord de rinçage (avec adaptateur de tuyau en option illustré)

Il est possible de fabriquer le boyau ci-dessous pour faciliter la vidange.



1. Adaptateur de raccord de rinçage (N/P 295 500 473)
2. Boyau 12,7 mm
3. Adaptateur mâle de boyau d'air

AVIS Si le système d'échappement n'est pas vidangé, le collecteur d'échappement pourrait être sérieusement endommagé.

Enlevez les outils spéciaux.

Lubrification interne du moteur

1. Enlevez la carrosserie centrale. Consultez la rubrique *DEPOSE DE LA CARROSSE-RIE CENTRALE* à la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
2. Enlevez les bobines d'allumage; voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
3. Enlevez les bougies; consultez les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
4. Pulvériser le LUBRIFIANT ET ANTI-CORROSIF (N/P 779168) ou équivalent dans les orifices des bougies.
5. Pour empêcher l'injection de carburant et désactiver l'allumage lors du lancement du moteur, tirez complètement la manette d'accélérateur et la RETENIR contre le guidon.
6. Pour lancer le moteur de quelques tours, enfoncez le bouton de démarrage/d'arrêt. L'huile sera ainsi étalée sur la paroi des cylindres.
7. Appliquer un peu de lubrifiant antigrippage sur les filets des bougies, puis remettre les bougies dans le moteur. Voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
8. Installer les bobines d'allumage; voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Liquide de refroidissement du moteur

Si le liquide de refroidissement n'est pas remplacé, en vérifier la densité.

Le remplacement et la vérification de la densité de l'antigel devraient être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

REMARQUE : Remplacez l'antigel toutes les 300 heures ou tous les 5 ans pour éviter sa détérioration.

AVIS Lorsque la densité de l'antigel est inadéquate, le mélange peut geler dans le système de refroidissement si on remise la motomarine là où le point de congélation est atteint. Le moteur pourrait alors être sérieusement endommagé.

Système électrique

Dépose et charge de la batterie

Consultez la rubrique *BATTERIE* à la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Compartment moteur

Nettoyage du compartiment moteur

Nettoyez la cale avec de l'eau chaude et un détergent ou un produit de nettoyage prévu à cet effet.

Rincez à fond.

Soulevez l'avant de la motomarine pour vider complètement la cale par le bouchon de vidange de la cale.

Traitement contre la corrosion

Essuyez toute eau restée dans le compartiment moteur.

Pulvérisez du LUBRIFIANT ET ANTI-CORROSIF (N/P 779168) ou équivalent, ou un PRODUIT ANTI-CORROSION (N/P 219 700 304) ou équivalent, uniquement sur tous les composants métalliques du compartiment moteur en évitant de surcharger.

REMARQUE : Le panneau d'accès gauche et le couvercle d'accès droit doivent être partiellement soulevés pendant le remisage. Cette précaution vise à éviter la condensation et la possibilité de

corrosion dans le compartiment moteur.

Carrosserie et coque

Nettoyage de la carrosserie et de la coque

À l'occasion, lavez la carrosserie à l'eau savonneuse (utilisez qu'un détergent doux). Rincez à fond à l'eau douce. Enlevez les organismes marins collés au moteur ou à la coque.

AVIS Ne nettoyez jamais les pièces de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone ou de détergents contenant une forte concentration d'agents chimiques ou du pétrole.

Réparation et protection de la carrosserie et de la coque

Dans le cas où toute réparation de composants de la carrosserie ou de la coque serait nécessaire, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Protection de la carrosserie et de la coque

Si la motomarine est remise à l'extérieur, la couvrir d'une bâche pour empêcher que les rayons du soleil et l'accumulation de saleté abîment les composants de plastique et le fini ainsi que pour prévenir l'accumulation de poussière.

AVIS Ne jamais laisser la motomarine dans l'eau pendant la période de remisage. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil. Ne jamais la remiser dans un emballage de plastique.

Préparation présaisonnière

Se référer au *TABLEAU D'ENTRETIEN* pour effectuer la préparation présaisonnière.

Effectuer toutes les tâches dans la colonne intitulée **aux 100 heures ou chaque année** avant le remisage.

La préparation présaisonnière peut être faite par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

REMARQUE : Bien que ce ne soit pas nécessaire, il est recommandé qu'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo fasse la préparation présaisonnière au moment où il effectue toute opération requise dans le cadre d'une campagne du fabricant reliée à la sécurité.



AVERTISSEMENT

N'effectuer que les opérations indiquées dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN*. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide.

AVIS Lorsque les composants ne semblent pas être en bon état, les remplacer par des pièces d'origine BRP ou un équivalent.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

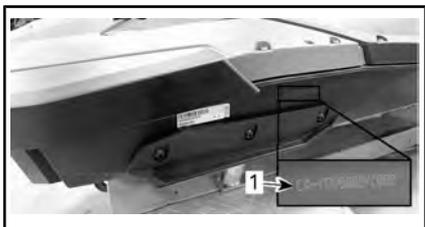
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE

Les principaux composants de la motomarine (moteur et coque) sont identifiés par des numéros de série. Il pourrait être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour une réclamation de garantie ou pour retracer la motomarine en cas de vol.

Numéro d'identification de la coque

Le numéro d'identification de la coque (NIC) est gravé sur la droite de la coque à l'arrière de la motomarine, au-dessus de la partie avant du stabilisateur.



TYPIQUE

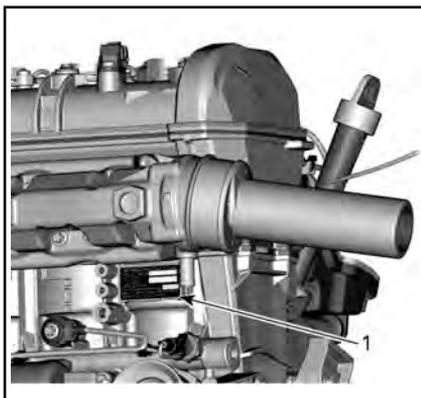
1. Numéro d'identification de la coque (NIC)

Il contient 12 caractères :

YDV 12345 L 8 09
Année du modèle
Année de production
Mois de production
Numéro de série (des lettres peuvent également être utilisées)
Fabricant

Numéro d'identification du moteur

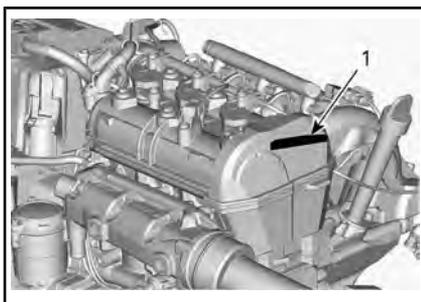
Le numéro d'identification du moteur (NIM) se trouve sous le collecteur d'échappement, près du cylindre numéro 1.



TYPIQUE

1. Numéro d'identification du moteur (NIM)

Numéro d'identification du fabricant du moteur



1. Numéro d'identification du fabricant du moteur



CLÉ D.E.S.S. RF (LE CAS ÉCHÉANT)

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada.

Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférence et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Les changements ou modifications effectués sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peuvent annuler le droit d'usage de l'équipement.

Numéro d'enregistrement CI :
12006A-M01456

ID FCC : 2ACERM01456

Nous, la partie responsable de la conformité, déclarons sous notre responsabilité exclusive que l'appareil est en conformité avec les dispositions de la directive du Conseil suivante : 2014/53/EU. L'appareil concerné par la présente déclaration est en conformité avec les exigences essentielles et toute autre exigence pertinente. Le produit est en conformité avec les directives, normes harmonisées et réglementations suivantes :

directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/EU et normes harmonisées :

EN 300 330-2, EN 60950-1

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DU MOTEUR

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de motomarines doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de 1999 et les certifier auprès de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque motomarine une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques du moteur.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de toutes les motomarines Sea-Doo fabriquées à partir de 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout organe lié aux émissions doit être effectué d'une manière qui maintient les niveaux d'émissions dans les limites définies par les normes d'agrément prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier le moteur de quelque manière que ce soit qui altérerait la puissance ou permettrait aux niveaux d'émissions de dépasser les spécifications d'usine prédéterminées.

Les exceptions comprennent les modifications prescrites par le fabricant, notamment les réglages relatifs à l'altitude.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit faire entretenir le moteur pour maintenir les niveaux d'émissions dans les limites définies par les normes prescrites.

Le propriétaire ou le conducteur ne doit pas, et ne doit laisser personne, modifier le moteur de quelque manière que ce soit qui altérerait la puissance ou permettrait aux niveaux d'émissions de dépasser les spécifications d'usine prédéterminées.

Réglementation des émissions par l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA)

Toutes les motomarines Sea-Doo 1999 et celles fabriquées ultérieurement par BRP ont reçu la certification de l'EPA. Elles sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles motomarines. Cette certification dépend du respect des normes établies par l'usine lorsque certains réglages sont effectués. Pour cette raison, la procédure définie en usine pour les interventions faites sur le produit doit être minutieusement respectée et, dans la mesure du possible, viser à maintenir l'intention initiale de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général et ne constituent en aucun cas une liste complète des règles et règlements relatifs aux spécifications d'émissions d'échappement établies par l'EPA pour les produits marins. Pour obtenir plus d'informations sur le sujet, contacter :

U.S. Environmental Protection Agency
Certification Division
Gasoline Engine Compliance Center
2000 Traverwood Drive
Ann Arbor MI 48105
USA

SITE INTERNET DE L'EPA :

www.epa.gov/otaq

SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION

À partir de la mi-année 2018, les embarcations nautiques vendues dans l'État de Californie sont certifiées conformes aux règlements sur les émissions d'évaporation en Californie pour les embarcations nautiques à allumage par étincelles du California Air Resources Board (13 CCR 2850 à 2869). Ces modèles sont équipés d'un système de contrôle des émissions par évaporation comprenant un réservoir d'essence hautement hermétique, des canalisations d'essence hautement hermétiques et une soupape de décharge de pression.

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ -
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE**

*laisser vide pour le marquage de conformité eurasiatique
le cas échéant*

FICHE TECHNIQUE

SPARK		
MOTEUR		
Type		Rotax 903
Modèle	Rotax 900 ACE - 60 Rotax 900 ACE - 90	
	4-temps, double arbre à cames en tête (DACT), carter sec, refroidi par liquide	
Puissance déclarée ⁽¹⁾	Rotax 900 ACE - 60	44,13 kW à 7 000 tr/min
	Rotax 900 ACE - 90	66,19 kW à 8 000 tr/min
Induction		Moteur à aspiration naturelle
Nombre de cylindres		3
Nombre de soupapes		12 soupapes (poussoirs de soupape hydrauliques à réglage automatique)
Alésage		74 mm
Course		69,7 mm
Cylindrée		899,31 cm ³
Taux de compression		11,0:1
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT		
Type		Circuit fermé (CLSC)
SYSTÈME D'ALIMENTATION		
Type d'injection		Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (46 mm) à actionneur
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Allumage		ADI (allumage à décharge inductive)
Bougie	Marque et type	NGK CR8EB ou équivalent
	Écartement des électrodes	0,70 mm à 0,80 mm
Batterie		12 V

SPARK

PROPULSION		
Système de propulsion		Turbine Sea-Doo®
Turbine	Type	Débit axial, en une seule étape. Gros moyeu avec roulements à billes sur deux rangées
	Matériaux	Aluminium
Hélice		Acier inoxydable
Boîte de vitesses	Type	Prise directe
DIMENSIONS		
Longueur	Modèles 2 places	279 cm
	Modèles 3 places	305 cm
Largeur		118 cm
Hauteur	Tous les modèles sauf les modèles Trixx	104 cm
	Modèles Trixx	107 cm

SPARK			
POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE			
Poids (à sec)	Spark 900 ACE - 60	Modèles 2 places	186 kg
	Spark 900 ACE - 90	Modèles 2 places	186 kg
		Modèles 3 places	193 kg
	Spark Trixx	Modèles 2 places	194 kg
		Modèles 3 places	199 kg
Nombre de places	Modèles 2 places		2 (voir la limite de charge)
	Modèles 3 places		3 (voir la limite de charge)
Capacité de rangement	Compartiment de rangement (ensemble Commodité)		27 L
	Boîte à gants		1,6 L
	Compartiment de rangement arrière sous le siège (modèles 3 places)		0,5 L
Limite de charge (occupants)	Modèles 2 places		160 kg
	Modèles 3 places		205 kg

SPARK

LIQUIDES

Carburant	Type	Ordinaire sans plomb Reportez-vous à <i>EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT</i>
	Indice d'octane minimal	87 AKI (RON+MON)/2 (en Amérique du Nord) 91 (RON) E10 (hors Amérique du Nord)
	Contenance du réservoir	30 L
Huile à moteur	Huile recommandée	Scandinavie : HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (EUR) (N/P 779290) Tous les autres pays : HUILE À MÉLANGE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (N/P 779133)
	Alternative ou si non disponible	Utilisez une huile à moteur 5W40 qui respecte les exigences de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API. Reportez-vous à <i>HUILE À MOTEUR RECOMMANDÉE</i>
	Contenance	2,01 L lors d'une vidange d'huile et d'un changement de filtre ⁽²⁾
Système de refroidissement	Scandinavie	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (EUR) (N/P 779223)
	Tous les autres pays	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (N/P 779150)
	Alternative ou si non disponible	Utilisez un liquide de refroidissement pré-mélangé (50 %, 50 %) à base d'éthylène glycol ayant une faible teneur en silicate et étant spécialement formulé pour les moteurs à combustion interne en aluminium.
	Contenance	3,0 L

(1) Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.

(2) Quantité requise lorsqu'on change l'huile à moteur. La quantité totale d'un moteur sec est de 3,4 L.

REMARQUE : BRP se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses motomarines, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les motomarines déjà fabriquées.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

DÉPANNAGE

LIGNES DIRECTRICES DE DÉPANNAGE

LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

1. Fusible grillé : principal, démarreur électrique ou ECM.
 - Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).
2. L'ECM ne reconnaît pas la clé D.E.S.S. (s'il y a lieu)
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
3. Batterie déchargée.
 - Charger la batterie. Voir CHARGER UNE BATTERIE à la section BATTERIE.



AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur. L'électrolyte est une substance toxique et dangereuse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

4. Raccords de la batterie corrodés ou faux contact. Mauvaise mise à la masse.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
5. Moteur noyé d'eau.
 - Se référer à MOTEUR NOYÉ D'EAU dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
6. Sonde ou ECM défectueux.
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.
7. Turbine grippée.
 - Essayer de la nettoyer. Sinon, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE LENTEMENT

1. Raccords de câbles de batterie desserrés.
 - Vérifier/nettoyer/resserrer.
2. Batterie déchargée ou faible.
 - Charger la batterie. Voir CHARGER UNE BATTERIE à la section BATTERIE.
3. Démarreur usé.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE NORMALEMENT MAIS NE DÉMARRE PAS

1. Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau.
 - Remplir. Vider et remplir d'essence neuve.

2. **Bougies encrassées ou défectueuses.**
 - Remplacer.
3. **Fusible brûlé.**
 - Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).
4. **Moteur noyé d'eau.**
 - Se référer à **MOTEUR NOYÉ D'EAU** dans la section **OPÉRATIONS SPÉCIALES**.
5. **Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).**
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.
6. **Pompe à essence défectueuse.**
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE, TOURNE IRRÉGULIÈREMENT

1. **Bougies encrassées, défectueuses ou usées.**
 - Remplacer.
2. **Carburant : niveau trop bas, vicié ou contaminé d'eau.**
 - Vider ou remplir.
3. **Bobine(s) d'allumage défectueuse(s).**
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.
4. **Injecteurs bouchés.**
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.
5. **Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).**
 - Voir la section **SYSTÈME DE CONTRÔLE**.

FUMÉE PROVENANT DU MOTEUR

1. Niveau d'huile trop élevé.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

2. Infiltration d'eau, fuite de liquide de refroidissement ou joint de culasse endommagé.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

3. Dommages internes au moteur.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

SURCHAUFFE DU MOTEUR

1. Système d'échappement bouché.

- *Rincer le système d'échappement.*

2. Niveau de liquide de refroidissement trop bas.

- *Voir les PROCÉDURES D'ENTRETIEN.*

3. Adaptateur de tuyau à branchement rapide laissé dans le raccord de rinçage.

- *Retirer l'adaptateur du raccord de rinçage et faire l'essai de la motomarine. Si le problème persiste, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR

1. Pas en mode Sport (Rotax® 900 ACE — 90).

- *Sélectionner le mode SPORT.*

2. Admission d'eau de la turbine bouchée.

- *Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*

3. Hélice ou bague d'usure endommagée.
 - Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
4. Niveau d'huile du moteur trop élevé.
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.
5. Étincelle faible.
 - Voir LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE.
6. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).
 - Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.
7. Injecteurs bouchés.
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.
8. Faible pression d'essence.
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.
9. Présence d'eau dans l'essence.
 - Vider et remplir.
10. Moteur endommagé par une ingestion d'eau.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LA MOTOMARINE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. Admission d'eau de la turbine bouchée.
 - Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
2. Hélice ou bague d'usure endommagée.
 - Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

3. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*

LA MOTOMARINE RESTE AU POINT MORT APRÈS QU'ON A UTILISÉ LE LEVIER IBR (MODÈLES AVEC IBR)

1. Le déflecteur iBR reste au point mort.

- *Relâcher le levier d'accélérateur pour revenir au ralenti.*
- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

L'IBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT IBR ALLUMÉ) (MODÈLES AVEC IBR)

1. Des débris obstruent l'iBR.

- *Nettoyer et vérifier s'il y a des dommages près du déflecteur iBR et de la tuyère.*

2. Défaillance du système iBR.

- *Enlever le cordon d'attache et attendre cinq minutes.*
- *Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur.*
- *Installer le cordon d'attache et vérifier le voyant iBR pour s'assurer que la panne est effacée.*
- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo si la panne persiste ou revient fréquemment.*

L'iBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT DE DÉFAILLANCE IBR ÉTEINT) (MODÈLES AVEC IBR)

1. Le levier d'accélérateur n'a pas été complètement relâché.

- *Relâcher complètement le levier d'accélérateur pour que le déflecteur iBR revienne au point mort.*

2. Le levier d'accélérateur ne revient pas complètement en position initiale lorsqu'on le relâche.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION

1. Algues ou débris pris autour de l'hélice.

- *Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
- *Vérifier s'il y a des bris.*

2. Arbre d'hélice ou de transmission endommagé.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

3. Infiltration d'eau dans la turbine, ce qui provoque le grippage des roulements.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

EAU DANS LA CALE

1. **Défectuosité du siphon de cale.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
2. **Fuite au système d'échappement.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
3. **Il faudra peut-être remplacer le joint d'étanchéité entre la coque et le pont.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
4. **Il faudra peut-être remplacer les joints d'étanchéité entre les ponts avant et central ainsi qu'entre les ponts arrière et central.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
5. **Manchon d'arbre de transmission endommagé ou mal installé.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
6. **Anneau d'étanchéité côté PDM (eau) endommagé.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

SYSTÈME DE CONTRÔLE

Un système contrôle les composants de l'EMS (système de gestion du moteur), de l'iBR (modèles avec iBR) et certaines pièces du système électrique. Lorsqu'un problème survient, ce système envoie des messages visuels grâce à l'indicateur multifonctionnel ou des messages sonores grâce à un avertisseur, afin d'informer le conducteur d'une situation particulière.

Lorsque des pannes mineures se produisent, le message de panne et le timbre sonore s'éteignent automatiquement dès que la condition en cause n'existe plus.

Pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule, essayer de re-

lâcher l'accélérateur et de laisser le moteur revenir au ralenti. Si cela ne fonctionne pas, essayer de retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur, attendre 5 minutes, puis redémarrer.

Le système électronique réagira différemment selon le type de panne. Si une panne grave s'est produite, le moteur pourrait ne pas démarrer. Dans d'autres cas, le moteur fonctionnera en mode d'urgence.

En cas de panne, reportez-vous à la *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document.

Indicateurs et affichage de pannes

Les indicateurs et les messages qui s'affichent dans l'indicateur multifonctionnel fournissent de l'information au conducteur concernant une condition particulière ou une anomalie.

Si un indicateur ou un message de panne apparaît sur la jauge multifonctionnelle, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document.

Pour obtenir des renseignements concernant les voyants qui s'allument le plus fréquemment, reportez-vous à la section *INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL* selon le modèle de motomarine.

INDICATEURS DE PANNE (ALLUMÉS)	MESSAGE	DESCRIPTION
	TEMPÉRATURE ÉLEVÉE	Surchauffe du moteur ou du système d'échappement
	ANOMALIE MOTEUR ou MODE PRÉSERVATION	Vérification du moteur (défaillance mineure, requiert entretien) ou défaillance du système iBR (modèles avec iBR) ou MODE PRÉSERVATION (défaillance majeure du moteur)
	TENSION ÉLEVÉE OU FAIBLE DE BATTERIE	Tension élevée ou faible de la batterie

INDICATEURS DE PANNE (ALLUMÉS)	MESSAGE	DESCRIPTION
	BASSE PRESSION D'HUILE	Basse pression d'huile décelée
Modèles avec iBR		
	ERREUR DU MODULE iBR	Panne du système iBR

INFORMATIONS D'AFFICHAGE DE MESSAGES	
BASSE PRESSION D'HUILE	Basse pression d'huile à moteur décelée
TEMPÉRATURE ÉCHAPPEMENT ÉLEVÉE	Température élevée d'échappement décelée
TEMPÉRATURE ÉLEVÉE	Température élevée du moteur décelée
ANOMALIE MOTEUR	Défaillance du moteur ou entretien requis
TENSION ÉLEVÉE BATTERIE	Tension élevée de la batterie décelée
TENSION FAIBLE BATTERIE	Tension faible de la batterie décelée
MODE PRÉSERVATION	Panne majeure décelée, puissance réduite du moteur
CAPTEUR DE NIVEAU ESSENCE DÉFECTUEUX	Panne de la sonde de niveau d'essence
ERREUR DU MODULE iBR (modèles avec iBR)	Défaillance du système iBR
ERREUR SOMME DE CONTRÔLE DE CALIBRATION	Programmation du combiné corrompue
ENTRETIEN REQUIS	Entretien requis de la motomarine

AVIS Le moteur peut subir de graves dommages s'il fonctionne lorsque la pression d'huile est basse.

Codes de l'avertisseur sonore

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
1 long bip (lorsqu'on branche le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur)	Modèles avec D.E.S.S. : Mauvaise connexion système D.E.S.S. Enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit et le réinstaller.
	Modèles avec D.E.S.S. : Mauvaise clé D.E.S.S. Utiliser le cordon d'attache programmé pour la motomarine.
	Modèles avec D.E.S.S. : Clé D.E.S.S. défectueuse. Utiliser un autre cordon d'attache programmé.
	Interrupteur coupe-circuit du moteur défectueux. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.
	Fonctionnement inadéquat de l'ECM ou faisceau de fils défectueux. Référez-vous à un concessionnaire autorisé de motomarine Sea-Doo.
Bip de 2 secondes toutes les 15 minutes	Défectuosité du système de gestion du moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.
Bip de 2 secondes toutes les 5 minutes	Bas niveau de carburant. Remplir le réservoir de carburant. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
	Défectuosité de la sonde ou du circuit de niveau de carburant. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
Signal continu	<p>Température élevée du liquide de refroidissement du moteur. Voir <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i>.</p>
	<p>Température élevée des gaz d'échappement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.</p>
	<p>Pression d'huile à moteur faible. Arrêter le moteur dès que possible. Vérifier le niveau d'huile et rectifier. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.</p>

AVIS Si l'avertisseur retentit continuellement, arrêter le moteur dès que possible.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA : MOTOMARINES SEA-DOO® 2020

1. PORTÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP »)* garantit ses motomarines Sea-Doo de l'année modèle 2020 vendues par les concessionnaires BRP autorisés (tel que défini ci-après) aux États-Unis d'Amérique (« É.-U. ») et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS IDENTIFIÉES PLUS HAUT QUI PEUVENT, PAR CONSÉQUENT, NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne qui n'est pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la turbine;
- Les dommages causés par l'ingestion d'eau;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les boursoufflures ou la délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce, pour une période de :

1. Utilisation privée : DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.
2. Utilisation commerciale : QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale. Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être

prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas.

3. Pour les composants du système des gaz d'échappement, reportez-vous à *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document.
4. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP pour la vente dans l'État de la Californie ou de New York et initialement vendues à des résidents de l'État de Californie ou de New York, veuillez également vous référer à la Déclaration de garantie de contrôle des émissions en Californie et dans l'État de New York ci-énoncée.
5. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP pour la vente dans l'État de la Californie qui ont été initialement vendues à des résidents de l'État de la Californie, veuillez également vous référer à la DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE ci-énoncée.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5. CONDITIONS REQUISES PAR LA GARANTIE

La présente garantie limitée s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie :

- La motomarine Sea-Doo 2020 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue (« le concessionnaire BRP »);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- La motomarine Sea-Doo 2020 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2020 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais de pièces et (ou) de main-d'œuvre encourus par un concessionnaire BRP autorisé et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Dans le cas d'une controverse ou d'un différend dans le cadre de cette garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire. Nous recommandons de discuter du problème en présence du gérant du service ou du propriétaire de la concession BRP.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

© 2019 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

®œ Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP »)* garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce moteur neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, remplit deux conditions :

1. Ils sont conçus, fabriqués et équipés de telle sorte qu'ils sont conformes au moment de la vente à l'acheteur final avec les exigences 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.
2. Ils sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication qui peuvent les empêcher de répondre aux exigences 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.

Si la condition de garantie est remplie, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour toute réclamation de garantie reliée aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation de pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'élément 2 de la liste ci-après.

En tant que fabricant, certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP tant que l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel à sa configuration appropriée dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la demande de garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de toute essence qui est couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que cette essence pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel et l'opérateur peut facilement trouver l'essence appropriée. Reportez-vous la section Entretien et celle sur les spécifications de l'essence.

Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

	HEURES	MOIS
Composants liés aux émissions d'échappement	175	30
Composants liés au système de récupération des vapeurs d'essence	S. O.	24

Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé par un moteur y compris les composants suivants :

1. Pour les émissions d'échappement, les composants en lien avec les émissions comprennent des pièces de moteur liées aux systèmes suivants :
 - Système d'admission d'air
 - Système d'alimentation
 - Système d'allumage
 - Systèmes de recirculation des gaz d'échappement
2. Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :
 - Dispositifs de post-traitement
 - Soupapes de ventilation du carter
 - Capteurs
 - Unités de contrôle électronique
3. Les pièces suivantes sont considérées comme un composant du système de récupération des vapeurs d'essence :
 - Réservoir d'essence
 - Bouchon du réservoir
 - Conduite de carburant
 - Raccords de canalisation de carburant
 - Fixations*
 - Soupapes de surpression*
 - Soupapes de régulation*
 - Solénoïdes de régulation*
 - Contrôles électroniques*
 - Diaphragmes de commande à dépression*
 - Câbles de commande*
 - Tringleries de commande*
 - Robinets de purge
 - Tuyaux de vapeur
 - Séparateur liquide/vapeur
 - Filtre à charbon actif

- Supports de montage du réservoir à charbon actif
 - Port de connexion de purge du carburateur
4. Les composants en lien avec les émissions comprennent également toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

Limitation de la portée

En tant que fabricant, certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inappropriée de la part du propriétaire ou de l'exploitant, soit accidentellement pour lequel le fabricant n'a aucune responsabilité ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation par l'utilisateur du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

Si vous avez des questions au sujet de votre droits et les responsabilités de garantie, veuillez contacter Bombardier Produits Récréatifs au 1 888 272-9222.

*En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence

** Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

DÉCLARATION DE GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE ET DANS L'ÉTAT DE NEW YORK POUR LES MOTOMARINES SEA-DOO® 2020

Pour la Californie, votre motomarine Sea-Doo 2020 a une étiquette environnementale spéciale exigée par le California Air Resources Board. L'étiquette a 1, 2, 3 ou 4 étoiles. Une étiquette mobile, comprise avec votre motomarine, explique la signification du système de classification par étoiles.

L'étiquette à aux étoiles est synonyme de moteurs marins plus propres

Le symbole des moteurs marins plus propres :



F18L3CQ

Air et eau plus propres

Pour un environnement et un mode de vie plus sains.

Économie de carburant plus importante

Brûle jusqu'à 30 - 40 % moins d'essence et d'huile que les moteurs conventionnels deux-temps, permettant une économie d'argent et de ressources.

Prolongement de la garantie liée aux émissions

Protège le consommateur et lui assure une utilisation sans problème.

Une étoile – Émissions faibles

L'étiquette à une étoile identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2001 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 75 % à celles des moteurs deux temps à carburateur conventionnels. Ces moteurs sont équivalents aux normes 2006 de l'EPA pour les moteurs marins.

Deux étoiles – Émissions très faibles

L'étiquette à deux étoiles identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2004 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 20 % moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Trois étoiles – Émissions ultrafaibles

L'étiquette à trois étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2008 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines ou aux normes 2003 relatives aux émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 65 % à celles des moteurs à faibles émissions Une étoile.

Quatre étoiles – Émissions super ultrafaibles

L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2012 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs de poupe et en-bord qui respectent les normes d'émission d'échappement 2009 de la « California Air Resources Board ». Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 90 % à celles des moteurs à faibles émissions Une étoile.

Pour plus d'informations : Motomarine plus propre – Les faits
1 800 END-SMOG
www.arb.ca.gov

Vos droits et obligations en vertu de la garantie de contrôle d'émissions

Le CARB (« California Air Resources Board »), le New York State Department of Environmental Conservation et Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP ») sont heureux de vous expliquer la garantie du système de contrôle d'émissions pour votre motomarine Sea-Doo 2020. En Californie et dans l'État de New York, les nouveaux moteurs de motomarines doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de ces États. BRP doit garantir le système de contrôle d'émissions sur votre moteur de motomarine pour la période indiquée ci-dessous, pourvu qu'il n'y ait pas eu d'abus, de négligence, ni d'entretien inapproprié sur votre moteur de motomarine.

Votre système de contrôle d'émissions peut inclure des pièces tel que le système d'injection de carburant, le système d'allumage et le convertisseur catalytique. Il peut également comprendre des boyaux, courroies, connecteurs et autres assemblages reliés aux émissions.

Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, BRP réparera le moteur de votre motomarine sans frais y compris le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre, pourvu que ce travail soit effectué par un concessionnaire BRP autorisé.

Couverture de la garantie limitée du fabricant

Cette garantie de contrôle d'émissions limitée couvre les motomarines Sea-Doo 2020 certifiées et produites par BRP pour la vente en Californie ou dans l'État de New York, qui sont originalement vendues en Californie ou dans l'État de New York à un résident californien ou new-yorkais, ou par la suite enregistrées sous cette garantie par un résident californien ou new-yorkais. Les conditions de la garantie limitée de BRP pour les

motomarines Sea-Doo s'appliquent toujours à ces modèles, avec les modifications nécessaires. Certaines pièces de contrôle d'émissions sur votre motomarine Sea-Doo 2020 sont garanties à partir de la date de livraison au premier acheteur pour une période de 4 ans, ou 250 heures d'utilisation, selon la première éventualité. Toutefois, la couverture de garantie fondée sur le nombre d'heures est seulement permise pour les motomarines munies d'un compteur d'heures approprié, ou l'équivalent. Si une pièce quelconque du moteur liée aux émissions est défectueuse pendant la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée par BRP.

Pièces couvertes par la garantie pour les motomarines Sea-Doo® 2020 :

Soupape de dérivation de ralenti	Raccord d'admission d'air
Capteur de position d'accélérateur	Bougies
Sonde de pression d'air de tubulure d'admission	Bobines d'allumage
Sonde de température d'air de tubulure d'admission	Boîtier de filtre à air
Sonde de température du moteur	Soupapes d'admission et d'échappement et anneau d'étanchéité
Détecteur de détonation	Tubulure d'admission
Module de commande du moteur (ECM)	Soupape de ventilation de demi-carter
Carter de papillon	Anneau d'étanchéité du carter de papillon
Rampe d'alimentation	Anneau d'étanchéité de tubulure d'admission
Injecteurs d'essence	Faisceau de fils et connecteurs
Régulateur de pression d'essence	Filtre à carburant
Pompe à essence	Compresseur volumétrique

La garantie relative aux émissions couvre les dommages subis par d'autres composants du moteur provoqués par la défaillance d'une pièce prise en charge par la garantie. Le Guide du conducteur BRP fourni contient les instructions pour l'entretien approprié et l'utilisation de votre motomarine. Toutes les pièces reliées à la garantie d'émissions sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine, à moins que la pièce doive être remplacée en vertu de l'entretien requis décrit dans le Guide du conducteur.

Toute pièce bénéficiant de la garantie relative aux émissions dont le remplacement est prévu dans le cadre de l'entretien obligatoire est garantie par BRP pendant la période précédant le premier remplacement prévu de ladite pièce. Les pièces relatives à la garantie d'émissions qui doivent subir une inspection régulière, mais non un remplacement régulier, sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine.

Toute pièce bénéficiant de la garantie relative aux émissions réparée ou remplacée dans le strict respect de celle-ci est garantie par BRP pour la période de garantie restante de la pièce originale. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Les reçus et relevés d'entretien devraient être transférés à chaque propriétaire subséquent de la motomarine.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo 2020, vous êtes responsable de l'exécution de l'entretien requis indiqué dans votre Guide du conducteur. BRP recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien du moteur de votre motomarine; toutefois, BRP ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer que toutes les mesures d'entretien planifiées ont été exécutées.

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo®, noter cependant que BRP est susceptible de réfuter la couverture de garantie si la défaillance du moteur ou d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non approuvées.

Il vous incombe de présenter votre moteur à un concessionnaire BRP autorisé dès qu'un problème survient. Les réparations effectuées sous garantie doivent l'être en un temps raisonnable qui ne doit pas excéder trente (30) jours.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités dans le cadre de la garantie, ou pour obtenir le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus près, veuillez contacter le centre d'assistance client au 1-888-272-9222.

DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION EN CALIFORNIE

VOS DROITS ET OBLIGATIONS EN VERTU DE LA GARANTIE

La « California Air Resources Board » est heureuse de vous expliquer la garantie du système de contrôle des émissions par évaporation de votre motomarine 2020. En Californie, les nouvelles motomarines doivent être conçues, fabriquées et équipées pour satisfaire aux strictes normes anti-smog de l'État. Bombardier Produits récréatifs inc. doit garantir le système de contrôle des émissions sur votre moteur de motomarine pour la période indiquée ci-dessous, pourvu qu'il n'y ait pas eu d'abus, de négligence, ni d'entretien inapproprié sur votre moteur de motomarine.

Votre système de contrôle des émissions par évaporation peut comprendre des pièces telles que : des cartouches, des carburateurs, des pinces, des connecteurs, des filtres, des bouchons de carburant, des conduites de carburant, des réservoirs de carburant, des soupapes, des tuyaux de vapeur et d'autres composants associés du système de contrôle des émissions par évaporation.

COUVERTURE DE GARANTIE DU FABRICANT :

Ce système de contrôle des émissions par évaporation est garanti pendant deux ans. Si une pièce liée au contrôle des émissions par évaporation de votre motomarine est défectueuse, elle sera réparée ou remplacée par Bombardier Produits récréatifs inc.

PIÈCES COUVERTES :

1. Collier(s)*
2. Bouchon du réservoir d'essence
3. Conduite de carburant
4. Raccord(s) de canalisation d'essence
5. Réservoir d'essence
6. Soupape(s) de surpression*
7. Tuyau(x) de vapeur
8. Les autres pièces ne figurant pas sur cette liste qui ont une incidence sur le système de contrôle des émissions par évaporation

*Remarque : En relation avec le système de contrôle des émissions par évaporation.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE :

En tant que propriétaire d'une motomarine, vous êtes responsable de l'entretien obligatoire stipulé dans le Guide du conducteur. Bombardier Produits récréatifs inc. recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien de votre motomarine. Toutefois, Bombardier Produits récréatifs inc. ne peut pas vous nier la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus.

En tant que propriétaire d'une motomarine, vous devriez néanmoins savoir que Bombardier Produits récréatifs inc. peut vous nier la garantie si votre motomarine ou une pièce de celle-ci est défectueuse suite à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non-approuvées.

Vous êtes responsable d'amener votre motomarine à un centre de distribution de Bombardier Produits récréatifs inc. ou un centre de service dès que le problème survient. Les réparations sous garantie doivent être complétées dans un délai raisonnable qui ne dépasse pas les 30 jours. Si vous avez des questions au sujet de votre couverture de garantie, veuillez contacter Bombardier Produits récréatifs au 1 888 272-9222.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : MOTOMARINES SEA-DOO® 2020

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP »)* garantit ses MOTOMARINES SEA-DOO (« motomarine ») 2020 vendues par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des motomarines Sea-Doo (« distributeur/concessionnaire Sea-Doo ») hors du Canada, des 50 États américains, des pays membres de l'Espace économique européen (« EEE ») (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne de même que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), des pays membres de la Communauté des états indépendants (« CEI ») (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et de la Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) la motomarine a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou (3) la motomarine a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. (POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE VOIR LA CLAUSE 4 CI-DESSOUS).

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- Le remplacement des pièces suite à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Co-cessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dégâts causés par un mauvais usage, un usage abusif ou anormal, la négligence, l'utilisation en course, une utilisation incorrecte ou incompatible avec celle qui est recommandée dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un évènement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un accident, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouflures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les frais de transport, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus ou le temps d'absence dû à un travail d'entretien.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de :

1. DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou récréative.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale.

Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Rien dans ces modalités de la garantie devraient être utiliser pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la Competition and Consumer Act 2010 (Cth), y compris l'Australian Consumer Law ou toute autre loi, où de le faire serait contraire à cette loi, ou faire en sorte qu'une partie des présentes modalités soit non avenue. Les avantages qui vous sont donnés sous cette garantie limitée sont en plus des autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

Nos produits viennent avec des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu l'Australian Consumer Law. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit d'avoir les produits réparés ou remplacés si les produits ne parviennent pas à être de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- La motomarine Sea-Do0 2020 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Do0 autorisé à distribuer des produits Sea-Do0 dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;

- La motomarine Sea-Doo 2020 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2020 doit avoir été achetée dans le pays ou dans l'union de pays où le propriétaire réside.
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le client doit présenter au distributeur/concessionnaire Sea-Doo une preuve d'achat du produit. Il doit signer le bon de réparation avant le début des réparations pour valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais de pièces et/ou de main-d'œuvre encourus par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Nous recommandons de discuter du problème chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo en présence du responsable du service ou du propriétaire.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

* Pour le territoire couvert par cette garantie limitée, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées.

© 2019 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marques déposées de Bombardier Recreational Products Inc.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : MOTOMARINES SEA-DOO® 2020

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP »)* garantit ses **MOTOMARINES SEA-DOO** (« motomarine ») 2020 vendues par des distributeurs ou concessionnaires autorisés par BRP à distribuer les motomarines Sea-Doo (« Distributeurs/concessionnaires Sea-Doo ») dans les pays membres de l'Espace économique européen (« EEE ») (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne de même que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), dans les pays membres de la Communauté des états indépendants (« CEI ») (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et en Turquie tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou (3) la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTES NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- Le remplacement des pièces suite à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dégâts causés par un mauvais usage, un usage abusif ou anormal, la négligence, l'utilisation en course, une utilisation incorrecte ou incompatible avec celle qui est recommandée dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouflures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de :

1. Vingt quatre mois (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou récréative.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, lors d'utilisation commerciale.
Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie.
Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- La motomarine Sea-Doo 2020 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motomarine Sea-Doo 2020 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2020 doit avoir été achetée à l'intérieur de l'EEE par un résident de l'EEE, dans la CEI pour les résidents de la CEI et en Turquie pour les résidents de la Turquie;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue.
BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le client doit présenter au distributeur/concessionnaire Sea-Doo une preuve d'achat du produit. Il doit signer le bon de réparation avant le début des réparations pour valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais de pièces et/ou de main-d'œuvre encourus par un Distributeur/concessionnaire Sea-Doo et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, ou pour les résidents de l'EEE, si l'entretien est requis en dehors de l'EEE, et pour les résidents de la CEI, si l'entretien est requis à l'extérieur de la CEI, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition qu'un distributeur/concessionnaire Sea-Doo reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété et qu'il reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Nous recommandons de discuter du problème chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo en présence du responsable du service ou du propriétaire.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

* Dans les pays membres de l'EEE, les produits sont distribués et entretenus par BRP European Distribution D.S. et d'autres sociétés affiliées à BRP.

© 2019 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

MODALITÉS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les modalités suivantes ne sont applicables qu'aux produits vendus en France :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de marchandises similaires à cet égard et, le cas échéant :
 - Corresponde à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. De plus, BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Pour exercer votre droit de consulter ou de corriger les renseignements qui vous concernent, ou pour être retiré de la liste de destinataires du marketing direct, veuillez communiquer avec BRP.

Par courriel : **privacyofficer@brp.com**

Par courrier : BRP
Conseiller juridique principal, protection des renseignements personnels
726 St-Joseph
Valcourt, QC
Canada
JOE 2L0

NOUS JOINDRE

www.brp.com

Asie

Room 4609, Tower 2,
Grand Gateway 3 Hong Qiao
Road Shanghai,
Chine 200020

21F Shinagawa East One Tower
2-16-1 Konan, Minatoku-ku,
Tokyo 108-0075
Japon

Europe

Skaldenstraat 125
B-9042 Gent
Belgique

Itterpark 11
D-40724 Hilden
Allemagne

ARTEPARC Bâtiment B
Route de la côte d'Azur, Le Canet
13590 Meyreuil
France

Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondheim
Norvège

Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

Spinnvägen 15
903 61 Umeå
Suède

Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne
Suisse

Amérique du Nord

565, rue de la Montagne,
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada

Sa De Cv, Av. Ferrocarril 202
Parque Ind. Querétaro, Lote2-B
76220
Santa Rosa Jáuregui, Oro., Mexique

Sturtevant, Wisconsin, U.S.A.
10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177
États-Unis

Océanie

6 Lord Street
Lakes Business Park
Botany, NSW 2019
Australie

3B Echelon Place, East Tamaki,
Auckland 2013,
Nouvelle-Zélande

Amérique du Sud

Rua James Clerck Maxwell, 230
TechnoPark Campinas SP 13069-380
Brésil

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire de l'embarcation, veuillez aviser BRP :

- En prenant contact avec un concessionnaire Sea-Doo autorisé.
- **Amérique du Nord seulement** : en appelant au 1 888 272-9222.
- En postant une des cartes de changement d'adresse des pages suivantes à l'une des adresses de BRP indiquée dans la rubrique *NOUS JOINDRE* du présent guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS : En cas de vol de votre motomarine, vous devez informer votre département de garantie du distributeur de la région. Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle elle a été volée.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

***Cette page est
vierge intentionnellement***

***Cette page est
vierge intentionnellement***

N° DU MODÈLE DE **LA MOTOMARINE** _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE
LA COQUE (NIC) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU
MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____
NOM

N°

RUE

APP

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

Date d'achat _____
ANNÉE MOIS JOUR

**Date d'expiration
de la garantie** _____
ANNÉE MOIS JOUR

Doit être complété par le concessionnaire Sea Doo au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE



AVERTISSEMENT

LIRE LE PRÉSENT GUIDE DU CONDUCTEUR, LES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ APOSSÉES SUR LE VÉHICULE ET REGARDER LA VIDÉO DE SÉCURITÉ AVANT DE CONDUIRE LE VÉHICULE.



ski-doo LYNX SEA-DOO Evinrude ROTAX Can-am

® MC ET LE LOGO BRP SONT DES MARQUES DE COMMERCE DE BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES.
© 2019 BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

219 002 048_FR
GUIDE DU CONDUCTEUR, Série SPARK / FRANÇAIS

U/M.P.C.